



FÉDÉCHOSES

POUR LE FÉDÉRALISME

48° ANNÉE – N°186 – SEPTEMBRE 2020

Revue trimestrielle de
débat et de culture
fédéraliste

Créée en 1973, *Fédéchoses* est la seule revue sur le fédéralisme militant publiée en langue française.

Fédéchoses, a été dans les premières années après sa fondation en 1973, un bulletin d'information avec l'objectif de mener à l'unification des divers groupes de jeunes fédéralistes de l'hexagone dans la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF France, [re]fondée au Congrès de Lyon de 1974). Il s'est transformé peu après en une revue de réflexion et de dialogue entre militants fédéralistes, intéressés par le fédéralisme, plus spécifiquement institutionnel (interne, européen et mondial). Depuis nous n'avons jamais changé de ligne éditoriale.

Ce numéro contient des textes de **David Grace** et **Robert Toulemon** dans notre rubrique « Il y a '30 ans' nous avons publié », **Josep Borell**, Haut représentant de l'UE, **Fernando Iglesias**, parlementaire et co-président du WFM, **Virgilio Dastoli**, président du ME italien ; mais aussi de (ou sur des) « Old timer » du fédéralisme : **Lucy Law Webster**, **Ursula Hirschmann**, **René Wadlow**, **Robert Lafont**, **Altiero Spinelli**, **Albert Einstein**, **Henri Frenay** ou **Alexandre Marc...** **Bill Pace** et nombre d'articles de plus jeunes pousses : **Yasmina Gourchane**, **Eszter Nagy**, **Hervé Moritz** ou **Michele Fiorillo** parmi d'autres talents...

Dans ce numéro :



UN News

ONU, 75 ans : les réformes et/ou la révolution nécessaires

L'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies est passée quasiment inaperçue alors que cette année l'organisation mondiale célèbre ses 75 ans d'existence ; Le secrétaire général, Antonio Guterres devait d'ailleurs proposer des réformes face aux enjeux actuels. Ce dossier spécial de *Fédéchoses* rappelle d'une part les demandes de démocratisation de l'ONU faites dès sa création et analyse les enjeux mondiaux actuels du point de vue fédéraliste... mondial évidemment.

Des militant-e-s à la fondation du fédéralisme européen

En juillet 2020, les fédéralistes célébraient les 40 ans de la fondation du Club du Crocodile, l'occasion de revenir sur le premier intergroupe fédéraliste du Parlement européen dont le groupe Spinelli est aujourd'hui l'héritier.

Et Ursula Hirschmann, à part d'être « la femme de ... » (Colorni puis Spinelli) a aussi été une militante fédéraliste engagée portant des idées fortes assises sur l'antifascisme et le rôle des femmes dans la société, une pensée à découvrir ou redécouvrir.

Théories du fédéralisme

Fédéchoses publie ce trimestre dans sa rubrique, « Théories du fédéralisme », à destination des lecteurs et des lectrices souhaitant se repérer dans la pensée ou les débats qui ont structuré et structurent toujours notre courant de pensée, la préface au nouveau livre de Lucio Levi, *La théorie du fédéralisme*, rédigée par notre rédacteur en chef J.-F. Billion. Ce nouvel ouvrage est paru mi-septembre dans notre collection « Textes fédéralistes ».

Sommaire

Sommaire	2
Editorial (English version)	3
Courrier des lecteurs et lectrices	3
Le « billet d'humeur »	4
Démocratie mondiale, écologie : même combat ?	4
Il y a « 30 ans » ... nous avons publié	5
Une modeste proposition de gouvernance globale pour un problème global	5
Pour une réforme de l'ONU s'inspirant de l'expérience européenne	7
Féd'Actualité :	9
75 ans de l'ONU, la réforme nécessaire	9
Première partie : une histoire de 75 ans : diplomatie et militantisme	9
Albert Thomas : Le centenaire du Bureau international du travail	9
Derniers développements de l'Assemblée des États parties à la Cour pénale internationale	10
Gardarem la terra – (Nous garderons la terre)	12
Deuxième partie : Engagements de militant-e-s	14
Ma vie comme fédéraliste mondiale	14
Le monde de la pensée et les voyages	
Faits marquants et réalisations du mouvement fédéraliste mondial au cours des 25 dernières années.	17
Un entretien avec Bill Pace	
Troisième partie : propositions en faveur de la paix mondiale	20
La réforme de l'ONU « à traité constant » - Le cas du « système de développement »	20
Mr. Josep Borrel à la tribune du Conseil de sécurité de l'ONU	21
UN chief calls for "a new model for global governance"	22
Une Initiative citoyenne mondiale : l'enjeu pour une démocratie participative mondiale	23
Modèle d'Assemblée parlementaire des Nations Unies testé à Buenos Aires	26
World Federalism, Global Democracy and Coronavirus	27
Focus :	29
Vers une fiscalité européenne	29
L'arrêt du Tribunal de l'Union européenne relance le débat sur la fiscalité !	29
Féd'actualité :	31
Démocratie sous pression	31
Notes from an Illiberal Regime: the "Hungarian Patient"	31
Pour un Bélarus européen	34
Focus :	35
Militant-e-s à la fondation du fédéralisme européen	35
Le Club du Crocodile : une coalition pour un Parlement constituant	35
Spinelli et le crocodile : hier, aujourd'hui et demain	37
Ursula Hirschmann, une femme pour les États-Unis d'Europe	39
Théories du fédéralisme	41
Préface au livre de Lucio Levi, <i>La théorie du fédéralisme</i>	41
<i>In Memoriam</i>	44
Adieu Roger	44
Addendum à mon <i>In Memoriam</i> sur Robert Toulemon (Fdc. n° 185)	45
<i>In memoriam</i> Guy Plantier	46
Les brèves de <i>Fédéchoses</i>	47
L'Europe est toujours présente !	47
Nouvelle opération de génocide politique contre les kurdes	48
Bibliographie et bibliothèque fédéraliste	49
Einstein and the Construction of World Peace	49
Présentation du livre <i>Albert Einstein, du pacifisme à l'idée de gouvernement mondial</i>	52
Pour une gouvernance raisonnable du monde	Erreur ! Signet non défini.
Pour une démocratie participative à plusieurs niveaux	54
À l'encontre du vent, Un roman sur le <i>Manifeste de Ventotene</i>	55
Nouvelles de Presse fédéraliste	57
Les parutions récentes	57
Présentation du livre de Joe E. Schwarzberg, <i>Transformer le système des Nations Unies</i>	57
Recension et critique de <i>Transformer le système des Nations Unies</i> de Joseph Swartzberg	57
Nouvelles de Presse fédéraliste	60
Prochaine publication de Presse fédéraliste	60
Résistance et conscience européenne	60
Henri Frenay, de gaulle et les communistes (1940-1947)	
S'abonner aux revues éditées par Presse fédéraliste	

Éditorial

75 ans ! Elle n'est plus toute jeune l'honorable vieille dame, et cela fait des années qu'elle a de l'arthrose et que ses articulations craquent. Et, c'est pour cela que depuis des années les fédéralistes européens et mondiaux proposent des solutions pour lui permettre de mettre de l'huile dans ses articulations et la muscler face aux enjeux du monde actuel. Alors, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'organisation des Nations Unies, *Fédéchoses* revient sur la genèse de la création de cette héritière de la Société des Nations, sur l'idéal kantien de paix perpétuelle (et mondiale) et sur les travers de l'ONU présents depuis ses débuts. Notre dossier (et une part de notre bibliographie) présente également les combats des fédéralistes pour lui permettre d'évoluer et notamment de dépasser le blocage du veto au Conseil de Sécurité ainsi que d'autres pistes de réflexion plus contemporaines.

Une fois de plus, l'Assemblée générale de l'ONU est passée inaperçue alors que les puissances mondiales cherchent en dehors de son cadre un accord de cessez-le-feu dans le Haut-Karabagh ou qu'elles assistent impuissantes aux manifestations pro-démocratiques en Biélorussie et aux attaques en tout genre contre le multilatéralisme. Ce nouvel épisode montre à quel point, nous avons encore du travail. Alors pour se former, réfléchir, élargir notre pensée, nous reprenons notre nouvelle rubrique « Théories du fédéralisme » pour permettre à nos lecteurs et lectrices d'approfondir certains aspects de la pensée fédéraliste et des débats qui la traverse.

Fédéchoses – Pour le fédéralisme

Editorial (English version)

75 years! She's no longer a young grandmother, and she has had arthrosis and cracked joints for years. And yet, for years now, European and world federalists have been proposing solutions to enable her to put oil in the wheels in the face of the challenges of today's world. So on the occasion of this 75th anniversary of the United Nations World Organisation, *Fédéchoses* looks back on the genesis of the creation of the heir to the League of Nations, on this ideal of world peace and on the shortcomings present from the beginning. The dossier also presents the struggles led by the federalists to enable it to evolve and in particular to overcome the blocking of the veto in the Security Council, as well as contemporary approaches.

Once again, the General Assembly passed almost unnoticed while the world powers outside the UN are looking for a cease-fire agreement in Nagorno-Karabakh or powerlessly witnessing the pro-democracy demonstrations in Belarus. This new episode shows just how much work we still have to do. So, in order to educate ourselves, to reflect, to broaden our thinking, we welcome a new section "Theories of Federalism" which allows our readers to deepen certain aspects of federalist thinking and the debates that go on within it.

Fédéchoses

Courrier des lecteurs et lectrices

Bonjour,

Je vous remercie d'avoir publié, en page 58 du dernier *Fédéchoses*, le fort sympathique article paru sur mon dernier ouvrage dans *L'Ours* du mois d'avril.

Mon *Histoire des Citoyens du Monde* devait paraître le 25 mars. Le rédacteur de *L'Ours* (François Lavergne est un pseudo) l'a reçue, comme certains journalistes, quelques jours auparavant. Le trouvant passionnant, il l'a lu d'une traite et a publié ce bref article sans attendre. Las ! Ce bouquin a été, comme tant d'autres, une victime collatérale du Covid-19, puisque confiné dans des cartons d'entrepôt cinq mois durant. Il ne sera en librairie qu'à la rentrée, précisément à partir du 26 août.

L'an dernier, j'ai travaillé avec Jean-François Billion à préparer la publication des *Actes historiques du colloque 'Garry Davis et les 70 ans de la citoyenneté mondiale'*, que Presse fédéraliste a édités. Cette *Histoire des Citoyens du Monde*, longuement mûrie, est tout à fait différente et d'un intérêt certain pour les fédéralistes, je pense, comme vous pourrez le voir en parcourant sa table des matières que je vous joins. Si vous souhaitez lire cet ouvrage et, comme je l'espère, en rendre compte plus en détail dans *Fédéchoses*, il vous est possible de demander un service de presse aux éditions Imago. Je vous joins également la fiche de présentation réalisée par l'éditeur avec ses coordonnées. Juste un souhait, si je puis me permettre : évitez de publier l'article avant que l'ouvrage ne soit disponible en librairie et en ligne.

À très bientôt, j'espère, le plaisir de se rencontrer. Je présenterai mon *Histoire des Citoyens du Monde* en librairie à l'automne, de Cahors (Calligramme, 24 septembre) à Toulouse (Ombres blanches, 29 septembre) et Paris (Pédone, rue Soufflot, près du Panthéon, le 1er octobre)...

Bien fraternellement à vous.

Michel Auvray – Cahors

Je vous remercie de tout cœur de votre action déployée en souvenir de Robert. Après une vie bien remplie et des convictions assumées il laisse un grand vide.

L'entourage familial et amical me reste un précieux réconfort.

Merci aux fédéralistes de la magnifique gerbe. Puisse-t-elle être le symbole d'un nouveau départ européen. Avec mes fidèles amitiés.

Madeleine Toulemon – Paris

Démocratie mondiale, écologie : même combat ?

Hervé Moritz

Ancien président des Jeunes Européens – France, membre de l'UEF Alsace



Alors que certains annonçaient la mort des idéologies au XXI^e siècle, l'écologie s'impose comme le logiciel politique qui marque ce début de millénaire. Elle est la réponse à ce que l'on peut associer au plus grand péril de notre temps : Le réchauffement climatique et ses conséquences, les perturbations de notre écosystème et l'effondrement de la

biodiversité. Pourtant, elle n'est toujours pas synonyme de démocratie mondiale. Un paradoxe que nous, fédéralistes, avons la responsabilité de résoudre.

À des enjeux mondiaux, une solution mondiale

Les enjeux environnementaux prennent aujourd'hui une place majeure sur la scène internationale. Dans le théâtre des Nations unies, les COP sont devenues les premières vitrines de cette mondialisation des enjeux environnementaux. Elles témoignent de deux prises de conscience de notre société contemporaine sur le sujet.

La première, c'est la conscience des conséquences des activités humaines sur notre environnement. Une idéologie émergente tente aujourd'hui d'y répondre au-delà de toute question partisane : l'écologie.

La deuxième prise de conscience qui s'installe peu à peu dans l'opinion publique, c'est qu'à un problème mondial, il faut une solution mondiale. D'une part, les conséquences du péril climatique et environnemental que nous observons déjà ne connaissent pas de frontière. D'autre part, la mise en œuvre de solutions localement ne suffiront pas à inverser la tendance. D'autant plus que la résilience écologique d'un territoire ne peut lui garantir une préservation durable, puisqu'il demeure affecté par des facteurs extérieurs, indépendants de la volonté de sa population, qui peuvent être le résultat d'activités humaines à l'autre bout du globe. Seule une solution globale peut répondre à ce problème mondial.

Un débat pourtant déjà mondial

Au-delà de ces grandes messes internationales que sont les COP, une mobilisation de la société civile a peu à peu pris une dimension similaire. D'organisations nationales ou transnationales, des ONG à dimension mondiale rythment aujourd'hui des campagnes sur des enjeux environnementaux aux quatre coins du globe et dont le retentissement médiatique et politique résonne dans de nombreux pays d'un bout à l'autre de la planète.

Le phénomène autour de la jeune suédoise Greta Thunberg et les marches pour le climat révèlent encore un peu plus ce cosmopolitisme militant. Tout dans ces mobilisations est mondial : les modes d'action et de communication, les slogans identiques, les figures de la contestation dépassent les

frontières nationales. Ces manifestants sont des citoyens du monde.

Le paradoxe d'un monde gouverné par des États aussi omnipotents qu'impuissants

Pendant, dans cette grande crise mondiale, qui passionnent les opinions publiques et contribuent à les fédérer dans un grand espace public mondial, ce sont les gouvernements étatiques qui restent à la manœuvre. À la fois omnipotents par leur souveraineté absolue sur leur territoire et leur population, et impuissants face aux grands enjeux du monde tels que la crise environnementale actuelle, les États-nations sont toujours les principaux acteurs sur la scène mondiale. Ces enjeux ne trouvent leur place que dans le cadre de conférences internationales, qui peinent à faire émerger des solutions à la hauteur du péril.

Les États-nations apparaissent donc comme incapables d'apporter des solutions suffisantes à inverser la tendance mondiale. Et l'internationalisme ne suffit pas à mobiliser la communauté mondiale en ce sens.

L'impuissance des États-nations face aux grands défis du monde, c'est un paradoxe que les fédéralistes dénonçaient déjà au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans d'autres circonstances.

L'écologie, un projet. La démocratie mondiale, une méthode.

Les écologistes au sens large ne sont pourtant pas unanimes, ni des plus virulents, pour dénoncer un ordre mondial qui fait la part belle à la puissance étatique et pour soutenir l'idée d'une démocratie mondiale, qui pourrait s'incarner par un Parlement mondial. Nous aurions pu penser que le cosmopolitisme, qui promeut l'idée de citoyenneté mondiale et accompagne le dessein d'une démocratie mondiale, faisait l'unanimité dans leur rang. Force est de constater qu'il n'en ait rien. En France notamment, les partisans de l'écologie n'ont pas encore fait leur choix entre nationalisme et cosmopolitisme, entre souverainisme national et fédéralisme européen. Les clivages sur la question européenne au sein de la gauche française en témoignent et révèlent des incompatibilités manifestes.

Nous vivons finalement dans un monde anachronique. Pour faire face aux enjeux du XXI^e siècle dont nous avons pris conscience, nous voulons utiliser les méthodes du XIX^e ou du XX^e siècle. Il ne peut y avoir de succès de l'écologie sans une large gouvernance mondiale, légitime et réunissant tous les acteurs autour de la table. Si l'écologie est un projet, il lui faut une méthode : la démocratie mondiale.

Il est donc de notre responsabilité en tant que fédéralistes européens et mondiaux, de promouvoir surtout une idée simple : L'écologie est un projet. La démocratie mondiale est sa méthode. C'est ce que nous devons imposer dans le débat public à tous les niveaux pour convaincre tous les partisans de l'écologie et contribuer ainsi à répondre aux enjeux de notre temps.

Une modeste proposition de gouvernance globale pour un problème global

David Grace

À l'époque secrétaire du James Madison Trust – Londres

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp

Publié dans *Fédéchoses* n° 152, juin 2011

Le Professeur John Pinder, a proposé la création d'une Communauté globale du climat comme réponse au changement climatique et un pas en direction de la Fédération mondiale. Il existe maintenant une branche de la science politique qui se consacre à l'examen des idées de la démocratie cosmopolite mais je dois commencer par un avertissement destiné aux universitaires. Il y a quelques années, à une conférence de la *Lothian Foundation* à Oxford, une jeune femme italienne présenta sa thèse doctorale qui essayait d'expliquer pourquoi la *Federal Union* (britannique, ndlr) qui fleurissait et se développait remarquablement en Grande-Bretagne de 1938 à 1940 était devenue bien moins active et influente. Son analyse des archives la conduisait à la conclusion que *Federal Union* déclinait à cause de divergences doctrinales entre les fédéralistes mondiaux et les fédéralistes européens. Malheureusement pour elle, à la conférence se trouvait l'auteur et journaliste Richard Mayne, actif à *Federal Union* en 1940. Il lui dit que la baisse d'activité était causée par une priorité plus immédiate : la peur et la menace d'invasion. Nos théories ne doivent pas faire oublier ou négliger les explications plus simples.

On accuse souvent les fédéralistes de pensée utopique, mais n'est-il pas utopique d'imaginer que les problèmes globaux puissent être résolus par des mécanismes internationaux existants qui ne sont que des copies des « utopistes » en tenue de cérémonie ?

Le paradigme de l'existence effective de la gouvernance globale est l'Organisation des Nations unies. J'ai assisté à la Conférence de l'ONU sur la science et la technologie pour le développement à Vienne en 1980, où j'ai été le témoin de divers modèles formels et informels, de dialogue global, mais il n'y eut guère de prises de décision. D'abord, il y eut le déroulement de la Conférence plénière, où les délégués nationaux produisirent des déclarations d'introduction formelles, et des sorties formelles de la salle quand d'autres, qu'ils désapprouvaient, faisaient leur entrée. Nous entendions parler mais nous ne fûmes pas admis aux réunions en petit comité des pays influents dans des salles enfumées ni dans les coulisses où fut négocié le communiqué final. Il y a aussi eu une assemblée très protocolaire des ONG internationales qui suivait un agenda préétabli par un noyau d'organisations occidentales grassement financées et présidées par un Américain du nom de Harvey Wallbanger. Si on peut dire, c'était encore moins intéressant que l'assemblée plénière et certainement pas le lieu pour des idées nouvelles ou des inspirations révolutionnaires. Il y eut, troisièmement, un Forum des ONG alternatives, d'une venue moins opulente mais avec plus de possibilité de spontanéité, mais aucune décision. Enfin, il y eut l'öko-Dorf sur le Prater, un

assortiment temporaire de structures actionnées par le vent, par le soleil et par du méthane produit par des ordures ménagères recyclées. Ceci nous permit de profiter d'un mode de gouvernance anti-autoritaire, en dépit des efforts très sérieux des pompiers et des autorités militaires de la ville de Vienne pour le contrôler. Des décisions furent prises, s'il y en eut, à l'heure du déjeuner, par ceux qui par hasard se trouvaient là à ce moment : tout le monde s'assit par terre et chaque fois que quelqu'un était appelé à parler, il se dressait d'un bond et s'exprimait dans la langue de son choix. Ils parlaient sans aucune référence aux orateurs précédents et ils étaient suivis par d'autres qui prenaient la parole sans aucune référence à celui d'avant. Bien sûr, il n'y avait ni président, ni agenda, ni traduction. Donc, à une Conférence des Nations unies, l'on pouvait trouver en miniature, voire en caricature, tous les systèmes de gouvernance globale des Nations unies. On accuse souvent les fédéralistes de pensée utopique, mais n'est-il pas utopique d'imaginer que les problèmes globaux puissent être résolus par des mécanismes internationaux existants qui ne sont que des copies des « utopistes » en tenue de cérémonie ?

Nous savons que l'histoire est pleine de propositions pour vaincre l'anarchie du monde et civiliser le discours des nations. Au dix-septième siècle William Penn suggéra une Diète européenne. Etant Quaker il incluait la plus aimable et la plus curieuse des raisons, que les princes fassent des mariages d'amour au lieu de gesticulations diplomatiques d'harmonie entre les États. Emmanuel Kant, offrit un Projet de paix perpétuelle ; il avait vu une auberge appelée « paix perpétuelle », avec une enseigne qui montrait un cimetière ; il présenta un projet pour les vivants. Après les guerres napoléoniennes les grandes puissances essayèrent de préserver la paix par le Concert de l'Europe, une série de congrès qui tomba en ruine en 1848. La tentative suivante, la Société des Nations (SDN) suivit le vaste massacre de la première guerre mondiale, que l'on appelait « la guerre pour mettre fin aux guerres ». La seconde guerre mondiale couronna l'échec de la SDN et les Nations unies furent tirées de ses cendres. Je ne veux pas dénigrer une grande partie du bon travail des agences de l'ONU, mais, examinons comment elle s'est dressée face au plus grand défi global, après celui de la paix : le changement climatique.

Ce qui fait du changement climatique un problème si difficile : c'est son échelle. On peut être d'accord avec Tony Blair -sur ce point du moins, si sur aucun autre- que la dimension du problème, à la fois dans le temps et dans l'espace, échappe à la capacité de gouvernements qui doivent faire face à des élections tous les cinq ans environ. Nos institutions ne sont pas à la hauteur, à la mesure du problème. Considérons les délais dans la création, la compréhension et les réactions au changement climatique. En 1820, Joseph Fourier

reconnaissait que la terre était 30 degrés plus chaude qu'elle ne devrait l'être et que quelque chose devait retenir la chaleur. Dans les années 1850, John Tyndal identifia le CO₂ (dioxyde de carbone) et la vapeur d'eau comme les gaz responsables et, dans les années 1890, Svante Arrhenius calcula les effets d'un doublement de ces gaz. Depuis cette époque, la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère a augmenté de 285 ppm à 430 ppm. D'après Nicolas Stern, si nous continuons aujourd'hui « comme à l'habitude », ou « *business as usual* », en 2100 le chiffre sera de 730 ppm. Il y a maintenant 50 % de chance que la température moyenne de la terre augmente de 5 degrés au-dessus de celle de 1850. Stern a calculé que le coût pour la Grande-Bretagne, si on voulait éviter ce résultat serait de 1 % du PIB, tandis que le coût de ne rien faire serait de 20 %. Bien entendu, l'action du gouvernement britannique seul ne résoudrait rien.

Comme l'a écrit un commentateur, « Pourquoi recourir aux méthodes de décision les plus lamentables pour prendre les décisions les plus importantes ? » John Pinder a établi la comparaison entre l'établissement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1950 et une Communauté du climat global (CCG) au 21^e siècle.

Nous sommes donc en face du défi global. Comment la seule institution globale, l'ONU, a-t-elle réagi ? En 1979, a eu lieu la toute première Conférence sur le climat mondial. Neuf années plus tard, des scientifiques ont fondé la première Commission internationale sur le changement climatique qui a produit son premier rapport deux ans plus tard, en 1990. Le monde l'a étudié encore deux ans plus tard, au Sommet de la terre de Rio ; deux ans plus tard encore, le Cadre de la Convention des Nations unies sur le changement climatique (UNFCCC) s'est mis en place. La principale réunion de la Conférence des parties prenantes (COP) à la Convention se réunit chaque année avant Noël. La première réunion à Berlin en 1995, proposa un programme d'actions que les États membres pourraient souhaiter consulter -le Mandat de Berlin- mais il n'était pas impératif. L'année suivante, à Genève, la Conférence a rédigé une note mais il n'y eut pas d'accord sur une déclaration ; elle rejeta même les idées d'harmonisation des politiques sur le changement climatique. En 1997, il y eut la percée du Protocole de Kyoto, qui fixa les objectifs pour les États signataires de réduire les émissions entre 2008 et 2012 de 5 % au-dessous des niveaux de 1990. Le Protocole n'entraîna en vigueur que lorsqu'un nombre minimum de nations l'aurait signé, ce qui n'eut pas lieu avant 2004, après une réduction de l'objectif demandé par la Russie. Les États-Unis ne l'ont toujours pas ratifié. Au fil des ans, il devenait évident que les pays émergents du Sud mettraient le problème sur le compte des nations du Nord et qu'ils refuseraient de suivre les consignes de peur que cela ne compromette leur développement. Dans le même temps les pays, plus riches, du Nord craignaient que des actions imposent des coûts supplémentaires à leurs industries et nuiraient à leur compétitivité. Ces soupçons mutuels allaient empoisonner toute tentative d'accord. En 2007, à Bali, les parties n'ont pu que se mettre d'accord sur un emploi du temps de préparation de Copenhague deux ans plus tard. Copenhague était censée être la grande occasion où tout serait résolu et où les pays du monde feraient face à la dimension considérable de leur problème commun et s'uniraient pour l'action en 2012 et par la suite. Au lieu de cela, le résultat fut conforme à la prédiction

de T. S. Elliot, « Ceci est la façon dont le monde finit, non pas une explosion, mais un gémissement ». Vingt-cinq pays, conduits par les États-Unis et la Chine, ont ignoré le travail patient de la vaste majorité pendant les deux années précédentes, ont déchiré le texte préliminaire et adopté à la place un nouvel accord qui ne contenait ni taux de réduction des émissions ni d'engagements solides. Les autres pays ont simplement pris note de cet accord.

Pourquoi, au bout de presque 20 ans, la UNFCCC n'a-t-elle pas réussi à faire un quelconque progrès ? Un accord valable indiquerait ou fixerait l'importance et la répartition des réductions d'émissions entre les pays et fournirait une méthode pour en contrôler l'application. Tous ces ingrédients touchent à la souveraineté nationale, et c'est pourquoi les nations puissantes qui ont fait avorter Copenhague ont pris des mesures pour y échapper. Comme l'a écrit un

commentateur, « Pourquoi recourir aux méthodes de décision les plus lamentables pour prendre les décisions les plus importantes ? » John Pinder a établi la comparaison entre l'établissement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1950 et une Communauté du climat global (CCG) au 21^e siècle. À cette époque, comme maintenant, le sujet est la sécurité et le blocage est la souveraineté nationale. La Déclaration Schuman demandait la mise en commun de l'autorité « sur un

point limité mais décisif ». La CECA impliquait un marché réglementé pas un mécanisme administré par de nouvelles institutions. De la même façon, la CGG devrait créer un système d'échange des émissions qui serait agréé par le Conseil des ministres et une Assemblée parlementaire. Il y aurait un exécutif semblable à la Haute Autorité originelle et la Commission d'aujourd'hui pour administrer le système, une tâche que le Secrétariat de la UNFCCC n'a ni le pouvoir ni les moyens de faire fonctionner. Il y aurait une Cour (de justice) pour interpréter et faire appliquer la législation de la CGG. Il pourrait aussi y avoir une Banque centrale pour faciliter les échanges sur les émissions et un Marché commun sur les technologies à faible carbone. Il faut noter que les Six qui ont créé la CECA n'attendaient pas que toutes les nations soient d'accord, en particulier une nation importante resta à l'écart - la Grande-Bretagne. Ils commencèrent par une coalition de ceux qui étaient partants, puis avec le temps la Communauté des six devint une union à vingt-sept. Aujourd'hui, la CGG doit dépasser, surmonter, la division Nord-Sud et ne pas attendre les États-Unis et la Chine. Les partenaires initiaux pourraient être l'UE et l'Inde que rejoindraient le Brésil et les pays africains. Pour ceux qui ne voudraient pas participer tout de suite il pourrait y avoir des accords d'association externes. Le défi du réchauffement global n'a pas cessé d'augmenter durant un siècle. Nous ne pouvons pas attendre un siècle pour y faire face. L'idée d'une CGG a été lancée à une Conférence internationale du *Foreign Office* britannique à son siège de Wiston House en 2004. Un fonctionnaire britannique fit un commentaire sur la proposition, disant qu'il était bien difficile de négocier une action internationale ; il serait presque impossible de rechercher un nouvel accord en créant de nouvelles institutions. Les fédéralistes répliquent qu'avec les institutions actuelles nous n'avons pas et ne pouvons pas avoir d'accord pour l'action. -« La définition de la folie c'est de répéter sans cesse et sans fin la même action en espérant un résultat différent ». L'UNFCCC a tenu des réunions chaque année, pendant vingt ans. Il serait peut-être temps de trouver un autre système.

Robert Toulemon

Auteur du livre *Aimer l'Europe* – Paris

Article publié initialement dans *Fédéchoses* n° 170, mars 2016

Robert Toulemon
1927-2020



Jean Monnet a écrit à la fin de ses Mémoires une phrase que ses continuateurs ont parfois oubliée : « La Communauté n'est qu'une étape vers les formes d'organisation du monde de demain. » Ceux qui assignent à l'Europe l'objectif de s'ériger en une nouvelle grande puissance comparable à celles qui, à tour de rôle, ont dominé le monde occidental depuis la fin du Moyen Age se bercent d'illusions. Tout aussi ambitieux mais plus conforme aux aspirations des hommes d'aujourd'hui, plus conforme aussi aux inclinations de la plupart des partenaires de la France serait un grand dessein européen, celui de contribuer par l'exemple et l'influence à un ordre mondial véritable, un ordre qui réponde aux besoins humains fondamentaux.

Certains traits spécifiques de ce qui se construit en Europe depuis cinquante ans justifient cette ambition. Ces traits relèvent de l'éthique, du droit et de la politique.

Éthique d'abord

C'est une valeur éthique fondamentale, celle de la réconciliation, qui est à l'origine de l'Europe communautaire. L'accolade de Colombey et la poignée de main de Verdun ont fait plus que les traités pour la réconciliation des Allemands et des Français. Si dramatique qu'ait été notre incapacité à faire obstacle aux guerres qui ont accompagné l'éclatement de la Yougoslavie, les chances de pacification des Balkans de l'Ouest reposent sur la perspective d'adhésion à l'Union. L'apaisement du conflit entre la Russie et l'Ukraine n'ira pas sans une réconciliation à laquelle l'Union devra d'autant plus contribuer qu'elle n'a su le prévenir.

Les exemples de conflits historiques anciens ne manquent pas de par le monde. Aucune pacification durable ne sera possible au Moyen-Orient sans une réconciliation entre Chiïtes et Sunnites. De même l'avenir pacifique de l'Asie passe par un travail de mémoire auquel Japonais, Chinois et Coréens tardent à s'engager.

Europe, droit et institutions

Les innovations juridiques et institutionnelles élaborées pour parvenir au partage de la souveraineté en Europe sont un autre accomplissement dont on peut tirer des enseignements, y compris en analysant les résistances qu'il ne manque pas de susciter. Notre expérience a déjà inspiré certains groupes régionaux, l'ASEAN, le MERCOSUR et plus récemment

l'Union africaine. Plus difficile, bien évidemment, serait une transposition à l'ONU. Comment cependant n'être pas frappé par la similitude des problèmes qui se posent à l'ONU et ceux qu'a résolus, certes encore imparfaitement, l'Union européenne.

Le premier de ces problèmes est la conciliation entre deux principes opposés, celui de l'égalité juridique des États et celui de la représentation équitable des citoyens. Aussi bien dans le Parlement qu'au Conseil, la représentation des États n'est pas strictement proportionnelle à leur population mais en tient néanmoins largement compte. Ainsi est assuré un équilibre entre pays plus ou moins peuplés. L'égalité représentation des États à l'Assemblée générale de l'ONU, qu'ils comptent quelques milliers d'habitants ou plus d'un milliard, prive cette institution de légitimité démocratique (voir l'article de Tad Daley dans le N° 3 / 2015 de *The Federalist Debate*). Une voie de réforme parmi d'autres consisterait à répartir les États en différentes classes en fonction de leur population. Une assemblée issue des parlements nationaux est une autre proposition qui fait l'objet d'une campagne de soutien. Elle pourrait justifier un contrôle international de l'honnêteté des élections.

Le Conseil de Sécurité est lui-même de moins en moins représentatif. De très grands pays sont exclus de la liste des membres permanents. La représentation des continents par des États désignés à tour de rôle, sans considération de la nature de leur régime ou de leur capacité à exercer des

Jean Monnet a écrit [...] : « La Communauté n'est qu'une étape vers les formes d'organisation du monde de demain. » Ceux qui assignent à l'Europe l'objectif de s'ériger en une nouvelle grande puissance comparable à celles qui [...] ont dominé le monde occidental [...] se bercent d'illusions.

responsabilités internationales n'est pas satisfaisante. Le refus de reconnaître un ou plusieurs candidats dans chaque continent a fait échouer toutes les tentatives de réforme (...). Une voie entièrement nouvelle, un moment proposé par l'Allemagne, consisterait à composer le Conseil de sécurité, d'une part d'États continents, d'autre part de groupes régionaux dont la constitution et le renforcement seraient ainsi encouragés. En même temps l'exercice du droit de veto serait encadré, soit par la limitation du nombre annuel de vetos, soit par l'exigence d'un veto émanant de deux titulaires. Bien entendu une telle réforme n'aurait de chances d'être prise en considération qu'à la condition de bénéficier d'un soutien de la société civile.

L'innovation la plus originale du système européen est sans doute le rôle confié à une instance émanant des États mais indépendante, en charge de l'intérêt commun. La Commission européenne, non élue directement mais démocratiquement mandatée par des instances elles-mêmes élues, dispose du monopole de l'initiative dans les domaines de compétence communautaire. Son rôle d'arbitre, sous le contrôle politique

du Parlement et juridique de la Cour de Justice, protège les « petits » États contre le risque toujours redouté d'une hégémonie, d'un directoire des plus grands.

L'efficacité de l'ONU serait considérablement renforcée si son Secrétariat général se voyait reconnaître expressément une mission de promotion des intérêts communs de l'humanité.

L'efficacité de l'ONU serait considérablement renforcée si son Secrétariat général se voyait reconnaître expressément une mission de promotion des intérêts communs de l'humanité. Un secrétariat plus collégial mais constitué librement par le Secrétaire général pourrait se voir reconnaître la mission de coordonner, sous l'autorité du Conseil de sécurité, l'action des Organisations mondiales spécialisées qu'elles soient ou non juridiquement rattachées à l'ONU. La nécessité de cette coordination est généralement reconnue, notamment par ceux qui regrettent les contradictions qui opposent les politiques du Fonds monétaire, de la Banque mondiale, de l'Organisation Mondiale du Commerce, de l'Organisation du Travail ou des organismes en charge du changement climatique.

Europe et politique : la conditionnalité démocratique

Pour ce qui est enfin de la politique, l'expérience européenne est riche d'enseignements dont l'Organisation des Nations unies pourrait tirer le plus grand profit. Les institutions européennes, en premier lieu le Conseil de l'Europe, puis les Communautés, inaugurerent ce que l'on pourrait appeler la conditionnalité démocratique. On sait le rôle décisif que cette conditionnalité a joué dans l'évolution de nombreux pays vers l'état de droit, la démocratie, le respect des droits fondamentaux. Elle demeure aujourd'hui une garantie précieuse face aux dérives inquiétantes que l'on constate ici ou là.

Contrairement à l'Union européenne, qui fonde sa légitimité à la fois sur les États et sur les citoyens, l'ONU ne connaît en

fait que les États. Donner sens à la formule de la Charte « Nous les peuples » consisterait en premier lieu à déterminer un critère d'appartenance à l'Organisation consistant dans l'existence d'un gouvernement représentatif, ce qui ne signifie pas nécessairement un gouvernement démocratique au sens où nous l'entendons, mais d'un gouvernement accepté par la population qu'il administre. En vertu de ce principe, un État incapable de faire régner un minimum de sécurité sur son territoire ou de prévenir la révolte d'une part significative de sa population pourrait se voir privé de son droit de vote, voire de son appartenance à l'Organisation.

L'ONU a été conçue pour régler les conflits entre États souverains. Elle est impuissante face à des conflits internes à ses États membres. Forte du prestige que lui valent ses accomplissements, l'Europe devrait être en mesure de proposer des atténuations au principe de la souveraineté des États et de faire reconnaître, non pas un droit mais un devoir d'ingérence. Il reste à introduire ce devoir dans la Charte en l'assortissant de garanties contre tout abus éventuel. Promouvoir un multilatéralisme des droits humains fondamentaux n'est pas dans l'air du temps et suscitera de vives oppositions. C'est parce que la tâche est difficile qu'il ne faut pas tarder à l'entreprendre et en premier lieu nouer des

Contrairement à l'Union européenne, qui fonde sa légitimité à la fois sur les États et sur les citoyens, l'ONU ne connaît en fait que les États.

liens de confiance avec les nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique qui ont accédé récemment à la démocratie et n'ont pas toujours reçu l'appui qu'aurait dû leur mériter cet accomplissement. Quel plus beau programme pour les fédéralistes européens et mondiaux que d'œuvrer à la constitution d'une alliance mondiale Nord-Sud pour les droits humains fondamentaux ?

Albert Thomas : Le centenaire du Bureau international du travail

René Wadlow

Président de l'association des citoyens du monde – Ardèche

Traduit de l'anglais par Léonie Delbove - Lyon



Ralph Waldo Emerson, le philosophe de la Nouvelle Angleterre a écrit qu' « une institution n'est que l'ombre allongée d'un homme ».

C'est assurément le cas pour l'Organisation internationale du Travail (OIT) dont le centenaire a été célébré à Genève au début de sa conférence annuelle tenue en mai 2019.

Albert Thomas, premier Directeur général de l'OIT, a mis en place presque tous les éléments qui ont été développés par la suite.

La structure de l'Organisation internationale du travail se compose de trois départements à parts égales entre les représentants des gouvernements, des syndicats et des organisations patronales.

Albert Thomas (1878 -1932) était un socialiste français proche de Jean Jaurès, [qui a été, NdT] assassiné à la veille de la Première Guerre mondiale par un nationaliste français pensant que Jaurès était trop actif pour essayer d'empêcher une guerre avec l'Allemagne. Albert Thomas a été nommé membre du gouvernement français au début de la guerre, en grande partie pour montrer que tous les socialistes n'étaient pas pacifistes. Il s'est rapidement vu attribuer un ministère nouvellement créé : celui de l'Armement. À ce poste, il fréquente de nombreux industriels français fabricants d'armes, qu'il reverra en tant que représentants de l'industrie française lorsqu'il sera élu Directeur général de l'OIT.

Albert Thomas était bien conscient de la situation sociopolitique en Russie. Il y avait beaucoup voyagé en tant qu'étudiant et y est retourné en 1916 alors qu'il était ministre de l'Armement. Il y est revenu en 1917 après la révolution d'avril qui avait nommé Alexandre Kerensky président du gouvernement provisoire.

Albert Thomas a envisagé la possibilité d'organiser des révolutions similaires dans d'autres pays si les conditions de travail n'étaient pas améliorées et si la coopération entre les ouvriers et les patrons n'était pas renforcée. Ainsi, le contexte des troubles sociaux conduisant à une révolution de type soviétique était présent dans les esprits de nombreux négociateurs de 1919 qui ont abouti au Traité de Versailles. Sans mentionner la Révolution russe en public, ces

négociateurs, en particulier les Anglais et les Français, ont vu la nécessité d'une organisation qui rassemblerait dans un effort de collaboration les représentants du gouvernement, de l'industrie et des travailleurs.

Les négociateurs français et anglais ont été les plus actifs sur ces questions de coopération dans le domaine du travail et ont divisé la structure de l'administration dans ce qui allait devenir l'OIT entre les deux États. Les États-Unis avaient déjà indiqué qu'ils n'adhéreraient pas à la Société des Nations. La Russie, devenue l'Union soviétique, n'était pas invitée. L'Allemagne, puissance vaincue, était également exclue.

Ainsi, un Français, Albert Thomas, devint le Directeur général fondateur, et le Britannique Harold Butler son adjoint. En pratique, tous les postes importants furent répartis entre les Français et les Britanniques.

La structure de l'OIT se compose de trois départements à parts égales entre les représentants des gouvernements, des syndicats et des organisations patronales. La philosophie de l'OIT se base sur le dialogue et le compromis. Toutefois, Albert Thomas a instauré une tradition de direction solide et d'expertise par le secrétariat. Albert Thomas a souligné que « les gouvernements doivent être informés de ce qu'ils ont à faire, et, dans la mesure du possible, de la manière d'organiser leur propre constitution et leurs méthodes ».

Il a insisté sur ce qu'il appelait les « accords de principe » dans lesquels les responsabilités des gouvernements étaient soigneusement exposées et une méthode d'accomplissement suggérée. Cette approche a conduit à la pratique largement utilisée par l'OIT consistant à définir des « recommandations » créant des normes mais ne devant pas être ratifiées par les parlements nationaux comme doivent l'être les conventions de l'OIT qui sont des traités devant être ratifiés de la même manière que d'autres traités internationaux. Il existe donc beaucoup plus de recommandations de l'OIT que de conventions de l'OIT.

Dès ses débuts en politique française, Albert Thomas a développé un intérêt pour les coopératives et les travailleurs ruraux, deux domaines généralement sans intérêt aux yeux des syndicats et des organisations patronales qui se polarisent sur l'industrie. Sous la direction d'Albert Thomas, l'OIT a adopté une vision assez large de ce qu'est le « travail ». Il s'est également intéressé au rôle de la femme, même si ce n'est qu'un peu plus tard que l'OIT s'est intéressée au « travail non rémunéré » et à l'économie informelle. Dans de nombreux pays, le travail « non rémunéré » des femmes n'est toujours pas pris en compte dans les statistiques de l'emploi.

Le 21 juin 2019, une nouvelle Convention et la Recommandation qui en découle pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail ont été adoptées par la Conférence

de l'OIT. Manuela Tonei, directrice du département des conditions de travail et de l'égalité de l'OIT, a déclaré : « Sans respect, il n'y a pas de dignité au travail, et sans dignité, il n'y a pas de justice sociale ». Il s'agit de la première nouvelle Convention adoptée par la Conférence internationale du Travail depuis 2011, date à laquelle la Convention sur les travailleurs domestiques (Convention 184) a été adoptée. Les Conventions sont des Conventions internationales juridiquement contraignantes, tandis que les Recommandations fournissent des conseils et des orientations.

En raison également de son passé politique, Albert Thomas connaissait l'importance que revêtent les contacts personnels. Ainsi, il a beaucoup voyagé pour rencontrer des fonctionnaires et leur expliquer le rôle de l'OIT. Il a beaucoup

voyagé en Asie, en particulier en Chine et au Japon, deux pays échappant au contrôle colonial, ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud. Albert Thomas était un travailleur acharné, qui voyageait souvent dans des conditions difficiles. Souffrant de diabète, il ne prenait pas en considération ses propres besoins en matière de santé. Il est mort subitement en 1932 alors que l'OIT était confrontée aux conséquences de la Grande dépression. Il n'avait que 53 ans. Il a laissé un héritage puissant sur lequel l'OIT a pu s'appuyer.

Note :

Pour une biographie et une analyse des débuts de l'OIT, rédigées par un proche collaborateur et haut fonctionnaire du Secrétariat de l'OIT, cf. E. J. Phelan, *Albert Thomas et la Création du B.I.T.*, Grasset, Paris, 1936.

Derniers développements de l'Assemblée des États parties à la Cour pénale internationale

Yasmina Gourchane

Responsable (à l'époque de la rédaction du texte) chargée de l'adhésion et de la sensibilisation – Coalition internationale pour la CPI, New York.

Publié en collaboration avec *The Federalist Debate*, Turin
Traduit de l'anglais par Didier Colmont – Île de France



Le 10 septembre 2018, le conseiller américain à la sécurité nationale, John Bolton, s'exprimant lors d'une réunion de la Federalist Society (USA, politiquement de droite) à Washington DC, a dénoncé publiquement la Cour pénale internationale (CPI).

Il a dit qu'elle était une création de « partisans d'une prétendue gouvernance mondiale » et a annoncé que les États-Unis utiliseraient tous les moyens nécessaires pour protéger ses citoyens et ceux de leurs pays alliés contre « les poursuites injustes de ce tribunal illégitime ».

Deux semaines plus tard, dans son discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, le président Donald Trump a confirmé avec force cette position, tout en adoptant également une posture sévère contre le multilatéralisme et les institutions mondiales en général. « Nous rejetons l'idéologie du mondialisme et nous adoptons la doctrine du patriotisme », a-t-il déclaré.

[John Bolton] a dit que la Cour pénale internationale était une création de « partisans d'une prétendue gouvernance mondiale » et a annoncé que les États-Unis utiliseraient tous les moyens nécessaires pour protéger ses citoyens et ceux de leurs pays alliés contre « les poursuites injustes de ce tribunal illégitime ».

Vingt ans après la signature du Statut de Rome, document d'orientation de la CPI, la Cour fait face non seulement à des critiques sur ses performances et sa jurisprudence, mais aussi à des menaces réelles qui pourraient empêcher ses fonctionnaires d'exécuter leurs mandats.

La Cour n'est pas étrangère à la critique. Au début des années 2000, John Bolton faisait partie de l'administration du président George W. Bush, siégeant à l'époque au poste de haut fonctionnaire du Département d'État et, plus tard, en tant qu'ambassadeur auprès des Nations Unies. Au cours de son mandat, il a négocié des dizaines (apparemment plus d'une centaine) d'accords bilatéraux d'immunité avec des États, à la fois parties et non parties au Statut de Rome.

En vertu de ces accords, le signataire est obligé de remettre tout ressortissant américain recherché par la CPI au gouvernement américain, et non à la Cour. Bolton faisait également partie de l'administration américaine lorsqu'elle a en fait « non signé » le Statut de Rome, soulignant ainsi son intention de ne jamais devenir partie à la Cour. De retour au gouvernement en tant que conseiller à la sécurité nationale, Bolton est à présent dans une position plus forte pour engager de nouvelles actions contre la CPI et ceux qui coopèrent avec elle.

En novembre 2017, la procureure générale de la CPI, Fatou Bensouda, a demandé l'autorisation d'ouvrir une enquête sur les crimes présumés commis en Afghanistan, ainsi que sur les crimes connexes qui auraient été commis sur le territoire d'autres États parties à la CPI.

La demande de la procureure affirme qu'il existe une base raisonnable pour croire que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis par les Talibans, en plus des crimes de guerre commis par des membres des Forces nationales de sécurité afghanes, des forces armées américaines et de la Central Intelligence Agency (CIA).

Avant que la Chambre préliminaire n'annonce sa décision de ne pas autoriser l'enquête, les États-Unis ont continué de réitérer leur refus de coopérer avec la CPI, le secrétaire d'État Mike Pompeo, dans un discours au German Marshall Fund début décembre 2018, évoquant une « Cour

internationale renégate » qui constitue une menace imminente à la souveraineté américaine.

Le 15 mars 2019, le secrétaire Pompeo a renforcé les mesures contre la CPI, annonçant une nouvelle politique américaine de restrictions de visa pour les personnes directement responsables de toute enquête de la CPI sur le personnel américain ou allié. À peine deux semaines plus tard, ces menaces se sont concrétisées lorsque le visa d'entrée de la procureure Bensouda aux États-Unis a été révoqué. Celle-ci a, à présent, une autorisation très limitée de se rendre aux États-Unis dans le cadre des affaires officielles de l'ONU, une restriction auparavant réservée aux représentants d'Iran, de Libye et de Palestine qui pourraient potentiellement constituer une menace pour la sécurité nationale.

Le 12 avril 2019, la Chambre préliminaire a déterminé que l'enquête sur l'Afghanistan ne servirait pas les intérêts de la justice, se prononçant contre l'autorisation d'une enquête sur la situation, même si la procureure peut toujours faire appel de la décision. Les ONG membres de la Coalition pour la CPI déclarent croire que les juges ont cédé à la pression et aux menaces de l'administration Trump.

Les menaces contre la CPI s'étendent au-delà de l'actuelle administration américaine. Le Président burundais, craignant des enquêtes, a soumis une lettre de retrait de son gouvernement en tant qu'État partie au Statut de Rome fin 2016. De même, en réponse à l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les crimes qui auraient été commis dans le cadre de la « guerre contre la drogue » du gouvernement, les Philippines ont annoncé leur intention de se retirer de la CPI, ce qui a été effectif en mars 2019.

Cette vague de sentiments anti-CPI se fait également sentir aux Nations Unies, avec des États qui s'efforcent de supprimer les références à la Cour et, de manière plus générale, à la justice internationale dans les résolutions du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale ou d'autres comités. Par exemple, lors d'une session plénière de l'Assemblée générale de novembre 2018 sur sa coopération avec les institutions régionales, le Soudan a appelé à un vote pour supprimer les références à la CPI et au Statut de Rome dans une résolution sur le Conseil de l'Europe.

Malgré la persistance de ces menaces, le bilan de la Cour en tant qu'instance judiciaire internationale impartiale continue de lui assurer un soutien global. Par exemple, des États se sont mobilisés pour bloquer la proposition du Soudan et ont voté pour maintenir les références à la CPI dans la résolution mentionnée précédemment. Autre élément important, la Chambre préliminaire III de la CPI a statué que la Cour peut maintenir sa compétence à l'égard des crimes qui auraient été commis à l'époque où un État était partie au Statut, quel que soit son statut actuel en tant qu'État partie, ce qui signifie que les enquêtes sur les situations au Burundi et aux Philippines peuvent toujours être poursuivies par la procureure.

Certains États et des organisations de la société civile contribuent à contrecarrer les attaques contre la CPI. Lors de la 73^{ème} session du débat de l'Assemblée générale de l'ONU, quelques jours à peine après les remarques initiales de Bolton contre la CPI, une vingtaine d'États se sont en effet référés explicitement à la Cour dans leurs déclarations, et les ministres des Affaires étrangères de trente-cinq États parties à la CPI ont publié une déclaration conjointe, soulignant tous la nécessité absolue de la Cour dans un ordre mondial fondé sur des règles. Quelques semaines plus tard, lors d'une session de

l'Assemblée générale sur la CPI, des États ont de nouveau rappelé l'importance du système du Statut de Rome dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que son rôle indispensable pour rendre justice aux victimes en cas d'échec des systèmes nationaux. Lors d'un débat du Conseil de sécurité en avril 2019 sur les violences sexuelles dans les conflits, une bonne dizaine d'États se sont prononcés explicitement en faveur de la CPI en tant qu'outil essentiel dans la lutte contre l'impunité.

Au cours de cette même période, six États, à savoir l'Argentine, le Canada, la Colombie, le Chili, le Paraguay et le Pérou, ont conjointement renvoyé la situation au Venezuela devant la CPI. Alors que la procureure menait déjà un examen préliminaire sur cette même situation, la saisine par ce groupe d'États parties peut être considéré comme un vote de confiance à l'égard du travail de la procureure. Même à un moment où deux gouvernements se sont retirés du traité établissant le premier organe judiciaire international permanent à juger des individus pour génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crime d'agression, la saisine par ce groupe d'États signale que le Statut de Rome et la Cour continuent de progresser dans la bonne direction pour mettre fin à l'impunité concernant les crimes graves.

Cette vague de sentiments anti-CPI se fait également sentir aux Nations Unies, avec des États qui s'efforcent de supprimer les références à la Cour et, de manière plus générale, à la justice internationale dans les résolutions du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale ou d'autres comités.

Face aux menaces ouvertes, la Cour et ses fonctionnaires poursuivent leur travail sans se décourager, de manière impartiale et indépendante, en prenant des mesures pour s'acquitter de leur mandat. En janvier, un accusé dans l'affaire République centrafricaine, Patrice-Edouard Ngaïssona, a comparu pour la première fois devant la Chambre préliminaire. En avril, les juges ont rejeté une contestation du libyen Saïf Kadhafi, confirmant la recevabilité de son affaire devant la Cour. En mai, la Chambre d'appel de la CPI a confirmé que la Jordanie ne s'était pas correctement acquittée de ses obligations vis-à-vis du Statut de Rome en ne procédant pas à l'arrestation d'Omar el-Béchir, ancien président du Soudan.

Malgré ces exemples, la Cour n'est pas dénuée de défauts, et fait face aux critiques non seulement de ses détracteurs, mais aussi de ses partisans, États et société civile comprise. En réaction aux longues procédures, aux critiques des enquêtes, aux jugements retardés et aux décisions judiciaires contestables, la société civile a commencé à demander un examen indépendant de la Cour, proposition qui prend de l'ampleur parmi les parties prenantes du système du Statut de Rome.

S'appuyant sur des évaluations similaires menées par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) et des tribunaux ad hoc, un examen indépendant de la CPI pourrait identifier, en consultation avec des acteurs clés, les défis cruciaux qui entravent le bon fonctionnement de la Cour. Cet examen pourrait se conclure par des recommandations concrètes à la Cour et à son Assemblée des États parties, qui se chargeraient ensuite de les exécuter. Alors que le système du Statut de Rome désigne sa prochaine génération de dirigeants en 2020-

2021, le moment est venu d'évaluer la voie à suivre. Un processus d'examen exploiterait les leçons tirées de ses premières années d'existence et fournirait une feuille de route pour la construction d'une institution plus efficace et plus légitime.

Ce tribunal du « Plus jamais ça » n'est pas là pour empiéter sur la souveraineté des nations, mais pour rendre justice aux victimes des crimes les plus graves. Lorsque la Cour est inefficace et improductive, ce sont finalement les victimes qui en souffrent le plus. La CPI est unique en ce qu'elle permet aux victimes de participer aux procédures et de demander réparation à tous les stades du processus, servant de rappel constant que la Cour a été créée pour rendre justice à ceux qui ont souffert d'atrocités inimaginables.

En fin de compte, les menaces pesant sur le système du Statut de Rome nous rappellent que la Cour mérite d'être défendue. Les chefs de gouvernement ont autrefois pu agir en toute impunité, sans craindre de répercussions lorsqu'ils commettaient de graves crimes internationaux. Mais l'existence même de cette institution constituée de cent vingt-deux États parties (près des deux tiers des membres de l'ONU) met à mal cette impunité.

La Cour a été conçue à une époque qui était plus idéaliste et doit aujourd'hui faire face à de grands défis. Pourtant, plus que jamais, le monde a besoin d'institutions comme la CPI pour défendre les victimes des crimes les plus odieux et assurer un avenir qui inclut un système solide de justice internationale.

Gardarem la terra – (Nous garderons la terre)

Robert Lafont

Publié dans *Fédéchoses* n°121, 3^{ème} trimestre 2003, à l'occasion du rassemblement « Larzac 2003 »

Robert Lafont, socio-linguiste, écrivain et universitaire occitan, auteur d'essais politiques fondamentaux (*La Révolution régionaliste, Sur La France...*) et théoricien de la notion de « colonialisme intérieur » (fin des années 1960 et début des années 1970) concernant des régions comme l'Occitanie (historique et linguistique) ou la Bretagne, a publié nombre de textes dans *Fdc* (et de prose ou de poèmes à Fédérop...). Il a créé le mouvement occitaniste et altermondialiste « Gardarem la terra » en 2003 et rédigé son Manifeste, estimant que « l'objectif politique du Peuple de la terre ne peut être que la gouvernance universelle » (un système fédéral démocratique mondial).

Il y a trente ans, les agriculteurs du Larzac menaient une lutte, qui devait se terminer par une victoire, contre la dépossession de leurs terres par l'Etat militariste. Elle attira l'attention du monde, suscita la convergence des luttes sociales, réunit sur le plateau toute une jeunesse européenne, vit passer des pacifistes venus de l'autre face de la terre. Maîtrisée dans tout son développement par les paysans eux-mêmes, elle reste exemplaire : elle a prouvé que des hommes et des femmes résolus agissant pour une juste cause peuvent griffer les décisions de la machine étatique ; par sa dimension planétaire elle annonçait le mouvement actuel passé par Seattle, Davos, Gênes, Porto Alegre ; riche de contenus dégagés tout au long du pacifique combat, elle donnait une espérance aux peuples de la terre soumis aux impérialismes.

Trente ans plus tard, le devoir des hommes libres est de rendre hommage aux paysans du Larzac, et en conséquence d'affirmer leur solidarité avec celui qui porte, avec ses camarades paysans, les formes nouvelles de leur combat, l'(ex) emprisonné José Bové.

Trente ans plus tard, les impérialismes sont rassemblés dans le pouvoir d'une oligarchie mondiale politico-financière maîtresse de la Planète à travers un système économique global et un Etat hégémonique possesseur d'une puissance absolue de mort. L'expérience vient d'en être faite en Afghanistan et en Iraq. Pour mettre la main sur les ressources et les relations stratégiques principales de l'économie du pétrole, une guerre a été déclenchée au mépris de toutes les conventions internationales, avec les moyens les plus terrifiants, en faisant servir l'hypocrisie et le mensonge les plus éhontés que l'histoire ait connus. On sait maintenant que les motifs invoqués étaient des faux, et l'on attend la suite de ce qui, au nom d'une lutte contre le terrorisme, a été déclaré une guerre permanente. Mais les résultats en apparaissent déjà piteux. Il y a une résistance des peuples contre laquelle l'inintelligence surarmée ne peut rien, que tuer, toujours tuer.

Trente ans plus tard, les périls que faisaient courir à la vie sur notre planète une course effrénée à la croissance économique pilotée par les logiques de profits et de puissance en sont arrivés à la phase d'urgence.

Les responsables en sont le même système économique, le même Etat hégémonique, qui refuse de se soumettre aux premières régulations préconisées à l'échelle internationale, le même groupe de personnes, pilliers et tueurs de la terre. Pendant qu'ils renforcent leur pouvoir et vassalisent un à un les Etats qu'ils terrorisent, une grande partie de l'humanité meurt de faim, de misère, de maladies non soignées. Les déserts avancent et les peuples meurent. Mais le sursaut du Larzac est devenu universel. Nous avons assisté en cette année 2003, dans les rues des cités du globe tout entier à la mobilisation contre la guerre, pour la vie, de ce qu'il faut bien appeler le « peuple de la terre ».

Pour les trente ans du Larzac, c'est à ce peuple que nous faisons appel, et lui proposons les trois objectifs de survie et peut-être d'épanouissement qui sont nés ici. Ce sont trois principes qui ont la valeur d'une déclaration universelle des droits :

1/ Le « peuple de la terre » a droit à la vie, quel que soit son lieu d'habitat et son degré de développement matériel et social. Jusqu'à ce jour il s'est fié et confié à des organisations partielles et rivales, qui ont eu en leur dernier parcours la forme de l'Etat. Il en est résulté des guerres perpétuelles, une soumission des faibles aux forts, des injustices effroyables et une humanité saignée à blanc. Aujourd'hui la plupart des Etats sont devenus des organisations désuètes, incapables, devant la globalisation qu'elles soutiennent, d'assurer la décision économique en leur cadre, et l'Etat hégémonique universel en gestation *illimite* leurs inconvénients et leurs crimes. En dernière instance, l'Organisation des Nations Unies a été bafouée par les Etats-Unis d'Amérique et frappée d'inanité. En conséquence, l'objectif politique du « peuple de la terre » ne peut être que la gouvernance universelle (un système fédéral démocratique mondial) à substituer aux Etats et au désordre de l'impérialisme capitaliste.

2 Les peuples et les pays ont droit à la vie, c'est-à-dire au plein développement en leurs lieux et selon l'irisation de la variété culturelle. Le droit au pays a été proclamé il y a trente ans sur le Larzac. Il l'a été en occitan (*Gardarem lo Larzac*) dans une langue que l'Etat français avait longuement maintenue dans ses geôles culturelles... Le temps est venu de dessiner les instances de la vie mondiale (et pour nous d'abord européenne) selon un organisation à étages, depuis la cellule de base de la vie sociale (appelée généralement le pays) jusqu'à l'*interrégionalité* la plus vaste, en passant par la région telle que la dessinent sa culture historique et ses relations naturelles. Il est grand temps d'instaurer la démocratie mondiale contre le tribalisme étatique, c'est-à-dire l'autonomie universelle.

3 La vie a droit à la vie. Devant les risques qu'elle court présentement du fait d'une exploitation sauvage pour le profit des maîtres du jeu capitaliste, une régulation est nécessaire. Seule une autorité du « peuple de la terre » dont l'organisation contraindrait les rivalités et effacerait l'hégémonie est capable de l'imposer ; ce que nous proposons, ce n'est pas une régression vers les formes de vie idylliques d'un pseudo âge d'or, ce n'est pas un rêve de paradis écologique, ce sont des choix démocratiques fondés sur un calcul sévère des inconvénients et des avantages de l'innovation et de l'exploitation techniques. Aucun progrès matériel n'est condamnable en soi (la vie sur la terre est une évolution, que l'homme relaie). Ce qui l'est, c'est sa retombée destructrice et son utilisation perverse par des pouvoirs sans scrupules. Si nous lançons aujourd'hui cet appel à un avenir que certains diront utopique, ce n'est pas que nous méprisons les analyses et les programmes.

C'est parce que nous croyons que le mouvement large et profond, qui a commencé à faire apparaître un « peuple de la terre », capable déjà de bouleverser l'histoire des sociétés humaines, inventera, dans l'avance et le combat, les formes d'organisation qui lui seront nécessaires. Nous serons avec lui pour cela avec décision et réalisme. Nous ne nous substituons pas à lui.

Sur le Larzac, le 9 août 2003, nous prenons le risque de dire cette espérance, à la mesure du danger.

Gardarem la Terra. Visca lo Pòble de la Terra.

Robert LAFONT

(Président du Forum pour l'éducation civique et sociale. Montpellier)

Ma vie comme fédéraliste mondiale Le monde de la pensée et les voyages

Lucy Law Webster

Dirigeante honoraire des Citizen for Global Solutions (section américaine du WFM) et membre active de l'Église presbytérienne de Cooperstown (NY)

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp – Lyon

Quand j'ai eu neuf ans j'ai écrit mon premier poème contre la guerre, cependant je pensais que la Deuxième Guerre mondiale était nécessaire. Nous étions en 1940 et les États-Unis n'étaient pas encore belligérants. Il y avait de nombreux arguments pour ou contre la guerre avec l'Axe et ce « jeu de tir à la corde » dans notre pays faisait des ricochets dans mon jeune cerveau. Raisonnablement il nous fallait combattre mais émotionnellement j'étais pour la paix. Après la guerre, quand j'ai été un peu plus âgée et plus sage, j'ai su les grandes erreurs qui avaient rendu nécessaire le carnage, le bain de sang et les horreurs, et pourquoi tout cela n'aurait jamais dû se produire. Si les États-Unis avaient rejoint la Société des Nations, si les nations avaient bloqué Hitler quand il avait commencé à remilitariser la Rhénanie, s'il y avait eu un soutien régénérateur et non punitif pour le peuple allemand après la Première Guerre les nazis ne seraient jamais parvenus au pouvoir. Il n'y aurait pas eu la Seconde Guerre mondiale, les 50 à 60 millions de morts causés par la guerre elle-même, les 6 millions de Juifs tués dans l'Holocauste et peut-être 10 millions ou plus dans les goulags. En fin de compte la Deuxième Guerre mondiale a été le plus épouvantable conflit militaire de l'histoire durant lequel 79 à 85 millions de personnes ont péri.

J'ai consacré beaucoup de temps de mon année senior, à diriger les World Student Federalists (WSF) et à créer un Conseil étudiant des étudiants fédéralistes mondiaux en Nouvelle Angleterre

Mon poème, publié dans *Parents Magazine* incluait cette ligne : « là où le peuple obéit aux lois mondiales ». Cette phrase est devenue mon Étoile polaire et m'a guidé à travers le globe pour construire un monde fédéré afin d'en finir avec la guerre. Mais, avant de m'occuper du monde, Je devais faire quelque chose à la maison... et Je n'avais alors que neuf ans. Plus tard, un à deux mois après le début de l'année scolaire 1948, deux étudiants de l'université de Princeton sont venus dans mon école et je réunis un groupe de lycéens pour les rencontrer et écouter leur suggestion que nous fondions une section des United World Federalists (UWF).

De nombreux scientifiques travaillaient à Princeton (New Jersey), tant à l'université que dans le grand laboratoire RCA qui avait conçu et construit certains des missiles et torpilles ayant gagné la guerre. Albert Einstein résidait aussi à Princeton, et il était un grand combattant pour la paix. Il connaissait mon père qui était un scientifique éminent du RCA.

Einstein aimait que des étudiants s'arrêtent à sa maison de Mercer Street pour discuter de la science et des affaires du monde. Lui et sa femme accueillaient la section UWF de Princeton et invitaient notre groupe d'écoliers qui créait une

section fédéraliste mondiale à leur maison. C'était un homme charismatique avec ses cheveux blancs ébouriffés et il nous inspirait dans nos efforts pour la paix et le gouvernement mondial.

« Il n'y a pas de salut pour la civilisation et même la race humaine, sauf par la création d'un gouvernement mondial » (Albert Einstein).

Bientôt la Day School de Princeton eut une section du World Federalist Movement (WFM), une organisation dans laquelle je suis toujours aujourd'hui. Cette école et ce que j'y ai appris ont eu un impact important sur moi. Quand je regarde en arrière, il est clair que mon travail, ma vie et mon caractère s'y sont totalement épanouis. « Lucie est bien déterminée, quand elle quittera les études elle fera quelque chose ! »

Ce sont cette énergie, cette passion, qui ont fait de moi une fédéraliste mondiale militante à l'âge de seize ans. Par la suite, à Wellesley College, j'ai été élue présidente nationale des étudiants du UWF. J'ai consacré beaucoup de temps de mon année senior, à diriger les World Student Federalists (WSF) et à créer un Conseil étudiant des étudiants fédéralistes mondiaux en Nouvelle Angleterre ayant des activités dans quelques huit universités y compris Harvard, MIT, Smith, Mt. Holyoke et Wellesley.

Après mon diplôme de cette dernière, je suis devenue pour un temps secrétaire générale du Bureau des WSF, une position qui m'a permis de voyager dans toute l'Europe pour parler à des réunions importantes et appeler à soutenir le mouvement fédéraliste. De retour aux États-Unis

j'ai étudié la science politique et les relations internationales à l'université de Columbia tout en travaillant à l'Institute for World Order. Habitant New York près de l'ONU, m'a convaincu que sa Charte n'était pas adéquate pour prévenir des guerres futures. L'asymétrie criante du Conseil de sécurité donnant aux cinq vainqueurs de la guerre des pouvoirs exceptionnels leur permettait de faire la guerre sans se soucier des crimes de leurs dirigeants ni de la violence structurelle des élites proches du pouvoir.

J'ai également été secrétaire du Young Adult Council for Social Welfare qui organisait la délégation à l'Assemblée mondiale de la jeunesse, une grande conférence internationale, à laquelle j'ai participé à Singapour. (Intéressant, il a été divulgué depuis lors que la CIA donnait secrètement des fonds à ce Conseil afin d'équilibrer le développement de programmes similaires dans les pays communistes au temps de la Guerre froide). Sur la route de Singapour j'ai travaillé pour la délégation pakistanaise au Conseil économique et social de l'ONU durant la session de l'été 1954 à Genève et visité le Bureau des WSF à Amsterdam.

La Conférence de Singapour a duré une semaine et été suivie par la majeure partie de mon tour de conférences autour du monde dans le paysage géopolitique rapidement évolutif de l'Asie du Sud-Est. Il était financé par quelques 50 sections des UWF avançant chacune la somme de 35 dollars US « pour envoyer Lucy Law autour du monde ». Le voyage vers Singapour en passant par l'Europe était la première étape de cette tournée qui m'envoya dans quelques 20 pays puis une cinquantaine de villes m'ayant parrainé aux États-Unis.

J'ai voyagé de Singapour à Kuala Lumpur avec quelques autres délégués. Nous y avons rencontré le gouvernement malais pour discuter de leur démocratie naissante et de ce que signifierait pour eux le fédéralisme mondial. Ensuite j'ai poursuivi seule sur Saïgon durant l'été 1954, juste quelques mois après la défaite française de Dien Bien Phu et je me souviens de la foule des réfugiés dans la capitale. Les personnes auxquelles je venais parler espéraient que j'apportais quelque sorte de plan de paix entre le Sud et le Nord Vietnam. Bien entendu je n'avais solution de cette sorte et j'éprouve une grande tristesse pour cette époque, mon manque de réponses et la guerre plus terrible qui allait suivre rapidement.

Durant mon voyage en Asie du Sud-Est j'ai vu et entendu ce qu'avait été le respect pour l'Amérique, et l'idée d'un gouvernement mondial s'évaporait lentement au fur et à mesure que la Guerre froide se répandait sa glaciation diabolique autour du globe.

Après mon retour aux USA j'ai commencé à sortir avec David Webster, un correspondant de radio et télévision britannique en congé de la BBC travaillant pour la radio de l'ONU à New York. Je l'avais brièvement rencontré lors d'une visite à Londres et Cambridge, après mon travail au petit bureau des WSF d'Amsterdam et avant mon tour du monde. David s'était lui aussi occupé de ce bureau en 1953 avant de rejoindre la BBC. Alors que j'étais à Londres et que je suis restée brièvement à la National Students House il m'avait emmené faire un tour en scooter chez Smidt's à Soho, un très bon coin pour dîner.

Nous nous sommes rapidement mariés, sommes partis pour l'Angleterre et avons élevé nos deux fils, Daniel et Alexander. À Londres j'ai travaillé dans les médias, la recherche en marketing et sur l'opinion, en plus de mes activités au sein de la Federal Union, de l'Association of World Federalists et du World Movement for World Federal Government (WMWFG, aujourd'hui WFM). David a poursuivi sa carrière à la BBC.

De 1971 à 1975 nous avons vécu à New York et j'ai été active dans le WMWFG international comme présidente de son Comité exécutif durant quelques années y compris pour le Congrès fédéraliste mondial de Tokyo de 1980.

Revenue à New York j'ai travaillé pour l'Unicef puis pour le Secrétariat de l'ONU comme assistante du secrétaire général de la Seconde conférence mondiale sur la lutte contre le racisme tenue à Genève. À la différence des première et troisième conférences contre le racisme, l'ensemble des délégations a bien travaillé et signé un document final ayant un important impact sur le but général de mettre fin à l'apartheid et à d'autres formes de discrimination raciale à un moment où celui-ci était un défi pour la paix et le développement. Au même moment j'ai obtenu un Masters of Science Degree en Relations internationales.

Mon principal travail à l'ONU a été Political Affairs Officer au Département pour les questions du désarmement où j'ai dirigé deux publications de l'ONU, secrétaire de la

Commission sur le désarmement des Nations Unies puis officier de liaison en charge de la presse et des ONG durant les conférences de révision du Traité de non-prolifération nucléaire, de 1990 à 1995.

La guerre est une création humaine, elle ne découle pas de manière inévitable d'une cause naturelle.

Après avoir l'atteint l'âge de la retraite à l'ONU, j'ai travaillé pour les Economists for Peace and Security (EPS) comme directrice exécutive et directeur de programme, et je continue comme secrétaire du Conseil et contributrice à leur revue trimestrielle. Toujours férue d'apprendre j'ai réussi durant cette période un second MA cette fois en politique économique et en finances. Puis je suis devenue directrice exécutive du Center for War and Peace Studies et membre du Comité de pilotage du World Federalist Institute contribuant à sa publication *Minerva*. J'ai également été vice-présidente du Conseil du WFM et présidente du chapitre de New York des Citizens for Global Solutions.

En 2011, suite aux attaques terroristes du 11 septembre, les États-Unis ont reçu un vote de sympathie massif et un feu vert du Conseil de sécurité de l'ONU pour intervenir en Afghanistan. Vu que la réponse américaine était loin d'être aussi efficace et constructive qu'aurait pu l'être une action multilatérale coordonnée avec prudence, j'ai rédigé une Déclaration d'opposition au nom des Economists Aligned for Arms Reduction (ECAAR) aujourd'hui les EPS. Elle a été signée par plus de 200 économistes, dont au moins 8 lauréats du Nobel. Je m'efforçai de trouver une voie permettant que nos structures de pouvoir puissent réellement fonctionner automatiquement. Il y a beaucoup de force dans la manière selon laquelle les économies poussent les gens à agir comme ils le font mais la question est comment l'exploiter d'une manière créative. Au-delà nous avons besoin de plus d'action multilatérale réfléchie afin que le système des Nations Unies puisse réussir en même temps qu'il s'attaque aux problèmes du changement climatique et de l'inégalité.

Dans un texte, « A New Deal for the World » j'ai mis en évidence comment mettre fin à la guerre et comment mettre en place un New Deal pour la prospérité et la dignité de l'ensemble du globe.

La guerre est une création humaine, elle ne découle pas de manière inévitable d'une cause naturelle.

Bien que les humains aient dépensé nombre de millénaires dans des relations compétitives et de fréquentes et violentes confrontations, nous savons désormais comment distinguer une compétition saine d'un conflit destructeur. Et nous savons comment empêcher une violence dysfonctionnelle. De plus, l'attitude « boys will be boys » envers la guerre est devenue dysfonctionnelle avec le développement de la technologie militaire moderne.

Nous savons également comment assurer la sécurité économique et la dignité sociale pour tous. Les grandes inégalités du système mondial actuel sont seulement un facteur contributif de notre propension à aborder nos divers intérêts par la confrontation, mais, réduire ces inégalités diminuerait la défiance et la tension. Ici, et encore, rien n'est programmé dans nos gènes qui induise inévitablement l'inégalité ou l'injustice. Nous sommes maîtres de notre sort ou, du moins, nous pourrions l'être. Cependant les structures économiques

et sociales existantes et l'histoire des interactions contraires contribuent à l'insécurité de l'humanité. Il y a, bien sûr, diverses formes de fraudes délibérées et d'égoïsme extrême qui minent le contrat social implicite et rendent nécessaires le contrôle citoyen et la régulation gouvernementale.

Les grandes inégalités du système mondial actuel sont seulement un facteur contributif de notre propension à aborder nos divers intérêts par la confrontation, mais, réduire ces inégalités diminuerait la défiance et la tension.

La poésie m'a toujours émue et elle a exprimé quelque chose de fort au-delà des réalités dures et difficiles de la guerre et de l'économie. Alfred Tennyson (poète britannique de l'époque victorienne, 1809-1892, NdT) est devenu mon favori, car il a exprimé le sens commun et une fédération du monde en face de la guerre.

Alfred Tennyson, *Locksley Hall* (1842).

Jusqu'à ce que le tambour de guerre cesse et que les drapeaux des armées soient en berne
Dans le Parlement de l'homme et la Fédération du monde
Et là, le sens commun de la plupart gardera un royaume agité dans l'effroi.
Et la terre de bonté aura un sommeil paisible, dans une loi universelle.

Je me suis essayé à la poésie. Ce n'est pas du Tennyson en aucune mesure, mais l'esprit et la passion sont là.

Lucy Webster. De Rome à Rome.

Je me souviens, je me souviens,
Le vol de Rome à Rome, revenant au milieu de l'océan, le 9 novembre 2001,
J'étais allée à Ventotene pour étudier la guerre et la paix, j'avais appris que la guerre ne fait pas la paix ! La paix vient des soins et de la justice
Quand toutes les lois du monde obéissent. J'avais écrit comme une enfant pour le 7 décembre 1941
Quand saurons-nous apprendre ? Quand saurons-nous ?

Au cours des années j'ai appris à connaître un large réseau de gens, y compris la Présidente Indira Gandhi en Inde, de nombreux leaders au Japon et en Corée du Sud qui travaillent pour la paix et la justice. Les responsables fédéralistes qui ont permis l'établissement de la Cour pénale internationale de La

Haye ont créé un précédent important de même que nos assemblées modèles en Amérique latine, et les membres importants de Parlements ayant des objectifs et des idées fédéralistes mondiaux en Amérique du Sud.

Je ne suis pas découragée, je me suis simplement enhardie pour essayer avec plus encore d'énergie de mettre en place « un système politique et légal pour abolir la guerre ». Son pivot est d'introduire un système de votes pondérés à l'Assemblée générale des Nations Unies et de renforcer leur capacité à soutenir les démocraties en lutte. Je comprends que le changement avance doucement et je veux bien être patiente et accepter la lenteur du progrès, bien que je ressente parfois une frustration.

J'ai recherché toute ma vie des approches multinationales à des crises internationales et l'amélioration de la capacité des Nations Unies à répondre rapidement à des situations dangereuses. Lorsque Oussama Ben Laden était en Afghanistan après avoir détruit le World Trade Center, l'ONU aurait dû envoyer des shérifs des Nations Unies pour l'arrêter, éventuellement des forces spéciales. Je ne dis pas qu'on ne devrait pas utiliser la force, car lancer des bombes ne fait que tuer des gens ordinaires.

J'ai souvent vu la lutte pour un gouvernement mondial comme de grimper sur un escalator qui descend. Ce n'est pas la chose la plus simple du monde, mais c'est mieux de monter que de rester sur place.

Une dernière pensée pour finir. Pensez combien Sisyphe aurait eu plus de facilités si nous nous étions unis pour pousser son rocher. Et si les fédéralistes mondiaux pouvaient changer le sens de l'escalator vers le sommet.

Ma vie de fédéraliste mondiale a été excitante, mais elle en a valu la peine, même si je n'ai pu atteindre le sommet.

J'espère sincèrement qu'une nouvelle génération viendra et que nous aurons une paix perpétuelle dans le monde entier.

Faits marquants et réalisations du mouvement fédéraliste mondial au cours des 25 dernières années.

Un entretien avec Bill Pace

Fergus Watt

Directeur exécutif du WFM-Canada et ancien directeur du Comité exécutif du WFM-IGP, membre du UN2020 Initiative's Coordination Group – Ottawa

Extraits d'un entretien publié sur *Mondial*, New York
Traduit de l'anglais par Pauline Gessant – Hauts de France



Le directeur exécutif du Mouvement fédéraliste mondial, Bill Pace, photographié aux côtés de Martin Luther King. Bill Pace a été inspiré par le militantisme de Martin Luther King qui s'est battu toute sa vie pour la paix mondiale et la justice

Mondial (publication du Secrétariat de NY du WFM) a demandé à Bill Pace de revenir sur certains des faits marquants et des réalisations de ses 25 années de carrière en tant que directeur exécutif du World Federalist Movement – Institute for Global Policy, dont la plupart ont également inclus son rôle de responsable de la coalition des ONG pour la Cour pénale internationale (CPI). Des extraits de l'entretien sont reproduits ci-dessous.

Pouvez-vous nous décrire la nature du Mouvement fédéraliste mondial quand vous avez commencé votre travail en tant que directeur exécutif ?

Le Mouvement fédéraliste mondial était un ancien mouvement pour la paix basé sur la prévention de la troisième guerre mondiale en essayant de réformer la Charte de l'ONU afin d'obtenir la primauté de la loi sur l'utilisation de la force militaire et le nationalisme extrême. En 1946, de nombreuses personnes avaient vécu deux des plus grandes guerres internationales de l'histoire, et de nombreux universitaires, dont Einstein, pensaient que la communauté de l'après-guerre avait 5 ou 10 ans pour prévenir la troisième guerre mondiale. Ainsi, alors qu'il y avait suffisamment d'armes pour détruire la planète mille fois, la question était de savoir comment y faire face. Et c'était la cause essentielle du WFM.

J'ai commencé comme secrétaire général de l'organisation, puis en avril 1994, j'en suis devenu le directeur exécutif. À l'époque, nous n'avions qu'un petit bureau à Amsterdam, qui organisait les réunions de direction pour le Comité exécutif et le Conseil, mais ne disposait pas d'un véritable personnel chargé des programmes. L'organisation comptait quelques milliers de membres, principalement aux

États-Unis et en Europe. Il n'y avait aucune participation d'Amérique du Sud, d'Afrique ou d'Asie. Aujourd'hui, entre ses différents programmes (dont la Coalition pour la CPI et la Coalition pour la responsabilité de protéger), nous avons pu étendre ce réseau à plus de 2 500 organisations membres de plus de 150 pays.

Je prends ma retraite à un moment où ces questions de « Pourquoi la guerre ? » sont plus intenses qu'elles ne l'ont été probablement au cours des 30 ou 40 dernières années.

Quelle était votre motivation pour poursuivre une carrière dans le domaine des Droits de l'Homme et de la justice internationale ?

J'ai résisté à l'appel au Vietnam et je suis devenu obsédé par la compréhension de l'institution de la guerre. Je me souviens très bien d'avoir été dans une bibliothèque de Denver et d'être tombé sur le livre *Einstein on Peace*, une biographie de 500 pages sur la lutte d'Einstein pour comprendre la question « Pourquoi la guerre ? » Il pensait que la voie à suivre pour faire face à la guerre était celle des fédéralistes mondiaux. (...)

Pourriez-vous partager certains de vos premières expériences de travail sur le terrain ?

Mon premier véritable emploi a été de travailler dans l'ouest, dans les montagnes Rocheuses, sur l'environnement et les questions de désarmement au niveau local. Ma première expérience internationale a eu lieu en 1988, lorsque j'ai été embauché par Amnesty International États-Unis pour participer à une initiative appelée Human Rights Now, qui était une tournée Rock and Roll pour promouvoir le 40^{ème} anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme. Il s'agissait d'une expérience extraordinaire pour voir comment relativement peu de gens pouvaient organiser quelque chose qui pouvait faire bouger des centaines de milliers de personnes dans une inspiration politiquement importante sur les droits. Cette idée a vraiment joué un rôle clé dans l'activation du WFM, en montrant que quelques organisations seulement pouvaient vraiment faire la différence.

Des années plus tard, le WFM a joué un rôle essentiel dans la campagne 1 pour 7 milliards, l'Appel de La Haye pour la paix, la campagne UN2020 à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la Charte.

Des années plus tard, le WFM a joué un rôle essentiel dans la campagne 1 pour 7 milliards, l'Appel de La Haye pour la paix, la campagne UN2020 à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la Charte.

Qui sont les trois personnes avec lesquelles vous avez travaillé que vous admirez le plus ?

Bien qu'il soit controversé, Kofi Annan a été un secrétaire général très important, avec qui j'ai eu la chance de développer à la fois une relation professionnelle et personnelle.

Bien que son héritage soit toujours débattu, je pense qu'il était déterminé à s'opposer aux grandes puissances et à la corruption des principes énoncés dans la Charte.

Travailler avec Silvia Fernández de Gurmendi au cours des 25 dernières années a été incroyablement gratifiant. D'abord en tant que leader dans le processus visant au Statut de Rome (de la CPI), comme membre de l'équipe pionnière pour la Cour puis comme présidente et enfin un juge de la Cour. Enfin, en tant que personne non gouvernementale, M. Ben Ferencz, le dernier procureur survivant du tribunal de Nuremberg, qui inlassablement s'est battu pour les principes du fédéralisme mondial, l'interdiction de la guerre et la reconnaissance du crime d'agression. Il est difficile de retenir trois personnes parce qu'il y en a certainement beaucoup, mais ce sont trois qui ont été très inspirantes.

Vous êtes arrivé à l'organisation après avoir joué un rôle clé dans les préparatifs de la société civile pour le Sommet de la Terre de 1992. Quels ont été les principaux jalons de la croissance de l'organisation entre cette date et aujourd'hui ?

Je travaillais pour le Sommet de la Terre en tant que membre du Centre pour le développement du droit international (CDIL), qui a été plus tard intégré au WFM en tant qu'organisation de soutien lorsque j'en suis devenu le directeur exécutif. On m'a demandé de présider un groupe de travail sur les questions juridiques et institutionnelles, concentré sur l'aspect de la mise en œuvre des résultats du Sommet de la Terre. Nous voulions voir le programme environnemental de l'ONU devenir une organisation environnementale des Nations Unies. Le point de vue était que les deux tiers de la terre n'appartenant à aucun État-nation, le renforcement de la gouvernance internationale viendrait donc du monde de l'environnement.

On m'a demandé de présider un groupe de travail sur les questions juridiques et institutionnelles, concentré sur l'aspect de la mise en œuvre des résultats du Sommet de la Terre.

Depuis lors, je crois que le principal jalon de l'organisation a été le renforcement de l'architecture de la paix et des droits de l'Homme de l'ordre juridique international, notamment en ce qui concerne les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les génocides et les avancées sur le crime d'agression. Nous avons pu le faire en créant des relations et en développant la synergie avec les différents groupes de défense des droits de l'Homme et les groupes environnementaux.

Vous étiez présent lors de la signature du Statut de Rome, le traité qui a établi la Cour pénale internationale il y a 20 ans. Comment était-ce ?

Je crois que le *Times of India* l'a qualifié d'une « législation internationale aux proportions historiques ». Il s'agissait d'une des plus grandes avancées de la politique internationale et le plus grand espoir de paix de ces temps. Lorsque la décision

d'adopter, et de rejeter les efforts de l'Inde et des États-Unis visant à bloquer le Traité, a été connue, il y a eu un tonnerre d'applaudissements émotionnels pour environ 25 minutes. Ceux qui étaient là ont contribué à écrire l'histoire. Bien que l'héritage de ce que nous avons réalisé avec le Statut de Rome soit encore en cours de détermination, je pense qu'il s'agit de l'un des traités les plus solides adoptés par les gouvernements au sein de l'Assemblée générale, et qui, je crois, a un potentiel extraordinaire pour promouvoir la paix dans le monde.

La plus grande réussite a été de pouvoir passer d'une organisation de 3 employés et un budget de 100 000 dollars à une organisation avec plusieurs bureaux régionaux, un effectif de 40 personnes, des centaines de stagiaires et de bénévoles et un budget qui a culminé à 4,5 millions de dollars.

Quels sont les principaux succès que vous pouvez souligner de votre mandat au WFM ? Quels sont les échecs que l'organisation a connus ?

La plus grande réussite a été de pouvoir passer d'une organisation de 3 employés et un budget de 100 000 dollars à une organisation avec plusieurs bureaux régionaux, un effectif de 40 personnes, des centaines de stagiaires et de bénévoles et un budget qui a culminé à 4,5 millions de dollars. Lorsque je suis devenu directeur exécutif, je tenais à développer des réseaux et des campagnes stratégiques, qui se sont concentrés sur différents aspects qui étaient inclus dans le fédéralisme mondial. Le WFM a réussi à accomplir cela en construisant son réseau et en établissant ses différentes campagnes, dont celle de l'Appel de La Haye pour la paix et la campagne 1 pour 7 milliards, et à travers ses différents programmes, notamment la Coalition pour la responsabilité de protéger et la Coalition pour la lutte contre le crime international qui travaillent collectivement au renforcement du droit international et des droits de l'Homme.

L'échec regrettable est que le WFM n'a pas été en mesure de maintenir ses différents programmes. La combinaison de l'effondrement financier de 2008 et le retrait du soutien politique à de nombreux de nos projets ont eu pour conséquence que le WFM a dû faire de plus en plus avec de moins en moins.

Quelle a été la décision la plus difficile que vous ayez dû prendre pendant votre mandat au sein du mouvement ?

Les décisions les plus difficiles ont été prises au cours des deux dernières années, avec la transition de la nouvelle direction tant au sein de notre organisation qu'au sein de la sphère politique. C'est une période très douce-amère pour prendre du recul par rapport à ma position dans un monde où le gouvernement américain et tant d'autres gouvernements abandonnent les éléments les plus progressistes de l'ordre juridique de l'après-guerre au profit d'un leadership autocratique. Mais j'espère que le WFM sera capable de traverser les différentes transitions et d'en sortir plus fort. L'organisation a accueilli un nouveau directeur exécutif qui apporte des compétences uniques qu'aucun directeur du WFM n'a jamais eues. Je pense que les femmes fortes qui ont été élues à des postes de direction dans l'organisation seront une autre force de cette période de transition.

Pour l'avenir, quels sont les principaux défis pour l'organisation ?

La vérité est que nous avons eu plus de propositions de réforme de la Charte des Nations Unies que de membres. Nous avons eu plus de propositions sur ce à quoi ressemble le fédéralisme mondial et beaucoup d'entre elles s'annulent les unes les autres. L'un des principaux défis de l'organisation a été de développer une vision claire de ce que nous voulons et de la manière dont nous le voulons, ce qui est plus important que jamais.

Pour l'avenir, il sera vital de disposer d'un plan stratégique clair et de continuer à renforcer le soutien à notre vision de la démocratie internationale et des principes démocratiques. Je dois espérer que nous pourrions survivre aux tempêtes de la régression politique.

Les John Bolton du monde entier savent que nous sommes une menace pour tout ce que le nationalisme extrême représente.

En tant qu'initié de longue date, quels sont les enjeux dans le domaine du droit international et de la paix mondiale qui ne sont pas reconnus dans les médias grand public ou enseignés dans les universités ?

Le « comment » est plus important que le « quoi ». Il est important d'avoir les objectifs que vous voulez que les Nations Unies et la communauté internationale adoptent, mais c'est la façon dont vous atteignez ces objectifs qui détermine tout le reste. Je pense que les médias et le monde universitaire ont échoué lamentablement à comprendre comment les organisations internationales fonctionnent et comment la démocratie internationale peut être réalisée.

Quels conseils donneriez-vous aux plus jeunes générations qui font carrière dans ce domaine ?

Je lirais *Einstein on Peace* et *L'anatomie de la paix* d'Emery Reves. Mais je pense que la meilleure façon de s'informer sur le sujet est d'être en son sein. Servir en tant que stagiaire, volontaire dans le domaine afin que vous puissiez vous renseigner sur le travail des organisations internationales et l'immense travail qu'elles font pour améliorer notre monde. Je vais terminer en partageant un court mantra : « *La race humaine doit faire la paix*

avec elle-même, avec le reste de la vie sur cette planète, pour cette planète ». Je crois que notre mouvement pour la paix partage les principes du fédéralisme, qui nous donnent les outils juridiques pour le faire.



Autre chose à ajouter ?

Toutes les grandes réalisations proviennent de quelques personnes qui travaillent ensemble et c'est quelque chose qui est au cœur de notre organisation. J'espère que nous pouvons profiter de cette dynamique pour réaliser le premier objectif du préambule de la Charte des Nations Unies, et « sauver les générations suivantes du fléau de la guerre ».

Bill Pace a été directeur exécutif du Mouvement fédéraliste mondial-Institut pour une Politique globale (WFM-IGP) de 1994 à 2019. Il a été coordinateur de la Coalition pour la CPI depuis sa fondation en 1995 et est co-fondateur et membre du Comité directeur de la Coalition internationale pour la responsabilité de protéger. Il s'est engagé pour la justice, l'État de droit, le droit de l'environnement, et les droits de l'Homme depuis 30 ans. Il a précédemment été secrétaire général de

Les John Bolton du monde entier savent que nous sommes une menace pour tout ce que le nationalisme extrême représente.

l'Appel de la Haye pour la paix, directeur du Centre pour le développement du droit international, et directeur de la section Relations des Concerts pour les droits de l'Homme à Amnesty International, entre autres. Il est président du conseil d'administration du Center for United Nations Reform Education et membre du conseil consultatif de la One Earth Foundation, ainsi que co-fondateur du comité directeur des ONG pour la Commission du développement durable des Nations Unies et du groupe de travail des ONG sur le Conseil de sécurité des Nations Unies. Il a reçu la médaille William J. Butler pour les droits de l'Homme du Urban Morgan Institute for Human Rights et est actuellement boursier de la Fondation Ashoka.

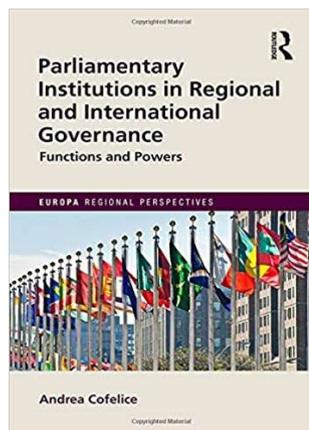
La réforme de l'ONU « à traité constant » - Le cas du « système de développement »

Andrea Cofelice

Chercheur au Centre d'études sur le fédéralisme de Turin

Publié initialement par *The Federalist Debate*, Turin, Vol. XXXII, n° 1, mars 2019

Traduit de l'anglais par Alexandre Marin – Bruxelles



En adéquation avec l'état d'avancement du chantier que constitue la réforme des Nations Unies, l'actuel Secrétaire général Antonio Guterres a, depuis le début de son mandat en 2017, présenté une série de propositions pour renforcer leur système de développement, en réformant le pilier « paix et sécurité », et en simplifiant la gestion de l'Organisation.

Empruntant à dessein une terminologie utilisée dans ce

qui a trait à l'Union européenne (UE), on pourrait définir l'approche de Guterres comme une tentative de réformer l'Organisation à *traité constant*. Prenant acte de l'impossibilité, en cette période, d'initier un *grand bargain* sur la réforme des institutions intergouvernementales, – en raison d'une absence de consensus politique entre États membres, en particulier vis-à-vis de la mère de toutes les réformes, celle du Conseil de sécurité – le Secrétaire général a choisi une stratégie plus pragmatique, qui se contente de réordonner et de rendre plus efficace le système bureaucratique de l'ONU.

En adéquation avec l'état d'avancement du chantier que constitue la réforme des Nations Unies, l'actuel Secrétaire général Antonio Guterres a, depuis le début de son mandat en 2017, présenté une série de propositions pour renforcer leur système de développement, en réformant le pilier « paix et sécurité », et en simplifiant la gestion de l'Organisation.

Il ne faut toutefois pas réduire une telle décision à une simple opération de *maquillage*. Les trois projets de réforme – développement, paix et sécurité, gestion de l'Organisation – s'appuient de manière cohérente sur une seule vision stratégique qui poursuit en substance deux objectifs complémentaires. D'une part, il s'agit d'augmenter les capacités opérationnelles et de gouvernance du Secrétariat, en promouvant la rationalisation et la concentration de fonctions importantes d'exécution et de contrôle. Aujourd'hui, ces fonctions sont dispersées entre les différents départements et agences des Nations Unies. D'autre part, l'autre objectif est de renforcer la présence et l'efficacité des actions de l'Organisation « sur le terrain », en restructurant et en renforçant le réseau des missions, des équipes, et des bureaux nationaux et régionaux des Nations Unies.

D'une manière générale, le but est de consolider le Secrétariat en lui octroyant davantage de pouvoirs exécutifs et de contrôle

pour qu'il ait la capacité d'agir sur le terrain grâce à une nouvelle génération de bureaux nationaux et régionaux de façon plus rapide, transparente, et efficace.

La réforme du système de développement des Nations Unies, dont le texte a été adopté par l'Assemblée générale à l'unanimité en mai 2018 (résolution 72/279), constitue le premier témoignage d'une telle vision qui puisse se concrétiser de manière opérationnelle. La réforme a été initiée par le Secrétaire général dans deux rapports, publiés respectivement en juillet et en décembre 2017, et est le résultat de nombreuses consultations entre États membres, déroulées dans le cadre du Conseil économique et Social (ECOSOC).

Ce qui génère l'urgence qu'il y a à réformer le système de développement de l'Organisation, c'est, entre autres, la nécessité d'accélérer le processus d'activation des Objectifs de développement durable, programme d'action global de dix-sept points adoptés par l'ONU en 2015 et qui doit être mis en œuvre d'ici à 2030, dans le but de favoriser le développement humain, de promouvoir le bien-être, et de protéger l'environnement. Qui plus est, selon le rapport de mise à jour le plus récent, qui date de juin 2018, pour la première fois depuis une décennie, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté, passant de 777 millions en 2015 à 815 millions en 2016. Les principaux facteurs de cette insécurité alimentaire sont : le changement climatique, les conflits, l'augmentation des inégalités, et l'urbanisation rapide.

Des six chapitres de la réforme, il est possible de relever trois points fondamentaux.

Une nouvelle génération de « team nationale »

La réforme modifie le modèle institutionnel et opératif des *team* nationales des Nations Unies, composées des représentants des différentes entités de l'ONU qui opèrent à un niveau local pour favoriser une riposte plus adaptée aux exigences spécifiques de chaque pays dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. La présence de l'Organisation dans ce domaine restera définie par le « Cadre d'assistance au développement des Nations Unies », un document spécifique qui contient, pour chaque pays, des objectifs stratégiques à atteindre à moyen terme, la vision collective et la réponse apportée par l'ONU aux priorités nationales, qui deviendra l'instrument de planification le plus important des Nations Unies, au soutien d'agences de développement nationales. Contrairement à ce qui a lieu à l'heure actuelle, de multiples acteurs (autorités locales et nationales, parlements, société civile, institutions régionales et internationales, universités, et entreprises) seront impliqués dans la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation de cet instrument. En outre, le gouvernement hôte participera avec les représentants des Nations Unies au choix de la

composition des *team* nationales au début de chaque cycle de programmation.

Un système indépendant et renforcé par des « coordinateurs résidents »

Les *team* nationales des Nations Unies continueront à être guidées par la figure du « coordinateur résident », le fonctionnaire des Nations Unies le plus haut dans la hiérarchie qui opère au niveau des pays dans le secteur du développement. Ce rôle sera renforcé en 2019. Sa fonction sera séparée et indépendante de celle de représentant du UNDP (Programme des Nations Unies pour le développement) ; il aura des capacités de décision accrues dans la gestion des *team* nationales, en particulier dans les situations d'urgence ou de crises humanitaires ; enfin, il rendra compte de son action directement au Secrétaire général, et non plus à des structures régionales intermédiaires, avec le résultat de rationaliser la chaîne bureaucratique de l'Organisation, souvent source de retard et de dysfonctionnements.

Un « pacte de financement » pour le développement

Le système de développement des Nations Unies sera financé grâce à un « pacte » (funding compact) qui prévoit des engagements réciproques entre États et institutions de l'ONU. Les États garantissent un soutien financier plus régulier, durable, et responsable, au travers d'obligations pluriannuelles. Les organismes de l'ONU s'engagent en retour à présenter chaque année les résultats qu'ils auront obtenus à un niveau systémique ; adhérer à l'initiative pour la transparence des aides internationales ; faciliter l'accès aux données sur les financements ; offrir une visibilité accrue aux contributions des États membres ; faire

L'analyse de ces trois aspects montre comment la réforme du système de développement poursuit des solutions desquelles chaque partie sort gagnante.

appel à des évaluations indépendantes sur la qualité des résultats obtenus ; destiner à des activités communes au moins 15% des ressources non stratégiques de chaque agence de développement.

L'analyse de ces trois aspects montre comment la réforme du système de développement poursuit des solutions desquelles chaque partie sort gagnante : le Secrétaire général obtient le renforcement de ses fonctions exécutives et de contrôle ; les États donateurs (surtout les USA et l'Union européenne) ont droit à un meilleur accès aux résultats, ainsi qu'à des garanties quant à la transparence et à la rationalisation de l'usage des ressources. Les États bénéficiaires à tendance souverainiste (entre autres, la Chine, la Russie, et certains États africains) obtiennent des responsabilités plus importantes lorsqu'il s'agit de définir des stratégies nationales de développement et dans la composition de *team* nationales.

Naturellement, le test pour vérifier le bien-fondé de la réforme sera la capacité accrue du système de développement des Nations Unies à obtenir des résultats efficaces dans le

domaine de la réduction des inégalités, la lutte contre la pauvreté, et la promotion d'objectifs de développement durable. Après tout, pour reprendre les mots d'Antonio Guterres, *"reform is about putting in place the mechanisms to make a real difference in the lives of people"*.

Mr. Josep Borell à la tribune du conseil de sécurité de l'ONU

Jean-Guy Giraud
08 - 05 - 2020



Ce 8 Mai 2020 à 16.00, **M. Josep Borell** - Haut Représentant de l'UE - prononcera un discours à la tribune du **Conseil de sécurité de l'ONU** à New York pour marquer le 75ème anniversaire de la fin de la 2ème guerre mondiale sur le sol européen¹

Ce sera **l'une des rares occasions** où l'UE est représentée et intervient en tant que telle au sein même du Conseil de Sécurité (réuni en séance informelle dite "Arria-Formula").

L'UE absente à l'ONU

Jusqu'ici, le représentant de l'UE n'est occasionnellement intervenu que devant l'Assemblée Générale en tant que représentant d'une "organisation régionale".

Cet événement est l'occasion de souligner une fois de plus :

- la position très marginale de l'Union dans l'instance onusienne,
- l'incapacité des États membres d'y adopter des positions communes en dépit des règles fixées par le Traité,
- le rôle que joue pourtant l'UE dans la promotion du droit international - en notamment ... des résolutions de l'ONU elle-même.

Ces points ont été notamment développés dans les notes ci-dessous :

- <https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post/2018/09/29/donald-tusk-s-adresse-aux-Nations-Unies>
- <https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post/2019/04/17/l-ue-gardiennne-émergente-d-un-ordre-international-régulé-et-juste>

Josep Borell, haut représentant de la conception européenne de l'« ordre mondial »

¹ Voir : https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/78852/united-nations-high-representativevice-president-josep-borrell-deliver-speech-security-council_en

Mais, plus positivement, cette intervention est un signe supplémentaire du remarquable **engagement personnel du nouveau Haut Représentant** - ainsi que de la qualité et l'intensité de son action sur la scène internationale au nom de l'UE.²

Action d'autant plus louable que, comme souligné ci-dessus, les Gouvernements des États membres se montrent toujours (de plus en plus ?) réticents à coordonner leurs positions respectives en matière de politique étrangère - affichant même souvent des désaccords flagrants dans leurs relations avec les grandes puissances telles que la Chine, les États Unis ou la Russie.

D'une certaine façon, M. Borrel tente ainsi - comme le font la Commission et le Parlement - de suppléer à la carence ou la réticence des États membres en s'exprimant au nom d'un système, d'un projet et d'un idéal européens.

Idéal qui est aussi celui d'un certain "ordre mondial" basé sur le libéralisme, la démocratie et l'état de droit et dont l'UE - au moins "institutionnelle" - demeure à l'heure actuelle l'un des rares défenseurs actifs.

Idéal fort bien exprimé par le Traité lui-même :

« l'action de l'Union sur la scène internationale repose sur les principes qui ont présidé à sa création (...) et qu'elle vise à promouvoir dans le reste du monde : la démocratie, l'État de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect de la dignité humaine, les principes d'égalité et de solidarité et le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international » (art. 21 TUE).

UN chief calls for "a new model for global governance"

Democracy Without Border

20. July 2020

On what The Guardian newspaper called "his most stinging speeches to date", UN Secretary-General António Guterres highlighted the global crisis of inequality as "a growing threat to our future" that should be addressed with a "New Global Deal" before it "destroys our economies and societies".

The UN chief used this year's Nelson Mandela lecture on Saturday, July 18, to point out that the coronavirus pandemic is exposing "fallacies and falsehoods everywhere": "While we are all floating on the same sea, it's clear that some of us are in superyachts while others are clinging to the floating debris", he said.

According to Guterres, the pandemic is causing a massive setback in the implementation of the UN's sustainable development goals. "Entire regions that were making progress on eradicating poverty and narrowing inequality have been set back years, in a matter of months", he said, adding that "one hundred million more people could be pushed into extreme poverty. We could see famines of historic proportions." Addressing inequality must start by reforming global institutions

Guterres emphasized the long-term nature of the crisis of inequality, saying that between 1980 and 2016, "the world's richest 1 percent captured 27 percent of the total cumulative growth in income". In the 21st century, the climate crisis and digital transformation "could widen inequalities even further". He argued that growing inequality undermines trust between people, institutions, and leaders.

The UN chief stated that addressing inequality must start by reforming global institutions at the top.

Addressing inequality must start by reforming global institutions

With an indirect reference to the five permanent members of the Security Council he lamented that this was not happening: "The nations that came out on top more than seven decades ago have refused to contemplate the reforms needed to change power relations in international institutions. The composition and voting rights in the United Nations Security Council

and the boards of the Bretton Woods system are a case in point."

According to the UN Secretary-General, "the global political and economic system are not delivering on critical global public goods: public health, climate action, sustainable development, peace." He called for a "New Social Contract" and a "New Global Deal" that "create equal opportunities for all, and respect the rights and freedoms of all" and bring about "a redistribution of power, wealth and opportunities."

In his speech Guterres advocated a "new model for global governance" that "must be based on full, inclusive and equal participation in global institutions." He did not provide specifics on how exactly this model should look like, though.

A new model for global governance

On Monday, the Executive Director of Democracy Without Borders, Andreas Bummel, welcomed Guterres "clear words" on the crisis of inequality and the failure of the global system to meet people's expectations and deliver critical global public goods. He added that the UN Secretary-General needs to take action to improve

² Voir aussi : <https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post/joseph-borrel-un-plus-haut-representant-de-l-union>

representation and participation of the world's citizens at the UN. "If he does not move forward on this front, his vision of inclusive global governance is not credible. Not all changes at the UN depend on the initiative of the permanent members of the Security Council", Bummel said.

According to Democracy Without Borders, there are two key proposals that would improve the UN's inclusive character and could be implemented by the UN General Assembly: the establishment of a [UN Parliamentary Assembly](#) and the instrument of a [UN World Citizens' Initiative](#). The former would allow elected representatives to participate in the UN's work whereas the latter would enable citizens to put proposals on the UN's agenda.

Both proposals are included in the "UN75 People's Declaration and Plan for Action" that [was adopted](#) by civil society organizations on the occasion of the UN's 75 anniversary this year and [presented](#) to the President of the current UN General Assembly, Tijjani Muhammad-Bande, in May.

A UN Parliamentary Assembly has been [called for](#) by more than 1,600 current and former members of parliament, among others, and a [campaign](#) for a World Citizens' Initiative is endorsed by over 200 civil society groups and networks from across the world.

"Eventually, a new global social contract needs to be based on a democratic world parliament," Bummel said.

Une Initiative citoyenne mondiale : l'enjeu pour une démocratie participative mondiale

Michele Fiorillo

Co-fondateur de la campagne We Europeans. A élaboré l'idée d'une Initiative citoyenne mondiale des Nations Unies. Ancien membre du WFM Council et du Comité central de l'UEF-Italie.
Article publié initialement dans *The Federalist Debate*, Turin, Vol. XXXII, n°1, mars 2019
Traduit de l'anglais par Hervé Moritz – Bruxelles



Le temps est venu d'une réforme des Nations Unies, et plusieurs propositions sont en discussion à l'occasion des préparatifs du 75^{ème} anniversaire de l'organisation, qui sera célébré en octobre 2020. Cette institution honorable – née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans le but de préserver la paix sur Terre – est aujourd'hui généralement perçue comme un vieil et faible animal attaqué par de nombreux charognards, sur le point de chanceler. Une rénovation urgente est nécessaire – tout le monde le sait. Mais dans quelle direction ?

Raison d'État et méthodes intergouvernementales prédominent toujours plus dans le système des Nations Unies, bloquant *de facto* le développement nécessaire d'une plus forte gouvernance mondiale face à de nouveaux défis du millénaire. Par conséquent, ce dont nous avons besoin est de construire un « contre-pouvoir » des citoyens qui sont conscients de la

destinée commune de l'humanité et de la nécessité d'une coopération, plutôt que d'un affrontement. Mais comment un tel activisme civique à l'échelle de la planète peut-il émerger ? Comme le relèvent de fins observateurs, les larges mobilisations contre la guerre en Irak (2003) n'ont pas simplement donné naissance à une sphère publique européenne transnationale^[1], mais aussi à l'affirmation d'une opinion publique mondiale^[2] – quelque chose de similaire avec ce qui était déjà arrivé dans les années 1960 avec la mobilisation des jeunes étudiants à travers le monde contre la

guerre du Vietnam et les derniers relents de la colonisation occidentale.

Depuis lors, jour après jour, de plus en plus de citoyens

Sur le développement progressif d'une société civile mondiale se construit l'espoir « cosmopolite » pour la démocratisation de la mondialisation. Mais ce ne peut advenir sans le renfort d'une approche institutionnelle.

devinrent de plus en plus connectés au niveau mondial grâce aux réseaux sociaux, l'accroissement des opportunités de mobilité, et une croissante coopération économique, éducative, scientifique et artistique, malgré les limites que les nationalismes et les régimes autoritaires essaient d'imposer à la libre-circulation des personnes.

Sur le développement progressif d'une société civile mondiale se construit l'espoir « cosmopolite » pour la démocratisation de la mondialisation. Mais ce ne peut advenir sans le renfort d'une approche institutionnelle.

Par conséquent, une question semble être centrale : Comment mettre les citoyens au cœur du projet des Nations Unies ?

Encore une fois, comme toujours, nous avons besoin d'un exercice de prospective politique.

Le Mouvement fédéraliste mondial (World Federalist Movement) a commencé il y a plus de 70 ans, une campagne fondamentale en faveur de l'introduction d'une Assemblée parlementaire des Nations Unies (UNPA), comme une première étape vers un Parlement mondial, qui représenterait finalement les citoyens du monde entier.

Cependant, cette approche ne semble pas suffisante à l'ère d'un parlementarisme attaqué de toute part, et où la distance entre les institutions et les citoyens est grandissante, au moins aux yeux de l'opinion publique. Comme plusieurs théories démocratiques l'ont démontré, les seules institutions représentatives ne sont pas suffisantes pour ériger une démocratie de grande qualité : la démocratie représentative, pour survivre, doit être intégrée à des formes modernes de démocratie directe et délibérative. Si cela est vrai au niveau national, cela devrait être encore plus vrai au niveau international : par conséquent, si notre but est d'atteindre progressivement une démocratie mondiale, nous avons besoin d'imaginer des outils innovants pour une démocratie participative transnationale.

De tels instruments institutionnels pourraient permettre d'éveiller les consciences sur la complexité de la gouvernance mondiale, et pourraient aider à mobiliser l'opinion publique mondiale émergente en faveur d'une influence directe sur la destinée de la communauté mondiale.

L'un de ces outils pourraient être l'introduction d'une Initiative citoyenne mondiale (ICM) sur le modèle de l'Initiative citoyenne européenne (ICE). L'ICE, introduite par l'Union européenne dans le Traité de Lisbonne (2007), est le premier exemple de démocratie participative transnationale. L'expérience a démontré que cela peut fonctionner, en dépit de plusieurs difficultés qui ont été à présent pris en compte grâce à la pression des ONG, désireuses d'améliorer et de rendre plus simple son fonctionnement.

Maintenant, l'idée est très simple : pourquoi ne pas imaginer que quelque chose de semblable au sein du système des Nations Unies pourrait fonctionner ? Si notre but est de donner une voix aux citoyens du monde, nous trouverons les solutions techniques et les mécanismes institutionnels pour y

parvenir de manière appropriée, avec l'aide des experts juridiques. Cependant, nous devons déjà commencer par définir concrètement comment pourrait fonctionner l'ICM des Nations Unies.

En pratique, compte-tenu des proportions, si, pour une ICE, des signatures de minimum 7 pays parmi les 28 États-membres de l'Union européenne sont nécessaires, pour une hypothétique ICM, des signatures de minimum 48 pays parmi les 198 États-membres des Nations Unies seraient par exemple nécessaires. Concernant le nombre total de signatures, si l'ICE requiert un minimum d'un million de signatures sur une population de l'Union européenne qui comptait 511 millions de citoyens au 1^{er} janvier 2017, pour une ICM 15 millions de signatures seraient dans ce cas nécessaires, la population mondiale étant de 7,5 milliards d'individus au 1^{er} juillet 2017.

Cela pourrait être un seuil hypothétique pour une initiative adressée au Secrétaire général, qui pourrait avoir le rôle de soumettre cette proposition à l'Assemblée générale des Nations Unies pour discussion, au nom des citoyens du monde entier.

Dans certains cas, nous pouvons imaginer qu'une ICM spéciale puisse être adressée directement au Conseil de sécurité, avec un seuil plus élevé, par exemple 100 millions de signatures. Par ailleurs, le débat sur la proposition issue d'une ICM spécifique pourrait être rendu obligatoire au sein des sessions de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité – à condition que le double de signatures requises soit réuni, soit 30 millions de signatures pour des propositions adressées à l'Assemblée générale, et 200 millions pour celles adressées au Conseil de sécurité. Un seuil très élevé, soit par exemple 500 millions de signatures, pourrait être atteint par les citoyens pour pousser le Conseil de sécurité à (re)considérer des interventions de maintien de la paix et interrompre la guerre à tout endroit de la planète.

Donner une voix directe aux citoyens du monde pourrait aider l'Assemblée générale à améliorer ses « performances » et sa crédibilité dans ses engagements pour le maintien de la paix dans le monde

D'un point de vue organisationnel, nous pouvons imaginer des inscriptions et des signatures collectées en ligne sur une plateforme numérique spécifique mise sur pied par le secrétariat de l'ONU. Mais aussi des inscriptions et signatures par l'intermédiaire des bureaux de l'ONU (et des missions de maintien de la paix) dans le monde, et – quand un accord est possible – par le biais des autorités locales et nationales des États membres. Les ONG pourraient également être autorisées à collecter des signatures, selon une autorisation spéciale. Cela intégrerait une approche en ligne et hors ligne pouvant permettre la participation même de citoyens de pays gouvernés par des régimes autoritaires à des campagnes d'Initiatives citoyennes mondiales, et ainsi leur permettre de prendre part à une communauté démocratique mondiale en plein essor.

À cet égard, l'Initiative citoyenne mondiale pourrait être vue comme un instrument puissant dans l'optique de l'émergence à long terme d'une démocratie mondiale. Un outil cosmopolite dans les mains de beaucoup – et non de quelques riches élites mondiales – pour contrecarrer de grands intérêts corporatistes, qui gouvernent en ce moment même le monde

surfant sur la volonté hégémonique des grandes puissances et les égoïsmes naturels des États-nations.

Des mouvements comme celui représenté au Forum social mondial pourrait utiliser l'ICM comme un contre-pouvoir face au capitalisme mondial. Des activistes écologistes pourraient disposer d'un instrument supplémentaire dans leurs campagnes contre le changement climatique et les crimes environnementaux, allant des mobilisations de rue comme les « marches pour le climat » aux institutions internationales. Les luttes pour les droits civiques pourraient tenter de parvenir à leurs fins dans un État spécifique à travers la solidarité active de personnes des quatre coins du globe.

À cet égard, l'Initiative citoyenne mondiale pourrait être vue comme un instrument puissant dans l'optique de l'émergence à long terme d'une démocratie mondiale.

Les plateformes citoyennes comme avaaz.org, expérimentées depuis plusieurs années dans des campagnes d'opinion publique, pourraient transformer leur immense potentiel en termes de collecte de données et de mobilisation civique en soutien décisif aux citoyens et aux organisations désireux de s'engager dans une ICM.

Des intellectuels influents, des artistes célèbres et d'autres personnalités mondiales pourraient facilement s'engager pour soutenir différentes campagnes, capter l'attention médiatique et diffuser leurs idées relatives à la gouvernance mondiale dans l'opinion publique nationale et mondiale.

D'un point de vue légal, la principale voie pour introduire une ICM dans le système des Nations Unies pourrait être trouvée – précisément de la même manière que dans le cas de l'Assemblée parlementaire des Nations Unies – en invoquant l'article 22 de la Charte des Nations Unies : « L'Assemblée générale peut créer les organes subsidiaires qu'elle juge nécessaires à l'exercice de ses fonctions. »

Donner une voix directe aux citoyens du monde pourrait aider l'Assemblée générale à améliorer ses « performances » et sa crédibilité dans ses engagements pour le maintien de la paix dans le monde, se montrant elle-même comme un lieu où les enjeux mondiaux soulevés par les citoyens sont entendus et pris en considération.

Tout cela pourrait être vu comme de la « politique-fiction ». Mais ce qui apparaît aujourd'hui comme le fruit de notre imagination peut devenir dans le futur une institution tangible. Il en fut ainsi pour la Cour pénale internationale : d'une idée puissante à la réalité, grâce à une large coalition d'ONG faisant campagne pour sa création et sa ratification. Il ne faut rien d'autre à présent : construire une large coalition d'organisations de la société civile et créer une mobilisation civique croissante, poussant les politiques à faire un pas en avant courageux dans la rénovation du système de l'ONU, vers plus de participation.

La force des principes démocratiques fera le reste, comme toujours dans l'histoire, à court ou long terme.

L'idée d'une Initiative citoyenne mondiale, façonnée sur le modèle de l'Initiative citoyenne européenne, a été proposée pour la première fois par Michele Fiorillo au Parlement européen à l'occasion de la réunion pour la campagne pour la création d'une Assemblée parlementaire des Nations Unies à Bruxelles (16 octobre 2013 – cf. en italien www.mfe.it/site/fileMfe/archivio/UE/UE_2013_05.pdf). Plus récemment, la proposition a été adoptée par le dernier congrès du Mouvement fédéraliste mondial qui s'est tenu à La Haye en juillet 2018, et une campagne a été menée par Democracy Without Borders et CIVICUS (worldcitizensinitiative.org). Le temps est venu d'une réforme des Nations Unies, et beaucoup de propositions sont sur la table des négociations dans le cadre du 75^e anniversaire, qui sera célébré en octobre 2020.



Modèle d'Assemblée parlementaire des Nations Unies testé à Buenos Aires

Clara Subirachs

Membre active de Democracia Global, section argentine du WFM – Buenos Aires
Initialement publié dans *The Federalist Debate*, Turin, Vol. XXXII, n° 3, novembre 2019
Traduit de l'espagnol par Léonie Delbove – Lyon



Le sénateur Federico Pinedo avec Fernando Iglesias, participant du congrès, pendant la session

Le 23 août 2019, le Congrès argentin a accueilli une session fictive d'une Assemblée parlementaire des Nations Unies, à laquelle ont participé une soixantaine d'étudiants des départements de sciences politiques et des relations internationales de l'Université de Belgrano.

L'événement s'est tenu dans la Chambre plénière du Sénat argentin à Buenos Aires et a été organisé par l'ONG argentine Democracia Global (Movimiento por la Unión Sudamericana y el Parlamento Mundial - Mouvement pour l'union sud-américaine et le Parlement mondial) en collaboration avec l'Université de Belgrano. Il s'inscrivait dans le cadre de la campagne internationale pour une Assemblée parlementaire des Nations Unies (APNU), soutenue par plus de 1 600 parlementaires et anciens parlementaires de plus de 130 pays.

Les étudiants ont évoqué la préservation et la conservation de l'environnement en tant que sujet global du point de vue des représentants mondiaux qui sont appelés à représenter la citoyenneté mondiale et l'intérêt planétaire.

La session a été présidée par le Président intérimaire du Sénat argentin, Federico Pinedo, ainsi que par le sénateur Esteban Bullrich, le député national Fernando Iglesias et Cristian Gimenez Corte, représentant officiel des Nations Unies. Le sénateur Pinedo a indiqué qu'il fallait établir des normes et des accords, afin de résoudre les problèmes mondiaux. Le sénateur Bullrich a déclaré qu'il était très important de ne pas se contenter de discuter de ces questions, mais d'agir pour changer la situation et trouver des solutions communes.

Lors de l'ouverture de l'événement, la Directrice exécutive de Democracia Global, Camila Lopez Badra, a affirmé que les

jeunes générations représentaient l'avenir, ajoutant que les citoyens avaient besoin d'un organisme supranational dans lequel ils seraient représentés. En outre, elle a fait référence au thème principal du débat du modèle : « Les citoyens du monde vivent sur la même planète et nous devons préserver et prendre soin de l'environnement ». Lopez Badra a assuré que le changement climatique nous affectait tous et a souligné qu'une espèce animale sur quatre dans le monde était en danger d'extinction, que les océans se réchauffaient, qu'il y avait une augmentation de la pollution de l'air et de l'eau, et un manquement croissant aux préoccupations pour l'environnement. En référence aux incendies de forêt en Amazonie, elle a ajouté qu'aujourd'hui, les poumons de la planète brûlent.

Au cours de cette rencontre, les étudiants de l'université se sont accordés sur la nécessité de prendre des mesures immédiates, afin de garantir et de préserver notre avenir commun. Dans sa déclaration de clôture, le fonctionnaire des Nations Unies, Cristian Gimenez Corte, a souligné l'importance de sensibiliser davantage à la nécessité de créer des institutions internationales qui détiennent une légitimité.

Au cours de cette rencontre, les étudiants de l'université se sont accordés sur la nécessité de prendre des mesures immédiates, afin de garantir et de préserver notre avenir commun.

Dans son rôle de co-Président du Mouvement fédéraliste mondial, le député Fernando Iglesias a salué cette « expérience académique » et a affirmé que l'événement constituait « un précieux présage ». Fernando Iglesias est un membre fondateur de Democracia Global dont l'objectif est de développer la démocratie mondiale par la création d'institutions démocratiques aux niveaux continental, international et mondial. M. Iglesias a conclu en disant qu'il espérait que cette expérience aidera les citoyens du monde et en particulier les jeunes à établir un lien entre les principaux défis qui sous-tendent notre survie en tant qu'humanité et la sphère politique.

Un projet de résolution sur « la préservation des forêts indigènes » est l'initiative qui a reçu le plus de soutien parmi les participants à la simulation.

Ce modèle de l'APNU a été testé pour sensibiliser à la « construction d'un parlement qui traiterait des questions mondiales sous des angles divers et donnerait la parole aux citoyens du monde ».

World Federalism, Global Democracy and Coronavirus

Fernando Iglesias

Co-President of the World Federalist Movement, Director of the Spinelli Chair in Buenos Aires, member of the Argentinian Parliament



As climate change, the coronavirus pandemic shows the consequences of the enormous contradiction under which seven billion human beings live: a globalized world politically divided into almost two hundred national states all taking separate and uncoordinated measures.

Indifferent to the growing risks and warning signals, we continue keeping our regulations and control systems bounded to the national / international model while, through technology and the economy, we continue to build a global society. Only one planet, each day smaller and hyper-connected, in which global processes occur and circulate at an increasing speed, meanwhile 193 countries claim absolute sovereignty. Does anyone believe this can work?

Based on the paradigm of absolute national sovereignty, which was effective and progressive in the past, each country does whatever seems best to its government; whatever best suits its national interest, whatever. "Sovereignism" they call it. We all pay the consequences. Has there been Chinese negligence during the initial treatment of the coronavirus pandemic? Was it accidental or, maybe, was it Trump or Putin, or a terrorist sect trying to create global chaos? Did all the involved countries react effectively? We do not know, but our lives are at stake over this. We do not know what exactly has happened and what is happening now because there are no transparent global mechanisms for early detection and control of pandemics, and there are no compulsory protocols that everybody must respect in defence of a planetary common good: the survival of humanity.

But the real utopia is happening now: a nightmare where we dream of managing the XXI century COVID-19 global pandemic using the XX century national/international institutions.

If something like the coronavirus pandemic had happened at the national level, the institutional system built during the industrial era probably would have

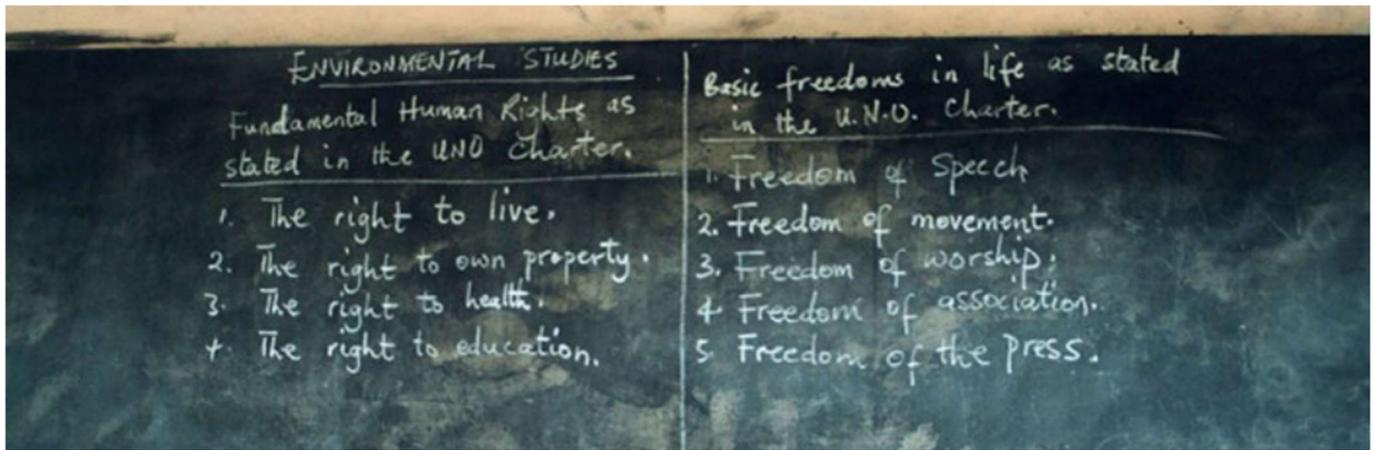
offered an adequate response, but at the global level the two great evils of politics prevail: anarchy and tyranny. I know, the UN and the World Health Organization do exist. Despite the sabotage of the populist nationalists, there they are. But the coronavirus pandemic has definitely made clear that the structure and capacities of international organizations are far below the demands of a global society, which already requires basic regulations and minimum mandatory standards to preserve world public goods such as human health, clean environment, global financial stability, and international peace. Yet international organizations are inter-national, meaning that their members, the national states, are forced to prioritize national interests and to make secondary what should come the first: human well-being and survival. Thence, although the UN and the WHO do exist, any country is still free to decide the

As climate change, the coronavirus pandemic shows the consequences of the enormous contradiction under which seven billion human beings live: a globalized world politically divided into almost two hundred national states all taking separate and uncoordinated measures.

coronavirus pandemic is a myth and to refuse to act, causing disastrous consequences for the rest. Exaggeration? Absolutely not. This is exactly what is happening right now with global warming.

Whether we like it or not, a different world will emerge from the coronavirus pandemic. It remains to be seen whether it will be a better or worse one. If, as at the beginning of the 20th century, each country decides not to worry about the world in order to play its own cards, the consequences will be the same: disconnection, rise of nationalism, inability to face common challenges, growing conflicts, extended crisis, authoritarianism, massive tragedies, chaos, death and despair. Fortunately, it is just a possibility, not a fate. Hopefully, since the creation of the United States and the European Union, we human beings have developed two paradigms, federalism and democracy, which have been extraordinarily successful on the national and continental levels. To acknowledge this, just think how insignificant the USA would have been if thirteen original colonies had proclaimed themselves to be autonomous and sovereign, or just compare the nationalist Europe of the first half of the 20th century with the integrated one of the second half.

Let's think about a world federalism that preserves national sovereignty for decisions of national scope but delegates those in which the future of humanity is at stake. Let's build a global democracy in



which a world parliament creates a transparent and interconnected global health system, establishes mandatory early warning standards and protocols in the case of potential pandemics. Science fiction? Illusion? Dreams? May be, but a network based on electrical impulses encoded by ones and zeros covering the whole world and decisive for the economy, culture and social relationships seems to us the most natural thing on Earth... Why? Unfortunately, we human beings are amazing innovators in technology, pragmatic geniuses in economics, and stupidly conservative in politics. Therefore, we imagine that this globalized, fast and post-industrialized world can be effectively governed through the instruments of the slow industrial-national era. Applying federalism and democracy -the two paradigms of modern politics we consider a must-have at the national level- to the global field sounds still like a heresy. But the real utopia is happening now: a nightmare where we dream of managing the XXI century COVID-19 global pandemic using the XX century national/inter-national institutions.

Federal and democratic global governance doesn't mean a world state or a world government, which necessarily would be based on a centralized executive power. Federal and democratic global governance means reinforcing the capacities of the global judiciary and parliamentary powers that already exist in an embryonic state. An International Criminal Court to sanction governments and rulers for genocide and war

Federal and democratic global governance doesn't mean a world state or a world government, which necessarily would be based on a centralized executive power. Federal and democratic global governance means reinforcing the capacities of the global judiciary and parliamentary powers that already exist in an embryonic state.

crimes, but also for not complying with coronavirus control protocols. A UN Parliamentary Assembly whose directives must be limited to critical global issues such as pandemics, climate change, financial stability and nuclear disarmament. World totalitarianism? Hardly. Totalitarianism has always concentrated power in the executive branch of government and been based on

nationalism and the fight against an external enemy, that does not exist at the global level other than in the case of a Martian invasion. In addition, the idea of world federalism does not imply concentrating anything, but rather decentralizing the international and the local powers that the national state has misappropriated during centuries. Contrary to Orwell's 1984, world federalism is about building a more balanced and decentralized local, provincial, regional and global decision-making system in which each level has its own capacities. A network, millennials would say. A network as horizontal and decentralized as the digital world, and as interactive, participatory and fast as the digital world is. Regarding its costs, a democratic and federal global governance would cost infinitely less than the current anarchy. If you don't think so, please calculate the inefficiencies caused by the lack of coordination generated by strong national sovereignty coupled with weak international organizations during this pandemic and let me know.

Maybe the coronavirus pandemic has taught us how small the Earth is, how close we are to each other, and that humanity has become a real community of fate. After the failure of the League of Nations in avoiding war, we learned from the disasters generated by nationalism and created something better: the UN and the European Union. And it worked. But the UN and the European Union are now being overcome by global events, as all the national governments, even the most sovereignist, are being overcome by global events. We do not need to abolish the UN, nor the European Union, nor to de-finance the WHO, but rather to strengthen them and all the international institutions by applying increased doses of world federalism and global democracy. Not in order to replace or destroy national states, but to help them to manage a globalized world. Otherwise, from the panic generated by insufficient national/international responses to global crises, discontent and anger will continue growing; and with them, nationalism and populism, with their simple but "sovereignly" stupid responses to complex global issues, and their threats to democracy and human life.

Science fiction? Science fiction will be reality in the coming world. It remains to be seen whether it will be like Star Trek or Star Wars.

L'arrêt du Tribunal de l'Union européenne relance le débat sur la fiscalité !

Alain Réguillon et Alain Malégarie

Membres de l'UEF Auvergne Rhône-Alpes et de Presse fédéraliste – Lyon

Co-directeurs de *Carnet d'Europe – Lettre d'actualité européenne : le devoir d'informer*, fondée par Alain Réguillon en 2008

Ce n'est pas dans ses prérogatives que de dire au législateur européen ce qu'il doit faire en matière de politique européenne. Ceci étant, par son arrêt du 15 juillet, le Tribunal relance le débat sur la fiscalité européenne.

Cet arrêt annule la décision de la Commission européenne d'infliger un redressement fiscal de 13 milliards à la société APPLE. C'est en août 2016 que la commissaire en charge de la concurrence, Margareth Vestager, impose un remboursement à l'Irlande au motif que le rescrit fiscal obtenu dans ce pays s'apparentait à une aide d'État, ce que la législation européenne interdit.

Cette décision est contestée par l'Irlande qui craint qu'une telle mesure freine l'installation d'autres sociétés qui bénéficient d'un taux d'imposition très bas, 12,5 %, en théorie, des arrangements étant toujours possibles selon la taille des entreprises. En l'occurrence pour Apple, seulement 50 millions ont été imposés en 2011 sur 16 milliards d'euros de bénéfices, ce qui bien sûr n'est pas acceptable.

Comme le souligne Mme Vestager dans son communiqué du 15 juillet : « *Si les États accordent à certaines entreprises multinationales des avantages fiscaux dont leurs concurrents ne bénéficient pas, cela nuit à la concurrence loyale dans l'Union européenne. Cela prive également les finances publiques et les citoyens de fonds nécessaires pour les investissements indispensables - encore plus en période de crise.* »

Cette pratique n'est pas exclusive de l'Irlande. D'autres pays l'appliquent, y compris la France et l'Allemagne bien que dans des proportions moindres, considérant leur taux d'imposition sur les sociétés. Les pays qui offrent le plus de souplesse dans ce domaine sont les Pays-Bas, le Luxembourg, Malte, Chypre ou encore le Portugal.

Dans le litige avec Apple, le Tribunal européen juge que la Commission européenne n'a pas démontré de façon formelle le caractère d'aide d'État qui est à la base de cette amende. Apple qui a versé en 2018 14,3 milliards d'euros (13 pour l'amende, 1,3 d'intérêts de retard au versement), argent placé alors sous séquestre, pourrait donc récupérer cette somme. Il reste cependant à la Commission la possibilité de faire appel devant la Cour de Justice, le Tribunal étant une juridiction de première instance.

C'est ce que laisse entendre Mme Vestager : « *Nous allons étudier attentivement ce jugement et réfléchir aux prochaines étapes éventuelles.* »

Le pourquoi de cette situation

Le problème de la fiscalité dans les différents pays de l'Union n'est pas nouveau. Plusieurs tentatives d'harmonisation ont existé. Elles se sont toujours heurtées au veto de quelques États. Une raison simple à cela. La fiscalité n'est pas de la compétence de l'Union. Elle reste une prérogative des pays membres. Il n'est guère qu'en matière de TVA que des rapprochements de taux se sont opérés, et encore, l'harmonisation n'est pas totale. Ce rapprochement de taux s'est imposé pour des raisons de concurrence lors de la relance

du marché unique en 1986 et l'avènement du marché intérieur en 1992. Par ailleurs, la TVA étant une source de recettes pour le budget de l'Union, aucun État ne peut baisser ses taux sans l'aval de ses partenaires.

Le fonctionnement intergouvernemental de l'Union ne favorise pas la recherche de clauses optimum pour rapprocher les taux d'imposition, notamment sur les sociétés. Les différences de taux entre États sont une distorsion de concurrence dans un marché ouvert. Tous les acteurs économiques le disent et rien n'est fait. Une raison à cela. Pour prendre une décision dans le domaine fiscal, le vote est à l'unanimité. Autant dire qu'il n'y aura jamais de solution tant que l'on conservera ce mode de décision.

Il existe des paradis fiscaux au sein même de l'Union ce qui est inacceptable. Ce même 15 juillet, le commissaire Gentiloni, chargé de l'économie, faisait un certain nombre de propositions, au nom de la Commission, pour rendre l'impôt plus simple et plus juste en Europe et faire la chasse aux paradis fiscaux.

À noter qu'une telle initiative est soutenue par le Parlement européen. Le paquet fiscal proposé pour objectif de lutter contre la fraude et le dumping fiscal. La Commission évalue à 130 milliards la somme perdue chaque année par les pays membres. Ce qui n'est pas normal dans le cas de l'Irlande, mais cela est valable aussi pour d'autres pays, c'est que chacun profite d'un marché unique dont la doctrine de base est la « concurrence libre et non faussée » engrangeant des profits économiques substantiels et ne jouant pas le jeu de la solidarité européenne.

À noter encore que l'Irlande a bénéficié au moment de la crise de 2008 d'un soutien massif de ses partenaires. Ceux-ci avaient alors accepté que le taux d'imposition de l'Irlande ne soit augmenté que de 2 % pour passer à 12,5 alors que la moyenne européenne est à 21 %. Cela était une étape, mais, progressivement, ce taux devait s'ajuster, ce qui n'a pas été le cas. Il est aussi de la responsabilité des États de faire respecter les règles européennes, particulièrement fiscales, mais il est vrai qu'en la matière aucun n'est vraiment clair !

Les solutions passent par des décisions à la majorité. Rien ne sera possible tant que le vote restera à l'unanimité. Il faut donc passer outre et adopter le vote à la majorité qualifiée. Mais voilà, pour cela, il faut que le Conseil vote à l'unanimité !!!

Une fenêtre existe cependant. Elle est celle du plan de relance européen de 750 milliards d'euros. En mutualisant des dettes et en empruntant au nom de l'Union européenne, les règles changent. Il n'est pas raisonnable d'endetter l'Union pour aider les États membres, sans que rien ne change quant aux pratiques fiscales. Les aides devraient donc être liées à un changement radical des pratiques fiscales, à une harmonisation et à l'adoption du vote à la majorité qualifiée.

Mais des décisions européennes ne suffisent pas. Il faut aussi des accords au sein de l'OCDE, car les multinationales iront toujours vers les territoires où elles trouveront leur avantage.

La solution est aussi de réinventer l'Union

Le chantier est immense, sensible et irritable. Mais il faut l'ouvrir et trouver les bonnes solutions ; il en va de l'existence même de l'Union et de l'intégration qui ne peut évoluer que vers une organisation fédérale, respectant chacun, mais imposant une vraie solidarité entre Européens.

La décision du Tribunal de l'Union européenne a le mérite de montrer que les interprétations des règles communes ne suffisent pas à faire bouger les lignes. Il faut remettre l'ouvrage

sur le métier et avoir le courage de dire que l'Union telle qu'elle est n'est plus viable.

Il est indispensable de reconsidérer l'organisation de l'Union en tenant compte du contexte mondial, de plus en plus concurrentiel et parfois agressif, de la proximité de l'Afrique avec son lot de migrants et de la poudrière du Proche et Moyen Orient. Sans Union plus forte, plus solidaire, plus intégrée, avec une diplomatie unique et une réelle défense commune, les Européens ne pèseront plus rien sur la scène internationale, face aux géants d'aujourd'hui et de demain.

Notes from an Illiberal Regime: the “Hungarian Patient”

Eszter Nagy

Secretary General of UEF-Hungary, Member of the UEF Federal Committee – Budapest

This May brought not only Mother’s Day in Hungary, but also the latest report of Freedom House, which downgraded even further the status of democracy in Hungary, from now on this former eminent democratic country has become a hybrid regime, a category shared with the Ukraine, Serbia, and Montenegro, among others.³ How could we get to this point in the past 10 years? What makes this question even more puzzling is the fact that Hungary has gone through this process of democratic backsliding while being a full-fledged EU-member state all the way.

The Covid-19 pandemic is abused by the Orbán-government for further tightening the grip on the country. Instead of regarding the people’s interest, the main priority for Orbán is to win the political battle against the opposition mayor of Budapest. Health care workers do not get the necessary amount of protective equipment, severe patients are kicked out of hospitals from one day to another to free more than half of the existing hospital beds, soldiers are sent to hospitals and bigger companies to control stocks and management.⁴ People do not get accurate information; hospital directors are even forbidden to provide any data to journalists. And disobedience entails immediate layoff.

Going back to Mother’s day, as a special “gift” amidst the crisis-management, the Parliament has rejected the ratification of the Istanbul Convention on preventing and combating violence against women and domestic violence backing a government declaration that the measure promotes “destructive gender ideologies” and “illegal migration”.⁵ This latter has been the favourite propaganda topic of the Hungarian government since the 2015 migration crisis. Even today, whoever dares to criticize the moves of Orbán will be immediately accused of supporting migration.

Hungary today is a peculiar place, an EU-member state, with an autocrat in power since 2010 currently under the – seemingly inefficient – article 7 procedure. In my paper I intend to provide an overview of the current situation aggravated by the Covid-19 crisis, and its ‘historical’ background. I would like to underline that in this article it is only possible to show the tip of the iceberg; its scope does not allow to enumerate all

problematic fields. Thus, my goal is to provide you an insider perspective to increase transparency in the assessment of the situation.

I grew up in the last years of socialism, I still have personal memories of that system, of the restricted travelling opportunities, shortage economy, censorship, one-party state system, etc. Nowadays I have a déjà vu feeling, 30 years after the fall of communism. Only this time, we have no external power suppressing and imposing on us its weird political system. It is home-made illiberalism, a new Hungaricum.

After the enthusiasm and optimism at the system change, the liberalization and democratization process of the 90s it has been a turn of 180 degrees and moving backwards. It is painful to see what is happening nowadays, after all what we had hoped for and have even achieved previously. Now, we belong to the EU, the most advanced integration based on the values of democracy and rule of law, while the Orbán-government is leading the country away from these basic values, suppressing the media and cementing its position in power in every possible way.

The systematic construction of “Orbanistan” has immediately started with the introduction of a new Media law that was heavily criticized within Hungary and on the European level, as well

I used to work for the Hungarian Ministry of Foreign Affairs, and I was lucky to be a diplomat in a period leading up to the EU-accession and during the first years of EU-membership, when there was still an internal political consensus about the main focus of Hungarian diplomacy. Then Hungary tried indeed to catch up to its European partners in every field and was considered a trustworthy partner, one of the most advanced from the former Eastern bloc. By now it has completely changed. I feel outraged and ashamed of what has happened in the past 10 years in my country. In September 2018, the European Parliament demanded that the Council act to prevent the Hungarian authorities from breaching the EU’s founding values. MEPs were chiefly concerned about judicial independence, freedom of expression, corruption, rights of minorities, and the situation of

³https://freedomhouse.org/sites/default/files/2020-04/05062020_FH_NIT2020_vfinal.pdf

⁴<https://insighthungary.444.hu/2020/04/16/thousands-of-patients-relocated-or-sent-home-following-government-order-to-vacate-hospital-beds>

⁵<https://www.theguardian.com/world/2020/may/05/hungarys-parliament-blocks-domestic-violence-treaty>

migrants and refugees.⁶ Democratic backsliding has happened in Hungary to the extent to be rated as hybrid regime by Freedom House in its report released early May 2020. It is the first time ever that an EU-member state is becoming a hybrid regime.

This [Corona] Act does not only concern the freedom of expression, but it is also a unique example allowing the Government to introduce significant restrictions, practically without any time limit, without any debate in the Parliament, and without any guarantee for the swift and effective constitutional review.

The whole process started in 2010 with Orbán's party Fidesz winning a supermajority at the general elections providing him free way to change any legislation, an opportunity that he has been exploiting to the most ever since. The systematic construction of "Orbanistan" has immediately started with the introduction of a new Media law that was heavily criticized within Hungary and on the European level, as well. Nevertheless, it was not changed, and this biased legislation has been affecting the media landscape in Hungary ever since.

The second important step was introducing a new constitution, the Fundamental Law entering into force January 1, 2012, which was compiled by Fidesz without any consultation with other parties, civil organizations, or the society in general. It has weakened the system of checks and balances, has radically reduced the number of deputies from 386 to 200, and it has widened the political community by extending the voting right to the Hungarians living outside Hungary. There were public demonstrations against it, international criticism, but all these were not taken into consideration by the ruling party.

The third important legislation introduced by Fidesz was the new Election law that has completed the basic framework for enduring illiberalism in Hungary. Interestingly it was voted on December 23, 2011, one day before Christmas eve. It contained reshaping of election districts that meant gerrymandering favouring the governing party. The previously two rounds of elections have been reduced to one single round that proved to be a huge hurdle impeding successful political competition for the fragmented opposition. Coalition talks that usually took place between the two rounds were not possible anymore. And to put the cherry on the cake, the winner of the elections became even more favoured by the new rule for allocation of fragment votes. As a result, Fidesz could win all general elections ever since, and what is even more severe each time reaching the 2/3 majority; in 2014 with 43,5% and in 2018 with 47,4% of the party list votes.

The constitutional majority makes it easy to change whatever legislation that the ruling party desires. Orbán

– a lawyer by formation – has turned the Parliament into a "law-factory". In 2012, altogether 225 laws were voted by the Parliament that meant a new yearly record since the system change. This also means that there are no consultations with the concerned parties, representative groups, or experts in general. There is a central "will" that can implement and codify his ideas from one day to another. That is how 'rule OF law' is turned into 'rule BY law'.

The corona crisis has just opened another opportunity for rule by law. The Authorization Act of April 3, 2020 related to the Covid-19 pandemic has even further tightened media freedom by creating a penal code category for distributing "fake news" with the possibility of up to 5 years imprisonment. "In light of the fact that the government side considers all actual news uncovered by independent media as fake news, there is a real danger here that the new regulation will not be used to sanction those who actually produce or disseminate fake news, but to effectively make independent journalism impossible."⁷

This Act does not only concern the freedom of expression, but it is also a unique example allowing the Government to introduce significant restrictions, practically without any time limit, without any debate in the Parliament, and without any guarantee for the swift and effective constitutional review.

"The Authorization Act (Act XII of 2020 on the Containment of the Coronavirus) does not include adequate guarantees and allows the Government to make use of the state of danger and violate fundamental rights or further restrict the possibilities of the opposition in the Parliament. The open-ended mandate granted by it is a dangerous weapon in the hands of the Government that systematically dismantled the system of checks and balances in Hungary in the past decade, and it provides yet another opportunity for the Government to override the constitutional limitations on its powers."⁸

The return of the political police in Hungary?

Amidst the corona crisis, there is no possibility for crowded demonstration in the streets. So, an opposition member of parliament initiated weekly demonstrations in April against the government with honking cars at the roundabout just below the castle, where the new office of the prime minister is now located. The second time policemen were also gathering there asking for documents and fining those who sounded the horn. On April 24, a 64-year-old man was arrested by the Hungarian police for a government critical Facebook post.⁹

We do not now at present how far this Act is going to be utilised by the government. What we know for sure

⁶<https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20200109IPR69907/rule-of-law-in-poland-and-hungary-has-worsened>

⁷<https://mertek.eu/en/2020/03/24/the-end-of-days-for-independent-media-in-hungary/>

⁸<https://www.helsinki.hu/en/background-note-on-the-consequences-of-the-authorization-act/>

⁹ <https://insighthungary.444.hu/2020/05/12/he-criticized-the-government-on-facebook-and-was-taken-from-his-home-by-police-at-dawn>



based on our experiences so far that Orbán has no scruples when it comes to exploiting opportunities to his own benefit. We saw it happening with the issue of migration, the ousting of the Central European University from Budapest, or in general watching Orbán's peacock dance in diplomacy.

There have been numerous warning signs on the European level, the Tavares report in 2013 followed by the Sargentini report in 2018 that was even approved by a supermajority of the European Parliament. It finally triggered the launching of the Article 7 procedure the so-called "nuclear option" by the increasingly obvious failure of which the EU is to become rather a toothless lion.

In the meantime, Hungary's more and more authoritarian style leader has received and continues to receive enormous financial support in theory to ensure convergence, but in practice rather helping to further cement Orbán's power position in Hungary.

In 2019 Hungary finished on the top of the list of OLAF (the EU's anti-fraud agency) in the number of investigations, OLAF concluding four-fifths of the Hungarian cases with recommendations made to the national authorities.¹⁰ And that is where the circle closes. The Hungarian chief prosecutor, Péter Polt being an old-time Fidesz-member will not prosecute those cases. Even when he started a process, like in the 'Elios' case, related to Orbán's son-in-law, it was closed after 3 weeks, as the Prosecutor's Office did not find any problem with the case. What is also troubling concerning OLAF's investigations is that if they are not turning into legal procedures, all this information cannot be made public. Even MEPs cannot access this data, so an important part of the work done by the EU's anti-fraud institution will not have any real consequences, and the public will not even get information about these cases.

The message should be clear also for the European People's Party. Orbán does not understand red lines. He will go until he hits the wall. He is not the kind of

politician who will consolidate or with whom it would be possible to negotiate or make an agreement. One cannot negotiate with a virus, either. Unfortunately, the European Union was not prepared for this attitude. It has no walls or real red lines, only in wording. Looking at the success and the durability of Orbán without any real sanctions, we can also see that the EU is still puzzled about him.

The real danger for the EU is that Orbán reveals its fundamental weakness in tackling this problem that will be visible for the other member states, just like for its less benevolent outside partners. This inability of the EU will erode on one hand trust and cooperation inside, on the other hand credibility and its role as a global player outside.

We – Hungarian federalist-minded democrats – are very much aware of the fact that the European Union cannot solve our internal political problems from the outside, as it is not a suppressing empire like Orbán likes to depict the EU. Nevertheless, we would very much appreciate if the EU would at least not support the maintenance and

It finally triggered the launching of the Article 7 procedure the so-called "nuclear option" by the increasingly obvious failure of which the EU is to become rather a toothless lion.

the further strengthening of the Orbán-regime. Currently the EU funds – due to their government-centred distribution – are mostly favouring the further enrichment of the Fidesz-close oligarchs and strengthening of Orbán's power. It would be the responsibility of EU institutions to provide transparency and accountability of the use of this financial support.

The idea of linking the entitlement rights for EU subvention to the rule of law conditionality is a positive development if feasible in the next EU-budget. Another solution could be a move into the direction of reducing the role of the governments in the distribution especially in case of serious recurring breaches of basic EU values that would imply a better application of the principle of subsidiarity, as well.

It is difficult enough to change the political situation in Hungary internally due to the biased circumstances described in broad lines in this article, thus we would very much appreciate if the EU would not make it even harder for us.

The "Hungarian patient" is on intensive care. But the ventilator of the EU-funds in our case is helping our special corona virus, the authoritarian regime of Viktor Orbán instead of the recovery and the convergence of the country.

¹⁰<https://index.hu/english/2019/09/03/hungary-at-the-top-of-olaf-fraud-statistics/>

e



Le drame qui se déroule aujourd'hui sous nos yeux au Bélarus concerne tous les Européens, unis par une communauté d'histoire et de destin. Dans les rues de Minsk, dans les usines, dans les médias, sur les réseaux sociaux, dans les prisons de Loukachenko, les Bélarussiens démontrent avec courage et détermination leur capacité à affronter les épreuves et les tragédies. Celles-ci ont déchiré tout au long de l'Histoire un pays à plusieurs reprises démembré, occupé, terrorisé et traversé par des puissances étrangères.

Si la construction européenne a apporté durablement la paix à notre continent, aujourd'hui seul le Bélarus de Loukachenko

refuse à son peuple le droit de s'exprimer librement, de choisir ses dirigeants démocratiquement et de vivre dans un état de droit. Elle reste ainsi l'unique pays du continent en dehors du Conseil de l'Europe et de la juridiction de la Cour européenne des droits de l'homme. Les souffrances du peuple biélorusse doivent enfin cesser.

C'est aujourd'hui face au pouvoir autoritaire d'un homme que se dresse le peuple bélarussien à la recherche de son émancipation démocratique, de son autonomie et de son retour dans une Europe garante des principes démocratiques essentiels et des droits humains élémentaires. En tant que fédéralistes, et ce depuis 2006 avec la campagne "Free Belarus" des Jeunes européens fédéralistes, nous soutenons le peuple bélarussien dans sa demande légitime d'une profonde et immédiate réforme politique conforme aux plus hauts standards démocratiques européens et internationaux.

Alors que l'Union européenne a décidé de ne pas reconnaître les résultats d'une élection présidentielle entachée de fraudes et d'irrégularités, nous demandons l'organisation d'élections libres et équitables au Belarus, avec des observateurs indépendants, et la libération des prisonniers politiques du Belarus. Ce n'est pas en s'affichant avec une Kalachnikov en bandoulière que Loukachenko convaincra de sa légitimité son peuple et la communauté internationale, mais par un processus démocratique, c'est à dire des élections libres et transparentes.

Nous soutenons également les déclarations de l'Union européenne visant à mettre en œuvre des sanctions individuelles contre les responsables à l'origine de la répression et des fraudes électorales, et du Conseil de l'Europe demandant le respect des standards internationaux en matière électorale, en particulier le Pacte international relatifs aux droits civils et politiques ratifié par le Bélarus, et proposant de soutenir le nécessaire processus de réforme. Ce moment ne doit pas non plus être à nouveau confisqué par des puissances étrangères, au risque de répéter encore une fois les errements du passé qui ont conduit cette région européenne dans les abîmes de l'Histoire.

Plus de trente ans après la chute du mur de Berlin, les Bélarussiens doivent enfin pouvoir choisir librement leur destin et décider seuls s'ils souhaitent partager les valeurs démocratiques qui animent le reste du continent européen.

Le Club du Crocodile : une coalition pour un Parlement constituant

Hervé Moritz

Ancien président des Jeunes Européens – France – Membre de l'UEF Alsace



Altiero Spinelli, fédéraliste de toujours, est un orateur remarqué dans l'hémicycle du Parlement européen et l'initiateur du Club du Crocodile. - Photo : © Communautés européennes 1985

Le 9 juillet 1980, à la table d'un célèbre restaurant strasbourgeois, un groupe de parlementaires européens réuni autour d'Altiero Spinelli fonde le Club du Crocodile. Un club qui est à l'initiative d'une révolution au sein du Parlement européen.

C'est à l'issue d'un vif bras de fer sur le budget de l'année 1980, que le Parlement européen perd face aux représentants des États membres, qu'Altiero Spinelli lance un appel à ses collègues parlementaires européens. « S'il y a des députés qui soient parvenus, comme moi, à la conviction que la réforme des institutions communautaires est devenue chose trop sérieuse pour être laissée dans les mains des hommes d'État et des diplomates, je les prie de répondre à cette lettre et d'accepter de participer à des rencontres où nous pourrions étudier ensemble les voies nécessaires pour engager le Parlement européen dans cette action », écrit-il dans une lettre datée du 25 juin 1980.

Du Crocodile à la commission institutionnelle

À cette invitation répondent plusieurs députés d'obédiences politiques bien différentes. Le 9 juillet 1980, à la table du fameux restaurant strasbourgeois *Au Crocodile*, le fédéraliste Altiero Spinelli réunit autour de lui le conservateur britannique Stanley Johnson, les travaillistes britanniques Brian Key et Richard Balfe, la chrétienne-démocrate italienne Paola Gaiotti De Biase, les chrétiens-démocrates allemands Karl von Wogau et Hans August Lückner, le communiste italien Silvio

Leonardi et Bruno Visentini, un républicain italien. Le Club du Crocodile est né.

Dès septembre 1980, plusieurs députés européens rejoignent le groupe qui finit par rassembler près de 180 parlementaires au printemps 1981. Altiero Spinelli porte alors, avec ce qui s'apparente à l'un des premiers intergroupes de l'histoire de l'institution, une proposition de résolution. Cette « résolution Crocodile » affirme la volonté du Parlement européen de porter un projet de réforme des institutions de la Communauté. Pour ce faire, la résolution entérine la création d'une commission institutionnelle dont la mission principale est la rédaction de ce projet.

Un moment constituant provoqué par le Parlement européen

Au début de l'année 1982, la Commission institutionnelle est mise en place et compte nombre de signataires de la « résolution Crocodile ». Mauro Ferri, député socialiste italien, prend la présidence de cette nouvelle commission permanente. Altiero Spinelli y occupe quant à lui un poste taillé sur mesure, celui de rapporteur-coordonateur. Il a la charge de coordonner la rédaction d'un « projet de traité instituant l'Union européenne ».

C'est le 14 février 1984, à quelques mois des élections européennes, que les parlementaires européens adoptent à une large majorité (238 pour, 31 contre et 43 abstentions) le

« projet de traité instituant l'Union européenne ». Si le projet est inédit, la méthode l'est aussi. Altiero Spinelli souhaite en effet porter la proposition de traité directement devant les organes constitutionnels des États membres pour esquiver toute conférence intergouvernementale qui réduirait le projet à néant. Il témoigne de ce moment historique dans son discours et rappelle la légitimité nouvelle du Parlement européen élu au suffrage universel direct pour la première fois en 1979 :

Cette « résolution Crocodile » affirme la volonté du Parlement européen de porter un projet de réforme des institutions de la Communauté.

« Une fois approuvé, notre projet ne devra pas aller au Conseil, qui le remettrait aux représentants diplomatiques, lesquels le disséqueraient et l'enseveliraient. Nous le remettons aux gouvernements et aux parlements nationaux en leur demandant d'entamer les procédures de ratification.

La Commission institutionnelle vous propose de suivre cette voie [...]. Ce Parlement élu doit avoir la conscience claire, précise et fière d'être la seule instance européenne où sont légitimement représentés les citoyens d'Europe [...]. Il est, par conséquent la seule instance européenne capable d'élaborer un projet constitutionnel sans perdre de vue la perspective européenne et avec la participation des forces politiques de tous les pays membres. »

À la suite des élections européennes de 1984, Altiero Spinelli et le nouveau président du Parlement européen, l'Alsacien Pierre Pflimlin, s'engagent dans une importante campagne pour promouvoir le projet de traité. Le projet est cependant avorté dès 1985, noyé dans une Conférence intergouvernementale convoquée par les chefs d'État et de gouvernements de la Communauté. De cette conférence naît l'Acte unique européen, signé en 1986, qui enterre définitivement l'initiative du Parlement européen et déçoit nombre de parlementaires en tête desquels Altiero Spinelli. Il le clame dans un discours du 16 janvier 1986 :

« L'Acte unique [...] n'introduit aucun élément nouveau. [...] le Parlement affirmera que le thème de l'Union reste ouvert parce qu'il n'est pas résolu et il s'engagera à élaborer une stratégie afin de la proposer à l'ordre du jour de nos peuples. La Commission institutionnelle demande par conséquent à être mandatée pour préparer cette stratégie [...].

Chers collègues, lorsque nous avons voté le projet de traité concernant l'Union, je vous ai rappelé l'apologue hemingwaynien du vieux pêcheur qui capture le plus gros poisson de sa vie, le voit dévorer par des requins et rentre au port avec la seule arête du poisson. Nous aussi, nous sommes désormais arrivés au port et à nous aussi il ne reste que l'arête du gros poisson. Le Parlement ne doit pas pour cette raison se résigner ni renoncer. Nous devons nous préparer à sortir une fois encore et très vite en haute mer, après avoir mis tout en œuvre pour capturer le poisson et le protéger des requins. »

Ce projet n'en reste pas moins dans l'historiographie fédéraliste un acte majeur du Parlement européen, qui apparaît comme un second moment constituant dans l'histoire de l'intégration européenne (après le projet avorté de l'Assemblée

ad hoc de 1952-1953 pour la création de la Communauté politique européenne).

Le Parlement européen, une assemblée constituante permanente ?

Altiero Spinelli s'éteint le 23 mai 1986. Le Club du Crocodile connaît alors des évolutions, changeant de nom et de composition, mais prenant la forme d'un intergroupe des fédéralistes européens à chaque nouvelle mandature.

Si la création inédite d'un intergroupe parlementaire pour renforcer les prérogatives du Parlement et mener le projet de réforme des institutions européennes est une innovation majeure, véritable groupe d'intérêt réunissant les fédéralistes, la Commission institutionnelle n'est pas en reste. Cette commission permanente obtenue de longue lutte par les membres du Club du Crocodile dans leur résolution de 1981 perdure jusqu'à aujourd'hui sous la forme de la Commission des affaires constitutionnelles. Alors même que l'Union européenne n'accorde pas à son Parlement de prérogatives à proprement parler constitutionnelles, cette commission apparaît comme la revendication même d'un pouvoir constituant par le Parlement européen.

Une prérogative constitutionnelle qui découle tout naturellement de la légitimité acquise par le Parlement européen depuis son élection au suffrage universel direct selon plusieurs membres du Club du Crocodile, parmi lesquels Willy Brandt qui s'exprime déjà en ces termes en janvier 1976 à l'occasion du Congrès de l'Europe organisé par le Mouvement Européen :

« La volonté politique doit trouver dans le Parlement européen élu au suffrage universel direct un centre puissant. Il n'existe pas de meilleur lien entre la volonté souveraine de nos peuples et les institutions exécutives. Or, la volonté des peuples est européenne. [...]

Le Parlement doit être « la voix de l'Europe ». Il a la chance et le devoir de définir plus clairement l'identité européenne et de créer les compétences nécessaires à un gouvernement européen pour les domaines relevant de la responsabilité commune. Il devra donc se considérer comme une assemblée constituante permanente de l'Europe. Nous devons obtenir pour lui plus qu'un simple droit d'initiative. »

L'action même du Club du Crocodile apparaît comme la réalisation de cette volonté : ériger le Parlement européen au rang d'assemblée constituante permanente, notamment par la création et la perpétuation de sa commission institutionnelle, et ce, malgré l'échec de son projet de traité.

L'action même du Club du Crocodile apparaît comme la réalisation de cette volonté : ériger le Parlement européen au rang d'assemblée constituante permanente, notamment par la création et la perpétuation de sa commission institutionnelle, et ce, malgré l'échec de son projet de traité.

Si aujourd'hui le Parlement européen dispose de prérogatives bien plus larges que dans les années 1980, il demeure pourtant marginalisé sur les sujets institutionnels, souvent réservés aux discussions du Conseil européen. En témoigne l'actualité qui répète presque l'histoire que nous venons de narrer. En effet, les âpres discussions sur le budget pluriannuel 2021-2027 de

l'Union européenne ainsi que sur le plan de relance ouvrant la voie à l'émission d'une dette commune et à l'instauration de ressources propres trouvent une résonance dans les questionnements passés sur l'insuffisance budgétaire de la Communauté. Ces débats relancent aussi la question institutionnelle au sein de l'Union.

Dans ce contexte, et à la veille du lancement de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, le Parlement doit choisir son rôle : observateur associé à une simple consultation des citoyens européens ou assemblée au mandat constituant à l'initiative d'un nouveau projet constitutionnel.

Références bibliographiques :

Dastoli, Pier V., «L'azione del Club del Coccodrillo», in, Bologne, *Altiero spinelli e i movimenti per l'unità d'europa, 1970-1986*, Il Mulino, 2000, pp. 559-567.

Palayret, Jean-Marie, « Spinelli, entre cellule carbonara et conseiller des princes : impulsions et limites de la relance européenne dans le projet Spinelli d'union politique des années 80 », in, Bruxelles, *Inventer l'Europe : histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, P.I.E.-Peter Lang, 2003.

Preda, Daniela, « L'action de Spinelli au Parlement européen et le projet de traité d'Union européenne (1979-1984) », in Bruxelles, Loth, Wilfried (Dir.), *La gouvernance supranationale dans la construction européenne*, Bruylant, 2005 (Organisation internationale et relations internationales 60).

Preda, D., « Il Parlamento europeo eletto : l'azione di Spinelli e la nascita del Club del Coccodrillo », *Officina Della Storia*, 19 juillet 2018, [en ligne](#).

Altiero Spinelli, *Discours au Parlement européen 1976-1986*, compilateur Dastoli, P. V., éd. Groupe communistes et apparentés du Parlement européen, Bruxelles, 271 p.

Spinelli et le crocodile : hier, aujourd'hui et demain

Pierre Virgilio Dastoli

Président du Comité italien du Mouvement Européen International

Avec l'aimable autorisation de l'auteur et de *L'Unità Europea*, publication du MFE, section italienne de l'UEF et du WFM

Traduit de l'italien par Jean-François Billion – Lyon



Le processus d'intégration européenne, démarré avec la Déclaration Robert Schuman (écrite par Jean Monnet) du 9 mai 1958, est passé par diverses crises périodiques. Jusqu'en 1980, elles se sont conclues par des solutions permettant un saut en avant dans la logique et la continuité imaginée par le modèle communautaire.

Au début de 1980 la Communauté était en crise pour de multiples raisons et en particulier :

- une crise institutionnelle entre le Parlement européen (PE) et le Conseil sur la dimension et la qualité du budget européen,
- une crise économique frappant la compétitivité et la croissance des pays membres de la Communauté européenne dans un monde globalisé,
- une crise politique affectant les relations entre l'Est et l'Ouest.

Le système européen, né avec les traités de Rome de 1957, apparaissait inadéquat pour sortir de ces crises concomitantes. Aucun gouvernement national, pas plus que la Commission, dirigée par l'inconsistant luxembourgeois Gaston Thorn, n'avait démontré avoir conscience de cette insuffisance ; ils avaient répondu avec mépris à la demande du Parlement européen de donner la capacité fiscale au Système monétaire européen (SME, précurseur de l'Union monétaire européenne) en maintenant un budget étriqué et en

reconnaissant la légitimité du chantage britannique de Margaret Thatcher, « I want my money back! ».

Le Parlement avait été élu directement par les citoyens pour la première fois en 1979, 21 ans après l'entrée en vigueur des traités de Rome qui avaient prévu son élection au suffrage universel, introduisant ainsi un embryon de démocratie représentative. La très grande majorité des députés élus, à l'exception de Willy Brandt – qui avait défini le Parlement élu d'« assemblée constituante permanente » – et, naturellement, du fédéraliste Altiero Spinelli, ne pensait que le Parlement puisse revendiquer des pouvoirs législatifs ni qu'il doive assumer un rôle constituant c'est-à-dire aller au-delà des pouvoirs très limités que lui attribuaient les traités (censure de la Commission, rejet du budget, envoi d'avis non contraignants au Conseil). Mais, les députés européens considéraient qu'il existait encore beaucoup de potentialités dans les traités pouvant être exploitées par les institutions européennes.

L'affrontement de décembre 1979 entre le Parlement et le Conseil sur le budget de l'année suivante, sa taille et le type des dépenses, conclu par la victoire du Conseil en mai 1980 (avec la complicité de la Commission Thorn) a mis en exergue l'inconsistance du rôle d'une assemblée enfermée dans des fonctions quasi exclusivement consultatives.

L'évolution de cette démonstration à un acte parlementaire volontaire n'était toutefois pas prévisible comme cela a été montré en juin 1980 par le débat en séance sur l'accord obtenu au Conseil en matière budgétaire ni auparavant, le 30 mai, sur le mandat donné par le Conseil européen à la Commission « sans mettre en question ni la responsabilité financière des politiques européennes ni les principes fondamentaux de la PAC... pour éviter que des solutions inacceptables ne se manifestent » pour l'un quelconque des pays membres.

Cette évolution aurait été impossible s'il n'y avait eu, parmi les députés européens, Altiero Spinelli, élu comme indépendant sur les listes du Parti communiste italien (PCI) et son programme cohérent en matière de choix constitutionnels et

constituants, celui qu'il avait inutilement tenté de faire adopter par la Commission européenne lors du débat suscité cinq ans auparavant par le Rapport Tindemans.

Spinelli avait décrit, le 21 juin 1980, la situation européenne comme suit : « l'existence des problèmes communs est admise ; la nécessité de leur apporter des réponses communes est reconnue ; la capacité de formuler ces réponses dans un cadre politique européen et une entité administrative européenne existe, mais, tant que la procédure exalte les préparations nationales et favorise la formation de consensus internes sur ces problèmes elle rend difficile si ce n'est impossible l'élaboration d'une conception européenne et la formation d'un consensus européen ».

En se basant sur une pensée que nous pourrions qualifier de cartésienne (il était un fédéraliste militant tant par la pensée que par l'action), Spinelli indiqua dans son allocution le contenu essentiel du projet, de la méthode et de l'agenda ce qui signifiait :

- la rédaction d'un bref texte de nature constituante global et cohérent avec l'objectif de le substituer intégralement aux traités existants,
- le rôle constituant du Parlement et un calendrier qui lui garantisse de soumettre le projet directement à tous les parlements nationaux, sans passer par une procédure paralysante de négociations diplomatiques, de manière à transformer les élections européennes de 1984 en un referendum européen de confirmation.

C'est avec ce courrier qu'a démarré l'action constituante et constitutionnelle, qui par l'entremise du Club du Crocodile, allait mener le Parlement à approuver le 14 février 1984 le projet de Traité instituant l'Union européenne, un projet qui allait influencer l'histoire de l'intégration européenne

Ce discours ne suscita pas un grand intérêt car la majorité des élus PPE, socialistes et libéraux, étaient préoccupés par le risque de mettre en cause le difficile accord obtenu entre les gouvernements nationaux au sein desquels, dans des proportions variables, les trois familles politiques du PE étaient représentées.

Cela conduisit Spinelli à transformer son allocution en une lettre qui fut envoyée le 25 mai 1990 à tous les membres du Parlement.

C'est avec ce courrier qu'a démarré l'action constituante et constitutionnelle, qui par l'entremise du Club du Crocodile, allait mener le Parlement à approuver le 14 février 1984 le projet de Traité instituant l'Union européenne, un projet qui allait influencer l'histoire de l'intégration européenne contrairement à la Déclaration sur l'Union européenne, inutile et inconsistante, de Stuttgart de 1983.

Sur l'histoire du Club et du traité existe déjà une importante et l'Institut des études européennes de l'Université libre de

Bruxelles a mis à jour et republié le commentaire préparé par quatre juristes (Francesco Capotorti, Jean-Paul Jacqué, Meinhard Hief et Francis Jeffrey Jacobs) avec une préface de Jean-Victor Louis, une postface de Giorgio Napolitano et un long essai de la Recteure de l'UIB, Mariana Dony, sur les possibles suites du projet Spinelli¹¹.

Durant les années de cette action constituante, Spinelli avait décidé d'utiliser un instrument de communication imprimé sur papier pour faire discuter, connaître et propager l'action du PE : *Crocodile, lettre aux membres du Parlement européen*, avec un tirage en cinq langues européennes de 10.000 exemplaires, aujourd'hui republiée sur le site du Mouvement européen italien (www.movimentoeuropeo.it), des Archives européennes de Florence et du Centre Altiero Spinelli de l'Université Rome 3.

Après la disparition de Spinelli, le 23 mai 1986, 9 députés européens provenant de groupes divers, ont décidé de constituer un intergroupe fédéraliste pour l'Union européenne, et en promouvant la fondation d'intergroupes similaires en Italie, Belgique, France et Allemagne, avec des résultats politiques variables. Très bons en Italie, où naquit l'initiative d'un referendum consultatif sur un mandat constituant pour le Parlement européen par la suite accolé aux élections européennes de juin 1989, et modestes ou quasi inexistantes dans les autres pays.

L'intergroupe du Parlement, né six ans après la fondation du Club du Crocodile, le 9 juillet 1986, a survécu jusqu'à la création du groupe Spinelli en septembre 2009 en réunissant leurs deux réseaux parlementaires. Toutefois, le rôle (du nouvel intergroupe) est allé se diluant parallèlement à l'évaporation de la volonté constituante du Parlement malgré la perspective ouverte en 2001 par la Convention sur le futur de l'Union européenne décidée au Conseil européen de Laeken en décembre 2001.

Aujourd'hui l'UE revit, dramatiquement amplifiée la crise de 1980 :

- un conflit entre le Parlement et le Conseil sur la dimension et sur la qualité du budget européen,
- les effets de la pandémie qui a frappé la dimension économique et sociale des pays membres dans un monde globalisé et interdépendant,
- l'instabilité des relations internationales, aggravée par les souverainetés absolues exacerbées et l'unilatéralisme de Donald Trump, Vladimir Putin, Xi Jinping, Recep Tayyip Erdogan, Jair Bolsonaro et Kim Jong-un.

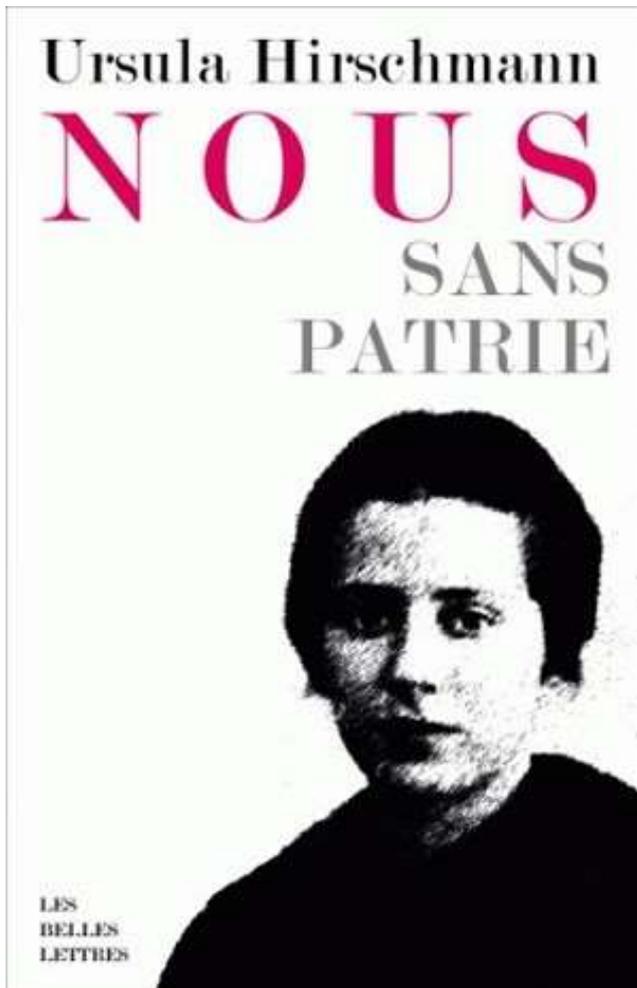
Quarante années après la naissance du Club du Crocodile, une nouvelle initiative constituante du Parlement européen est urgente et nécessaire sans attendre que les Chefs d'État et de gouvernement sortent du marécage intergouvernemental.

¹¹ « *Le Traité instituant l'Union européenne* » : un projet, une méthode, un agenda, éd. de l'Université de Bruxelles, 2014.

Ursula Hirschmann, une femme pour les États-Unis d'Europe

Giulio Saputo

Éditeur en chef du magazine en ligne Eurobull
Traduit de l'anglais par Claire Versini – Bruxelles



Aujourd'hui, nous voudrions rendre hommage à une femme qui a été la preuve vivante de la vocation européenne de la Résistance, qui a toujours lutté pour les droits des plus faibles et qui s'est engagée à réaliser le projet de Ventotene auquel elle s'est consacrée dès le début. Un projet qu'elle a diffusé et défendu au péril de sa vie pendant la dictature nazi-fasciste en Italie et en Europe, un projet révolutionnaire à travers lequel elle rêvait de réaliser également l'émancipation de toutes les femmes, en les unifiant dans la lutte pour des objectifs individuels et collectifs communs.

Extrait de *Noi senza patria* [*Nous sans patrie*] d'Ursula Hirschmann, 1993¹² : « je ne suis pas italienne bien que j'aie des enfants italiens, je ne suis pas allemande, bien que l'Allemagne ait été un jour ma patrie. Et je ne suis même pas juive, bien que ce soit pur hasard si je n'ai pas été arrêtée puis brûlée dans l'un des fours d'un camp d'extermination. [...]

Nous, les *déracinés*¹³ de l'Europe qui avons, comme le dit Brecht, ce roi des déracinés, traversé plus de frontières que nous n'avons changé de chaussures, n'avons également

rien d'autre à perdre que nos chaînes dans une Europe unie et c'est pourquoi nous sommes fédéralistes. » (pp. 21 et 22).

Ursula Hirschmann est née à Berlin le 2 septembre 1913 dans une famille de la classe moyenne d'origine juive. Elle fréquente l'université de Berlin avec son jeune frère Albert Otto (qui sera candidat au prix Nobel) et y rencontre, pour la première fois, Eugenio Colorni. Au cours de ces années, Ursula mène une activité antinazie clandestine avec d'autres jeunes socialistes et communistes, car le parti social-démocrate dans lequel elle était précédemment engagée n'avait pris aucune initiative pour s'opposer concrètement à la vague nazie émergente.

Une fois qu'elle a quitté l'Allemagne pour Paris grâce à son frère, elle commence à fréquenter les cercles antifascistes européens et se rapproche des groupes communistes. Déterminée à ne pas rejoindre le parti communiste, elle reste avec les socialistes pour soutenir la politique du "front uni" et s'éloigne de plus en plus de ses anciens compagnons en raison des attaques continues contre les gens qui l'entourent, accusés de « déviance » (trahison), menées par les partisans de la doctrine soviétique. Elle retrouve Colorni, ferme la parenthèse communiste et décide de se rendre à Trieste, où elle l'épouse en 1935.

Après avoir terminé ses études de langues à l'université de Venise, elle s'investit dans des activités antifascistes avec son mari. Lorsqu'il est arrêté, en 1938, elle décide de le suivre à Ventotene.

Elle participe avec le groupe des détenus aux discussions sur le "Manifeste pour une Europe unie et libre" et travaille à sa diffusion sur le continent avec Ada Rossi et les sœurs Spinelli. Elle s'installe à Melfi avec Colorni et, lorsqu'il s'échappe de l'asile pour rejoindre la Résistance à Rome, considérant leur relation sentimentale en crise, elle décide de se rendre à Milan avec ses filles pour poursuivre l'activité de la Résistance et la propagande fédéraliste : elle collabore avec Guglielmo Usellini, Cerilo, Fiorella et Gigliola Spinelli à la publication de la revue clandestine "L'Unità Europea". Après la fondation du Mouvement fédéraliste européen italien, elle émigre en Suisse avec Spinelli et Rossi. La Résistance européenne doit beaucoup au travail de coordination d'Ursula de Genève qui se poursuivra avec l'organisation de la première convention pour les États-Unis d'Europe dans un Paris nouvellement libéré (Orwell, Camus, Mumford et bien d'autres seront présents à l'événement).

« Nous, les *déracinés* de l'Europe qui avons, comme le dit Brecht, ce roi des déracinés, traversé plus de frontières que nous n'avons changé de chaussures, n'avons également rien d'autre à perdre que nos chaînes dans une Europe unie et c'est pourquoi nous sommes fédéralistes. »

Elle épouse Spinelli et décide de coopérer avec lui dans le combat de toute sa vie, convaincue que la démocratie ne peut

¹² *Noi, senza patria*, éd. Il Mulino, Bologne, 1993 ; éd. fr. Ursula Hirschmann, *Nous sans patrie*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2009, traduction et préface de Marie Gaille.

¹³ En français dans le texte.



se développer que si elle est fondée sur une base historique nouvelle : celle des peuples fédérés (de sa lettre à Rossi, le 4 janvier 1948). Ursula sera toujours active et jouera un rôle de premier plan dans l'organisation de l'activité fédéraliste, jusqu'à la fondation en 1975 de Femmes pour l'Europe à Bruxelles. Cette association visait à réunir le front des femmes européennes engagées dans la politique et dans le domaine culturel, en se concentrant sur des problématiques concrètes allant de la promotion de l'accès à l'éducation à la défense de l'égalité des salaires, en passant par la lutte pour l'amélioration

des conditions de vie des femmes immigrées et dans les pays en développement.

Ursula Hirschmann a estimé qu'il est nécessaire de mettre fin à la méfiance réciproque qui existe entre les femmes actives dans la vie politique et les féministes. Il était essentiel pour elle de rassembler toutes les énergies - en participant sur un pied d'égalité aux choix politiques, sociaux, culturels et économiques - pour des objectifs communs :

Pour y parvenir, elles doivent surmonter un autre obstacle sur le chemin de leur combat. Pour elles, en effet, les femmes doivent d'abord commencer à se libérer de leurs chaînes individuelles (lutte pour l'avortement, pour l'égalité des salaires, etc.) et "ensuite" elles peuvent s'engager dans la politique [...]. Les femmes doivent au contraire se battre sur tous les fronts [...]. La lutte pour l'unification politique de l'Europe peut être une étape importante et un modèle pour les femmes [...]. Les femmes devront commencer à considérer l'Europe comme une ville en formation, susceptible de prendre la forme qui lui sera donnée.

Peu de temps après, Ursula tombera malade et ne pourra plus jamais revenir activement à un engagement qui est probablement plus pertinent aujourd'hui que jamais, compte tenu de la fragmentation des luttes de notre société civile contemporaine.

Federica Turco parlera d'elle : "Ursula représente une puissante figure de militante politique qui, en même temps, est engagée dans l'organisation d'une vie familiale complexe (...). Sa fraîcheur, sa détermination, son dévouement ont toujours été ceux de la jeune Berlinoise qui a décidé, en juillet 1933, que l'Europe était sa maison et, par conséquent, depuis ce moment, elle se nourrit de l'Europe".

Préface au livre de Lucio Levi, *La théorie du fédéralisme*

Jean-François Billion

Rédacteur en chef de *Fédéchoses* et membre du Bureau de l'UEF France

Lucio Levi, *La théorie du fédéralisme*, coll. « Textes fédéralistes », éd. Presse fédéraliste, Lyon, 2020, 284 p., € 25



Lucio Levi est Professeur honoraire de science politique à l'Université de Turin, Directeur de la nouvelle série dont il a porté le projet depuis 1999 de la revue *The Federalist Debate*, soutenue par les principales organisations fédéralistes internationales (Union des Fédéralistes Européens – UEF Europe, World Federalist Movement – Institute for Global Policy - WFM-IGP, et Jeunes Européens Fédéralistes – JEF Europe) ; il a été membre du Bureau exécutif du WFM (1987-2012) et siège aux comités fédéraux de l'UEF-Europe et du Movimento Federalista Europeo, section italienne de l'UEF Europe et du WFM, qu'il a présidé (2009-2015). Lucio Levi est, par ailleurs, l'auteur de

très nombreux ouvrages et articles, membre du Comité de rédaction de *Fédéchoses-pour le fédéralisme* (revue fondée en 1973 et éditée par Presse fédéraliste depuis 1978) et a été, comme d'autres amis italiens, très lié dès leur fondation aux Éditions Fédérop créées à Lyon par Bernard Lesfargues (1975) et au sein desquelles a été créée la collection « Textes fédéralistes » qui a l'honneur d'accueillir pour la troisième fois l'un de ses ouvrages¹⁴.

Lucio Levi est, enfin, un ami très proche depuis le début des années 1970 et, en particulier, le préfacer de mon ouvrage *Mondialisme, fédéralisme européen et démocratie internationale*¹⁵.

Le présent volume est une nouvelle version, la troisième à ce jour de son ouvrage, *Il pensiero federalista*, publié pour la première fois dans la collection « Biblioteca essenziale » par les éditions Laterza, de Bari (2002, 180 p.). Nous avons avec Jean-Luc Prevel, alors avec moi animateur principal du collectif de cette collection, décidé de sa publication il y a quelques années mais le décès imprévu et beaucoup trop tôt de notre cher Jean-Luc début 2017, alors qu'il entamait la relecture finale de la traduction et des multiples citations d'auteurs étrangers, nous a amené à reculer la parution de ce nouveau titre, ce qui a du reste permis à Pierre Jouvenat, membre actif de l'UEF, et moi-même de faire quelques suggestions d'ajouts en particulier sur l'œuvre de l'écrivain occitaniste Robert Lafont, en ce qui me concerne, et sur les « perspectives d'avenir », en ce qui concerne Pierre Jouvenat. L'auteur a enfin de sa propre initiative réécrit une bonne part de l'ouvrage pour tenir compte des événements politiques survenus dans la dernière décennie, tout particulièrement le dernier chapitre. L'ensemble de ces modifications très substantielles font de cette édition un ouvrage profondément remanié et complété.

Le livre explore aussi la tendance récente du fédéralisme à devenir un comportement politique indépendant, représentée par des « géants » comme Altiero Spinelli et Albert Einstein qui furent tous deux, au XX^{ème} siècle, parmi les fondateurs et les animateurs des mouvements fédéralistes européen et mondial.

Le présent volume reste toutefois, comme les deux précédents, un résumé concis mais exhaustif du

¹⁴ À noter en anglais, la 2^{ème} édition du présent ouvrage, *Federalist Thinking* (éd. University Press of America, Lanham, MA, 2008, 168 p.) ; *Which Form of Government for the European Union* (collection « The Ventotene Papers », éd. The Altiero Spinelli Institute for Federalist Studies, Ventotene, 2010, 60 p.) ; et, comme compilateur, *Altiero Spinelli and Federalism in Europe and in the World* (coll. « Gioele Solari », département de sciences politiques de l'Université de Turin, éd. Franco Angeli, Milan, 1990, 178 p.), avec Giampiero Bordino et Antonio Mosconi, *Federalism. A Political Theory for our Time* (coll. « Federalism », éd. Peter Lang, Bruxelles, 2016, 466 p.), avec

Giovanni Finizio et Nicola Vallinoto, Londres, *The Democratization of International Institutions. First International Democracy Report*, éd. Routledge, 2014 ; enfin, (Dir.) *Albert Einstein, from Pacifism to the Idea of World Government* (coll. « Federalism », éd. Peter Lang, Bruxelles, 2020) ; en français, dans cette collection, *Crise de l'État national, firmes multinationales et mouvement ouvrier* (1976, 134 p.) et *L'Internationalisme ne suffit pas – Internationalisme marxiste et fédéralisme* (1984, 70 p.).

¹⁵ Éditions Fédérop, coll. « Textes fédéralistes », Église neuve d'Issac (24400), 1997, 218 p., diffusion Presse fédéraliste.

développement de la pensée et des réalisations fédéralistes en Europe et dans le monde de l'origine jusqu'à nos jours. Le livre met en lumière l'aspect fédéraliste, souvent négligé et oublié, de la pensée d'auteurs représentatifs de différentes disciplines et de plusieurs tendances politiques ou culturelles¹⁶.

Il met aussi en évidence des liens restés inobservés entre penseurs classiques appartenant à des secteurs culturels généralement considérés comme éloignés et indépendants, comme :

- **la pensée politique et constitutionnelle** (les auteurs américains des *Federalist Papers*, destinés à soutenir la ratification de la Constitution américaine lors de la Convention de Philadelphie de 1787, et le britannique d'origine australienne Kenneth C. Wheare, auteur d'une excellente étude comparative sur le gouvernement fédéral, du XVIIIème au XXème siècle) ;
- **les relations internationales** (Lord Lothian [Philip H. Kerr], écossais, et ancien ambassadeur du Royaume-Uni à Washington durant la seconde guerre mondiale, auteur du célèbre essai *Pacifism is not enough*, et, Emery Reves, journaliste américain d'origine hongroise, auteur d'*Anatomy of Peace*, le livre d'inspiration fédéraliste ayant eu la plus vaste circulation au XXème siècle) ;
- **la philosophie** (Immanuel Kant auteur de l'essai *Sur la Paix perpétuelle*) ;
- **le droit** (Hans Kelsen, juriste autrichien qui a partagé le point de vue de Kant, selon lequel le but du droit est la paix, et proposé la transformation des Nations unies en fédération mondiale) ;
- **l'économie** (l'italien Luigi Einaudi et le britannique Lionel Robbins, dont les écrits de l'entre-deux guerres furent tellement importants pour Altiero Spinelli et ses compagnons, durant leur relégation sur l'île de Ventotene, pour la maturation et l'écriture du *Manifeste de Ventotene* « Pour une Europe libre et unie » ;
- **l'histoire** (John R. Seeley, historien anglais qui, après la guerre franco-prussienne de 1871, écrivit un essai sur les États-Unis d'Europe, et John Fiske, historien américain qui dans les mêmes années affirma que les idées ayant inspiré la Constitution américaine devront mener aux États-Unis d'Europe et à ceux du monde) ;

et différentes tendances politiques, comme :

- **le libéralisme** (Lord Acton et Lionel Robbins) ;
- **la démocratie** (Alexis de Tocqueville) ;
- **le socialisme** (Claude-Henry de Saint-Simon, Pierre-Joseph Proudhon et Barbara Wootton) ;
- et enfin **le communisme** (Lev D. Trotsky et Mikhaïl Gorbachev).

Le livre explore aussi la **tendance récente du fédéralisme à devenir un comportement politique indépendant**, représentée par des « géants » comme Altiero Spinelli et Albert Einstein qui furent tous deux, au XXème siècle, parmi les fondateurs et les animateurs des mouvements fédéralistes

¹⁶ Rappelons à ce sujet la « petite » encyclopédie de la pensée fédéraliste que représente la rubrique, « *Il federalismo nella storia del pensiero* » de la revue *Il Federalista*, de Pavie, créée et dirigée jusqu'à son décès par Mario Albertini (1919-1997), et toujours publiée aujourd'hui sous la direction de Giulia Rossolillo, dont ont été tirés plusieurs opuscules publiés par Presse fédéraliste dans la coll. « Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée ».

En effet, pour l'auteur, un engagement fédéraliste qui ne veut pas se limiter à une attitude critique vis-à-vis de la réalité politique et sociale, mais qui aspire également à réussir à changer le monde, ne doit jamais se détacher des tendances objectives de l'histoire, mais doit y participer activement pour identifier les espaces qui s'ouvrent à l'intervention révolutionnaire.

européen et mondial.

Cet ouvrage est donc une tentative de réaliser une synthèse entre plusieurs apports intellectuels dans le but de **tracer les contours de la notion de fédéralisme, qui se présente comme une théorie inachevée**. Le premier résultat de cette recherche est que la simple notion institutionnelle de fédéralisme, encore dominante dans la littérature contemporaine, est très réductrice. Les institutions fédérales n'étant qu'un aspect du fédéralisme ; pour en atteindre une définition exhaustive, d'autres aspects méritent en effet d'être considérés.

Un chapitre du livre est ainsi consacré au **fédéralisme intégral**, qui s'est développé surtout en France pendant les années 1930 autour de la revue *L'Ordre nouveau*¹⁷. Le point de départ de l'élaboration de ce mouvement a été une critique sévère des aspects autoritaires de l'État national et de l'idéologie qui le supporte – le nationalisme¹⁸ – et une réflexion sur le caractère supposé global du fédéralisme, entendu comme alternative à ce que ces penseurs qualifiaient comme « la crise de la civilisation ». Ces fédéralistes, en particulier Alexandre Marc, Robert Aron, Denis de Rougemont et Arnaud Dandieu, ont ainsi développé une conception non seulement institutionnelle, mais également sociale, économique et philosophique du fédéralisme. **L'objectif prioritaire était pour eux la construction d'une « société fédéraliste », fondée sur les principes d'autonomie, de coopération, de participation et de subsidiarité**. La valeur fondamentale qu'ils affirmaient était la solidarité, non seulement entre les individus (on a alors parlé de **fédéralisme personnaliste**, ou de la personne), dans les communautés locales mais aussi entre ces communautés au sein des régions voire entre les États au niveau international. **La limite théorique du fédéralisme intégral est, selon Levi, d'avoir négligé l'élaboration des instruments nécessaires pour interpréter le cours de l'histoire (le matérialisme historique et la théorie de la Raison d'État)**, c'est-à-dire le rôle des forces impersonnelles de la production et du pouvoir politique, qui conditionnent le comportement humain. En effet, **pour l'auteur, un engagement fédéraliste qui ne veut pas se limiter à une attitude critique vis-à-vis de la réalité politique et sociale, mais qui aspire également à réussir à changer le monde, ne doit jamais se détacher des tendances objectives de l'histoire, mais doit y participer activement pour identifier les espaces qui s'ouvrent à l'intervention révolutionnaire**. Comme

¹⁷ Ce mouvement et cette revue n'ayant aucun rapport avec l'organisation d'extrême droite de même nom ayant existé en France dans les années 60 et 70 du siècle dernier avec laquelle ils ne doivent pas être confondus.

¹⁸ Le fédéralisme comme « culture de la paix » contre le nationalisme comme « culture de la guerre », cf. M. Albertini, « Culture de la paix et culture de la guerre », in *Le Fédéraliste*, 26^e année, 1984, n° 1, pp. 9-30.

avant lui le socialisme utopique, le fédéralisme intégral aurait conçu son objectif politique comme un renversement total de la réalité sociale qu'il combattait. Il aurait alors rêvé d'un projet qu'aucun groupe révolutionnaire n'a jamais réussi à réaliser : la destruction d'un monde mal fait et la refonte de ses fondements.

L'approche des **fédéralistes italiens** (qu'il s'agisse d'A. Spinelli ou de M. Albertini) s'est au contraire fondée sur une idée tout à fait différente : l'hypothèse que l'action politique puisse seulement remplacer les institutions politiques qui entravent les progrès historiques par de nouvelles institutions qui permettraient de développer des formes plus élevées et plus justes d'organisation politique. De là l'importance primordiale qu'ils reconnaissent, contrairement aux fédéralistes intégraux (qui les ont pour cela qualifiés de fédéralistes *hamiltoniens*, ou *institutionnalistes*), au changement des institutions politiques considérées comme véhicule du progrès historique et social.

Mais c'est dans le domaine de l'action politique que, selon Levi, le fédéralisme intégral aurait montré ses principales limites car son objectif prioritaire était de bâtir une société fédéraliste plutôt que la Fédération européenne. En soutenant qu'il ne suffirait pas de s'engager pour changer les institutions politiques et en mettant en doute que la Fédération européenne, en tant que telle, puisse permettre de créer une société plus libre et plus juste, les fédéralistes intégraux se seraient insuffisamment engagés dans sa construction et auraient fini par accepter la politique d'unité européenne soutenue par les gouvernements, qui, par définition, ne remettait pas en question la souveraineté nationale et ne pouvait donc qu'aboutir à une impasse.

Suivant l'enseignement de Mario Albertini, le livre met en évidence qu'il y a un **aspect de valeur** du fédéralisme, « **la paix** », qui éclaire le but poursuivi par les institutions fédérales. En d'autres termes, celles-ci doivent être considérées comme les moyens pour atteindre la paix. Selon le point de vue fédéraliste, la paix n'est pas simplement l'absence de guerre (*paix négative*), que Kant appelait avec justesse « la trêve » et plaçait dans la même catégorie que la guerre. Au contraire, la *paix positive* exige une organisation politique qui permette de prévenir la guerre en confiant le pouvoir de régler les conflits à une autorité fédérale agissant sur la base de la loi. Selon la philosophie de Kant, **la pierre angulaire de la paix est le droit** et – plus précisément – **l'extension du droit à la sphère des relations internationales**. En outre, l'idée de fédéralisme implique un **aspect historico-social** qui se réfère aux conditions historiques nécessaires pour construire la paix par les institutions fédérales dans telle ou telle partie de l'humanité. Jusqu'au XXème siècle, ces conditions existaient seulement dans des régions « périphériques » du monde où la lutte des classes (sur le plan interne) et surtout la politique de puissance due à la raison d'État (sur le plan international) n'exerçaient, à cause de leur relatif isolement, qu'une très faible influence centralisatrice sur les institutions des États (États-Unis, Suisse, Canada, Australie). Aujourd'hui, au contraire, **le processus de**

mondialisation et l'érosion de la souveraineté des États rendent impératives et indispensables des institutions fédérales, coordonnées au niveau des principales régions du monde et au niveau mondial en dernière instance, pour contrôler l'économie et la société internationale, protéger l'environnement, combattre le terrorisme et la criminalité internationale et, enfin, pour garantir et assurer la paix.

Le processus d'unification européenne, qui représente l'une des plus importantes innovations politiques du siècle passé, est l'événement qui justifie le **nouvel intérêt pour le fédéralisme considéré comme le seul moyen adéquat permettant à la fois la coexistence pacifique d'un groupe d'États, grâce à leur unification politique, et l'unité politique du monde avec un haut degré d'autonomie des États et des regroupements d'États**. Les institutions européennes, encore en voie de fédéralisation, ont en effet permis d'assurer la paix durant plus de soixante-dix ans entre des États-nations historiquement consolidés (les plus consolidés du globe) qui avaient été opposés depuis des siècles par des haines profondément enracinées. L'Union européenne (UE) représente ainsi un modèle (encore imparfait) pour les autres régions du monde (parfois à ses frontières comme les Balkans, l'ex Union soviétique ou le Moyen-Orient) et pour le monde qui aspire lui aussi à construire la paix, par le biais d'un processus progressif de réforme, de renforcement et de démocratisation du système des Nations unies, et à contrôler démocratiquement les processus économiques internationaux.

Levi consacre enfin dans ce nouvel ouvrage une attention particulière à l'apport théorique primordial des auteurs fédéralistes italiens contemporains, plus particulièrement Spinelli et Albertini, dont les ouvrages restent largement inconnus hors d'Italie alors qu'ils ont apporté une contribution essentielle à la théorie fédéraliste et à la compréhension et la promotion de l'unification européenne. Albertini ayant enfin eu, à partir des années 1980, de la fin de la guerre froide jusqu'à son décès, un rôle moteur essentiel dans le processus de rapprochement et de réunification des fédéralistes européens et mondiaux. Il est dommage qu'il soit parti trop tôt pour pouvoir connaître, analyser et conceptualiser le processus de globalisation, inspirer et guider le mouvement fédéraliste dans la recherche des réponses à y apporter dans une nouvelle phase décisive de la lutte séculaire des fédéralistes pour la paix perpétuelle par la Fédération

Aujourd'hui, au contraire, le processus de mondialisation et l'érosion de la souveraineté des États rendent impératives et indispensables des institutions fédérales, coordonnées au niveau des principales régions du monde et au niveau mondial en dernière instance, pour contrôler l'économie et la société internationale, protéger l'environnement, combattre le terrorisme et la criminalité internationale et, enfin, pour garantir et assurer la paix.

mondiale : la « paix par le droit ».

Adieu Roger

Catherine Vieilledent

Secrétaire du Groupe Europe de l'UEF et membre du Comité fédéral de l'UEF Europe – Bruxelles



Roger Vancampenhout était traducteur et il en avait le sens aigu et exigeant de la précision. Il est décédé le 11 juillet 2020. Comme il aimait à le dire, sa vie pourrait se résumer à un parcours du bus 60, puisqu'il était né à Uccle le 22 octobre 1936.

Mais quel parcours pour cet authentique Bruxellois ! Amoureux de la langue et de la culture allemandes, polyglotte, il se passionne vite pour l'Europe et développe une culture politique sans faille. Il sera un lecteur vorace de l'*Agence europe*, cette institution médiatique européenne à laquelle il restera toujours fidèle.

Auteur de centaines de chroniques que lui inspirait le suivi quotidien de l'actualité européenne, il partageait avec enthousiasme ses analyses jusqu'à la fin, y compris dans *Vox*, la revue des anciens fonctionnaires européens. Il avait contribué en 2017 une longue tribune sur **70 ans de campagnes fédéralistes** à l'occasion du 70^e anniversaire de l'Union européenne des fédéralistes.

Fédéraliste, il avait mené la rédaction et la publication d'un ouvrage intitulé **1946-2006, 60 ans à gauche pour les États-Unis d'Europe**. L'ouvrage retrace l'histoire du *Mouvement pour les États-Unis d'Europe-Gauche européenne* né à la fin des années

40 dont il avait été un des animateurs, à la suite de figures telles que Paul-Henri Spaak, Mario Zagari, Raymond Rifflet, Enrique Baron Crespo, Ludwig Schubert...

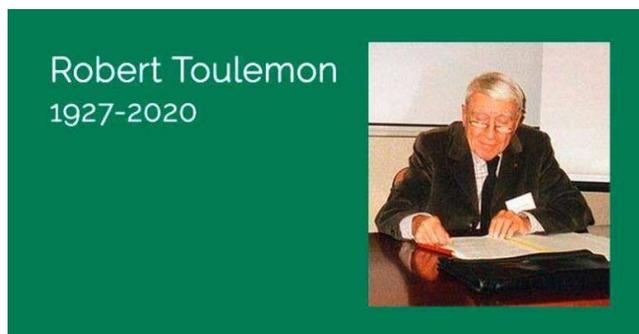
Roger s'était engagé dans la campagne pour la « Constitution européenne » et avait participé au *Forum permanent de la société civile européenne*, fondé en 1995 par Virgilio Dastoli pour promouvoir une charte européenne des droits fondamentaux puis, dans le sillage des travaux de l'économiste Michel Aglietta, pour une relance de l'économie européenne (ICE NewDeal4Europe).

Syndicaliste, il avait combattu la précarité y compris dans la fonction publique européenne et assumé la présidence du Comité du personnel à la Commission européenne. Ses interlocuteurs se souviennent de lui comme d'un négociateur coriace, mais avec qui on s'accordait toujours sur le but à atteindre, et toujours pour l'Europe bien entendu.

Il avait contribué en 2017 une longue tribune sur 70 ans de campagnes fédéralistes à l'occasion du 70^e anniversaire de l'Union européenne des fédéralistes.

Doté d'un humour aiguisé, indifférent au culte de l'ego ou à la course aux honneurs, Roger était généreux et savait accueillir l'avenir. J'en prends pour témoignage sa manière d'aiguillonner les volontés d'engagement des plus jeunes au sein du *Groupe Europe*, section multinationale de l'UEF. Nous nous sentons aujourd'hui un peu orphelins.

Une vie de combat, au service de multiples causes où se retrouvent toujours l'Europe, le sens de la justice, l'esprit civique, le sens de l'engagement. Pour l'avoir côtoyé pendant de nombreuses années, nous mesurons toute la perte que représente cette disparition. Repose en paix, Roger.



Notre ami commun Jean-Claude Sebag, ancien Secrétaire général du MFE France dans les années 1970 et aujourd'hui Vice-président de l'UEF Sud France, m'a fait remarquer avec raison, que je n'avais pas mentionné Alexandre Marc ni le Centre international de formation européenne (CIFE) qu'il a fondé parmi les contacts européens et fédéralistes qui ont compté dans la vie militante et associative de Robert Toulemon. En fait, jamais mes discussions avec Robert des années 2000 à l'été 2019 n'avaient abordé ces sujets et aucun de ses articles publiés dans notre revue n'en faisait mention. La relecture de ses Mémoires, *Souvenirs européens*, publiés il y a quelques années par Presse fédéraliste dans la collection « Carnet d'Europe » fondée par Alain Réguillon, me permet de rédiger aujourd'hui cette courte note (qui sera intégrée dans la version anglaise de mon texte destinée au *Federalist Debate*). Je remercie ici Jean-Claude de son mail qui me permet de compléter heureusement mon hommage à Robert.

À diverses reprises, en particulier pages 116, 172, 181 à 183, 247-248, 254, 301, 320, 324-325 etc., Robert mentionne effectivement la personnalité de Marc, qu'il connaissait et appréciait depuis les années 1960, et les travaux du CIFE ; en particulier ceux auxquels il a participé lors de conférences ou séminaires internationaux principalement dans les années 1990 en Europe de l'est, à Nice ou Bruxelles, Québec ou Vancouver etc. Mais aussi à Séville en novembre 1997 où, à l'occasion d'un Conseil du CIFE, il a été élu à la présidence de son Comité fédéral.

Un bref extrait de *Souvenirs européens* (pp. 181-193) me semble intéressant à reproduire ci-dessous alors qu'un Colloque sur Alexandre Marc est programmé prochainement à l'Université La Sapienza de Rome et que Presse fédéraliste annonce la sortie d'un livre du professeur Robert Belot, d'ici quelques semaines, sur Henri Frenay : *Résistance et conscience européenne. Henri Frenay, de Gaulle et les communistes 1940-1947*.

Les retrouvailles d'Henri Frenay et d'Alexandre Marc

En mai 1984, je saisis l'occasion d'un passage annoncé d'Alexandre Marc à Paris pour inviter à dîner le célèbre chef de la Résistance intérieure, Henri Frenay dont je connaissais les convictions fédéralistes et que j'avais pu joindre par

l'intermédiaire de mon vieil ami, Jean-Pierre Gouzy. Outre Frenay et Marc, Bernard Barthalay et Pierre Fauchon assistaient au dîner. Henri Frenay et Alexandre Marc qui avaient milité ensemble pour l'Europe dans l'immédiat après-guerre et s'étaient, depuis longtemps, perdus de vue tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

Je n'avais jamais rencontré Frenay. En revanche, je connaissais de longue date le philosophe d'origine russe Alexandre Marc. Né à Odessa en 1904, Aleksander Markovitch Lipiansky, Juif converti au catholicisme, avait rejoint la France avec les siens, en 1919, pour fuir les Soviétiques. Il avait joué un rôle non négligeable, avec son ami Arnaud Dandieu trop tôt disparu, dans le groupe des réformateurs des années trente. Il avait participé avec notamment Robert Aron, l'écrivain suisse Denis de Rougemont à la fondation de *L'Ordre Nouveau*, il participait au courant fédéraliste, planificateur et personnaliste, teinté d'antiparlementarisme et d'anticapitalisme, mais vigoureusement antitotalitaire. Il avait fondé après la guerre un Centre international de formation européenne (CIFE) dont il attendait qu'il diffusât la pensée fédéraliste. [...] J'avais assisté à Bruxelles, dans les années soixante, à plusieurs conférences de Marc qui m'avaient fait une vive impression. [...] Sa voix au timbre puissant traduisait, un peu comme celle de Spinelli, la force de ses convictions. Son fédéralisme n'était pas seulement politique mais sociétal. Des rêves des années trente, il avait conservé le dessein de remplacer l'ordre capitaliste par un ordre de communautés librement fédérées en vue du bien commun. Son maître était Joseph Proudhon. [...]

Après l'émotion des retrouvailles [...] Frenay évoque ensuite les premiers temps de la Résistance, ceux de l'héroïsme et du désintéressement. Mais il récusait tout manichéisme. Il a accepté un débat proposé par Harris et Sédouy avec un officier engagé dans la *Waffen SS* pour montrer de quoi les Français étaient capables. J'évoque le film *Le chagrin et la pitié*. Frenay ne l'a pas aimé mais lui reconnaît le mérite de n'être pas manichéen. On en revient à l'Europe. [...]

La soirée s'achève sur des propos désabusés sur cette Europe paralysée par la règle d'unanimité, sur la prise de conscience par Frenay, pendant la Résistance, de la nécessité de la réconciliation franco-allemande. Selon Claude Bourdet, cette opinion, connue d'Hitler, aurait sauvé la vie de Frenay. De ses rencontres avec Jean Monnet à Alger, il regrette de n'avoir pas conservé de notes. Il a envoyé à Chirac des textes du de Gaulle fédéraliste de 1946. Il évoque son premier contact avec Spinelli en 1947 dans un congrès fédéraliste. [...]

Nos hôtes partis, j'ai le sentiment d'avoir vécu un moment d'exception. Deux sages à la fin de leur vie retrouvent un accord profond au-delà de divergences anciennes qui, plus ou moins consciemment et sans qu'ils éprouvent le besoin de l'exprimer, leur paraissent aujourd'hui secondaires. Je pris aussitôt les notes qui m'ont permis de rapporter l'essentiel de ce qui s'était dit ce soir-là chez nous.

In memoriam Guy Plantier

Jacques Fayette

Membre de l'UEF Auvergne Rhône-Alpes – Lyon

Il y a 67 ans, nous étions ensemble au lycée privé Les Lazaristes spécialisé dans l'enseignement technique et préparant à l'ECAM (Ecole catholique d'Arts et Métiers). Au cours de ces trois années passées côte à côte, une amitié est née qui a duré jusqu'en cette année 2020.

J'avais quitté l'institution au bout de trois ans car manifestement un métier d'ingénieur n'était pas fait pour moi mais cela n'a pas rompu nos liens et c'est au cours d'une de nos nombreuses conversations que j'ai converti Guy à l'idée européenne. C'est ainsi qu'en 1957 nous étions ensemble candidats pour être délégués au Congrès du Peuple européen, les élections ayant eu lieu en novembre.

Nous sommes donc partis pour Turin avec Franck Sérusclat, André Boucherle et son épouse, Marceau Payant, André Dartel, Marc Chartier, Xavier de Boccard, Bernard Lesfargues, Jean Thibaudet et l'ensemble des élus de la liste lyonnaise dont je ne suis pas certain de ne pas être le dernier survivant.

Les dix années qui ont suivi ont été marquées par de nombreuses initiatives : le journal « *Peuple européen* », le développement de la Maison de l'Europe de Lyon où Guy occupera diverses fonctions dont celle de trésorier. Il s'impliquera beaucoup également dans le courant Autonomie fédéraliste de Mario Albertini, participera à plusieurs réunions à Bâle en compagnie de Bernard Lesfargues et de Bernard Barthalay ; il assurera même à Bâle la présidence d'une réunion au niveau européen en avril 1963. D'un côté il y avait le mouvement fédéraliste canal historique si l'on peut dire avec des divisions entre ceux qui voulaient fonder un véritable parti politique et ceux qui restaient dans la perspective d'un mouvement. Un des grands projets auxquels il a participé était le « Recensement du peuple fédéral européen pour la reconnaissance de son pouvoir constituant ».

Guy était de ceux qui étaient partisans d'un fédéralisme englobant et non pas un fédéralisme purement constitutionnel.

Aujourd'hui un certain nombre des tiraillements de cette époque entre différents groupes nous semblent un peu dérisoires dans une Europe passée de 6 à 27. Les années 70 ont marqué un apaisement des tendances.

Guy a continué son parcours militant, il avait même lancé un groupe consacré à l'Europe et la mondialisation, association qui était membre du Mouvement Européen en 2010. Le voyage qu'il avait effectué autour du monde comme officier de marine sur le porte-avions Foch, avait sans doute contribué à lui donner une vision planétaire des problèmes contemporains. Il restait motivé par les problèmes de défense et dans une conférence du 4 mai 2015, il montrait que le patriotisme et le fédéralisme européen n'étaient pas antagonistes mais inséparables. Il y associait cette écologie qui ne s'arrête pas aux frontières. Il associait aussi les intérêts artistiques que nous partageons dans notre patrimoine commun et cette Europe des sentiments qui s'en dégageait.

Depuis une quinzaine d'années, la géographie nous avait rapprochés. Habitant dans des communes voisines, j'ai souvent bénéficié de sa voiture pour aller à des réunions à Lyon, il me prenait et me déposait au passage et bien entendu on abordait le présent européen et le passé partagé sur les mêmes bancs de l'école. Au cours de cette période, des deuils particulièrement cruels avaient marqué sa vie personnelle.

Ce samedi 18 juillet Alain Reguillon, Alain Malégarie et moi-même étions là à Lentilly dans une église bien remplie, pour un dernier adieu à notre ami.

La leçon que nous donne Guy Plantier c'est que contrairement à ceux qui affirment vouloir être libres en ne s'engageant pas, il a démontré que l'engagement était une manifestation de la liberté. Le vieux problème de la conciliation entre l'engagement et la liberté, Guy l'avait résolu par l'action. Il s'est engagé pour les arts, pour la musique, dans le Rotary dont il a été gouverneur et bien sûr pour cette construction européenne qu'il savait défendre avec passion et avec la minutie de l'ingénieur. Puisse-t-on, à son exemple, mettre l'engagement au service de nos convictions.

L'Europe est toujours présente !

UEF Saar et UEF Alsace

Aujourd'hui encore, pour une Europe unie et sans frontières.

Il y a 70 ans, le 6 août 1950, environ 300 jeunes Européens ont manifesté à la frontière franco-allemande entre Wissembourg/Weiler (Alsace) et St. Germanshof (Forêt palatine/Vosges du Nord) pour une Europe unie et sans frontières. Au cours de cette action, des étudiants, des universitaires et des hommes politiques de neuf pays européens différents ont scié et brûlé les barrières de douanes, se sont jetés dans les bras les uns des autres, ont hissé le drapeau du mouvement européen et ont déployé des banderoles portant l'inscription « L'Europe est présente » - comme était également intitulée la déclaration qui a été lue lors de cette manifestation. Pour la première fois dans l'histoire, les Européens n'ont pas marché vers les frontières pour s'entre-tuer, mais pour exiger leur suppression.

70 ans plus tard, le 6 août 2020, les revendications des fédéralistes européens de la première heure sont pour certaines devenues réalité.

70 ans plus tard, le 6 août 2020, les revendications des fédéralistes européens de la première heure sont pour certaines devenues réalité. Nous avons un Parlement européen, un marché commun, une monnaie commune, une citoyenneté européenne, la liberté de circulation grâce à la suppression des contrôles frontaliers fixes avec l'entrée en vigueur des Accords de Schengen il y a 25 ans et, surtout, une paix durable depuis 75 ans.

Mais avec la pandémie de coronavirus, l'Europe vit actuellement sa plus grande crise depuis la fin de la guerre. Malheureusement, les réflexes nationaux ne se sont pas faits attendre. En très peu de temps, les différents États ont procédé à des fermetures de frontières non coordonnées pour tenter, en vain, de se protéger contre l'épidémie. Soudain, la dangereuse division de l'Europe semble avoir été à nouveau acceptée par négligence : du jour au lendemain, les barrières étaient de retour le long des frontières coupant des bassins de vie communs et générant par conséquent des kilomètres d'embouteillages, de longs détours pour les travailleurs frontaliers, des perturbations dans la circulation des

marchandises, des restrictions des droits civils des Européens et des séparations familiales. La confiance mutuelle, qui s'est construite au fil de décennies dans les zones frontalières, a ainsi été mise à mal, tout comme l'a été, en partie, le projet européen.

70 ans après la manifestation de Wissembourg- St Germanshof, les fédéralistes s'élèvent à nouveau contre les barrières et rappellent que l'Europe doit toujours être présente ! La libre-circulation est un droit fondamental des citoyens européens. Il ne doit donc plus y avoir d'initiatives isolées des États-membres ! Si des restrictions temporaires et limitées des droits et libertés peuvent être considérées comme provisoirement nécessaires pour protéger contre l'épidémie, elles doivent impérativement être mises en œuvre sous forme de mesures européennes coordonnées. La priorité doit être

donnée aux initiatives transfrontalières pour prévenir ou contenir la pandémie. Surtout, l'UE a enfin besoin de compétences en matière de politique de santé, notamment pour pouvoir initier une loi européenne de protection contre les épidémies.

Il est également évident que le « code Schengen » doit être révisé : les fermetures de frontières ou les restrictions d'entrée doivent rester l'exception absolue et être strictement limitées dans le temps. En outre, elles doivent être notifiées et doivent nécessairement donner lieu à des accords contraignants entre les partenaires de Schengen quant à la date à laquelle la libre circulation des personnes et des biens sera rétablie. Enfin la Commission doit jouer effectivement son rôle de gardienne des traités et surveiller plus strictement les violations des principes de Schengen. Nous ne pouvons relever les grands défis de la mondialisation qu'avec un fédéralisme efficace. Le développement fédéral du projet européen est la seule option pour l'avenir. La demande de la « première génération européenne » d'il y a 70 ans pour un gouvernement européen élu est donc toujours d'actualité. Avec courage, confiance, volonté, solidarité et créativité, nous agissons pour que le projet d'une Europe unie devienne enfin une réalité concrète. Vive l'Europe sans frontières, vive l'Europe des citoyens !

Nouvelle opération de génocide politique contre les kurdes

Coordination lyonnaise Solidarité Kurdistan
25 septembre 2020



Une nouvelle opération de génocide politique a été menée ce vendredi matin, 25 septembre, contre des dirigeants et élus du Parti démocratique des Peuples (HDP). 82 personnes, dont le Maire actuel de Kars, Ayhan Bilgen, et les anciens députés du HDP Sirri Süreyya Önder, Altan Tan, Ayla Akat Ata, Emine Ayna et Nazmi Gür, ont été placées en garde à vue dans le cadre d'une enquête ouverte par le procureur d'Ankara. Elles sont accusées d'"incitation à la violence".

L'enquête qui vise également les anciens coprésidents détenus du HDP, Figen Yüksekdağ et Selahattin Demirtas concerne des faits qui remontent à octobre 2014 : entre le 6 et le 8 octobre, alors que la ville kurde de Kobanê était envahie par

Daesh, des manifestations avaient été organisées dans plusieurs villes pour protester contre le soutien de la Turquie à l'organisation djihadiste. Elles avaient violemment été réprimées par les forces de sécurité turques, aidées par de milices islamistes turques. Quelque 50 personnes, la plupart des Kurdes membres et sympathisants du HDP, y avaient trouvé la mort.

Cette nouvelle rafle de grande ampleur ordonnée par le régime fasciste d'Erdogan vise à étouffer la voix du peuple kurde, à briser sa résistance. Elle relève de la politique de guerre et de terreur menée, depuis plusieurs années, par la coalition islamo-fasciste AKP-MHP au pouvoir. Ce n'est qu'une étape d'une campagne de génocide politique qui menace de s'amplifier dans les jours à venir.

La dictature d'Erdogan veut réduire le HDP au silence pour éliminer toute opposition et répandre la peur dans la société. Mais, comme l'a déclaré ce matin son Coprésident Mithat Sancar, « le HDP ne peut être réduit au silence ».

Il est plus que temps de dire stop à la répression, au fascisme et à l'expansionnisme de ce régime islamo-nationaliste !

- Nous appelons à participer aux manifestations qui auront lieu demain, samedi 26 septembre, partout en France, pour dénoncer ce génocide politique.

- Nous appelons les forces politiques françaises et tou.te.s les démocrates à soutenir le HDP en dénonçant la politique de terreur et la dictature d'Erdogan.

- Nous demandons au quai d'Orsay de réagir fermement contre la répression politique grandissante du régime turc.

Einstein and the Construction of World Peace

Claudio Giulio Anta, *Albert Einstein. The Road to Pacifism*, Oxford, Peter Lang, 2017.

Lucio Levi

Member of UEF Federal Committee, Former President of UEF Italy

The Einstein's dominant passion was the exploration of the mysteries of the universe and the attempt to discover the laws of nature. But another cause occupied his mind over the whole course of his lifetime: the abolition of war and the construction of world peace. The fascination of his figure goes beyond his extraordinary contribution to the advancement of scientific research. His cosmopolitical ideas, his commitment to peace, his aversion to violence, his contempt for nationalism have provided the contemporary man with a reference point and a real life master. The commitment to peace was not an Einstein's occasional passion, but an enduring objective he sought to achieve throughout his life.

After an initial endorsement of the League of Nations, Einstein became convinced that it had “neither the energy nor the good intention to fulfil its great cause.”

His reflection on war and peace is rich of teachings for the future of humankind. For this reason it is to be welcomed the Claudio Giulio Anta's book devoted entirely to Einstein's thinking and active commitment to peace. Anta has given important contributions to the studies on federalist thought and European unification. His previous books were devoted to Jacques Delors, the Founding Fathers of Europe, Winston Churchill, the review *Coenobium* and Lord Lothian.

Einstein's active commitment to peace began after the outbreak of WWI, when a *Manifesto to the Civilized World*, signed by 93 German intellectuals, was published. It supported Germany's entry into the war and endorsed the alliance between German culture and German militarism. Einstein tried to organize a reaction to that initiative. He drafted with Friedrich Georg Nicolai, professor of physiology at the University of Berlin, a *Manifesto to Europeans*, an appeal against nationalism and irrationalism. But the climate of opinion was not in favour of pacifism. Only two other intellectuals signed it.

At the end of 1914, Einstein was among the founders of the New Fatherland League (Bund Neues Vaterland) whose mission was the establishment of a supranational organization in Europe to prevent future armed conflicts. The first pamphlet published by the League was entitled

The Creation of the United States of Europe that showed the clear federalist inspiration of the organization. In 1915 Einstein contributed to a collection of writings of scientists on the war, promoted by the Berlin Goethe League, with a short article, titled *My Opinion of the War*. His vision of peace and war combined a traditional form of pacifism with a clear idea of the role of political institutions in the construction of peace. What is extremely significant is the fact that, while he adhered to the principles of pacifism – he declared that he was seeking “the citizenship of a country that will in all likelihood not force me to take part in a war” –, at the same time he asserted, in keeping with federalist theory, his conviction that “a supranational organization in Europe that prevents European wars, just as now war between Bavaria and Württemberg is impossible in the German Reich”, was not only necessary, but also possible. At the time, the institutional framework of his design was still rather vague, since the only supranational institution he advocated was a court of arbitration, an institution that will be embodied within the League of Nations. This idea remained a predominant theme for the rest of his life.

After an initial endorsement of the League of Nations, Einstein became convinced that it had “neither the energy

nor the good intention to fulfil its great cause.”

Shortly after having accepted the invitation of the League of Nations to become member of the Committee on Intellectual Co-operation, Einstein decided to resign. He realized that the League's Court, without a police force capable to enforce its rulings, was ineffective. The League

of Nations was not a supranational organization, as it was subordinate to the member states. His opinion on the League of Nations was influenced by the changing succession of the cycles of international politics. The last time his hopes for a lasting peace were kindled was on the occasion of the agreement between Stresemann and Briand based on the Franco-German reconciliation, the prospect of the admission of Germany into the League of Nations and the plan for a European union. But after the Stresemann's assassination in 1929 these hopes quickly faded away.

It is important to recall the exchange of letters occurred in 1932 between Einstein and Freud on the theme “*Why War?*”. They agreed on one point: that it is impossible to extirpate the aggressive and destructive pulsions inborn in human nature. But while Einstein confirmed his idea

When Einstein was asked to define his political position on war and peace, he described himself as an internationalist, not a federalist.

that war is rooted in the division of the world into sovereign states and that the peace can only be ensured by a legislative and judicial supranational power, Freud expressed his skepticism on this idea and placed his trust in the improvement of human nature and its capacity to keep in check the aggressive pulsions.

It is worth mentioning that, when Einstein was asked to define his political position on war and peace, he described himself as an internationalist, not a federalist. He clarified his viewpoint in an interview to the *New York Evening Post*: "Internationalism, as I conceive the term, implies a rational relationship between countries, a sane union and understanding between nations, mutual co-operation for mutual advancement without interference with the particular customs of any nation".

The word internationalism is derived from Latin and refers to interaction "between nations". According to this approach, the primary sense of belonging and dominant collective identity are connected to national governments. The internationalist viewpoint does not perceive the organization of the world into nation-states as an obstacle to the achievement of world peace. On the contrary, it is the utopia of peaceful relations between sovereign states. It is a variation of the theory of spontaneous harmony of interests applied to international relations and conceives international cooperation as the vehicle of peace. Therefore, unlike federalism, it does not question the state-centric vision of politics, international anarchy and the legitimacy of the organization of the world into nation-states.

The coming to power of Hitler represents a real watershed in his conception of peace.

Anta writes that "With the establishment of the Third Reich, Einstein was forced to gradually realize that absolute pacifism would not work". Therefore, he became aware that "dictators could only be stopped by force of arms". The first decision he made was to migrate to the United States, where he was invited to teach theoretical physics at the Princeton Institute of Advanced Studies.

Regarding Einstein's absolute pacifism, it is worth using the distinction between ethics of conviction and ethics of responsibility, proposed by Max Weber in his famous lecture on "Politics as Vocation". Those who inspire their action to the ethic of conviction, to preserve their moral purity, pursue their values independently of what consequences their action may have. Instead, those who are guided by the ethic of responsibility must answer for the foreseeable consequences of their action.

The pacifist, who follows the ethics of the Sermon of the Mount, refuses to bear arms, as he is totally opposed to killing even in a self-defense war. But history shows that the inevitable result of a pacifist attitude is the encouragement of the aggressiveness of bellicose states. As a matter of fact, the "appeasement" was a policy that did not avoid WWII, but encouraged the Hitler's ambitions. This means that bad means, i.e. the resort to violence, can be used to pursue good aims, i.e. the salvation of democracy and the protection of human rights.

Einstein's commitment against military service and his radical rejection of violence, witnessed by his signature in 1926 of the *Manifesto against Conscription and Military System*, should be classified within the category of pacifism. But this position assumes a different meaning if

framed within the context of a larger idea: the federalist design. In fact, when he addressed the problem in 1934 after the victory of nazism, he clearly stated: "I stand firmly by the principle that the real solution of the problem of pacifism can be achieved only by the organization of a supranational court of arbitration, which, differing from the present League of Nations would have at its disposal the means of enforcing its decisions". At the same time, he added: "Starting from this basic conviction, I favor any measure I consider likely to bring mankind closer to the goal of a supranational organization". However, in countries governed by fascist regimes, "refusal of military service means martyrdom and death". And concluded: "Under present circumstances, I do not believe that passive resistance ... is a constructive policy". In a letter to a Belgian conscientious objector he wrote: "Were I a Belgian, I should not, in the present circumstances, refuse military service". Definitely, Einstein was convinced that fascist governments could only be defeated by force.

"The release of atomic energy has not created a new problem ... As long as there are sovereign nations possessing great power, war is inevitable ... What has changed is the destructiveness of war".

In the course of time his institutional design has become more precise and more closely in keeping with federalist theory. A decisive influence was exercised by the political and cultural environment of the United States, especially his friendship with Emery Reves, the author of *The Anatomy of Peace*, the federalist book that had the largest circulation in the 20th century, and his familiarity with the federalist institutional model encapsulated in the US Constitution and illustrated by the *Federalist Papers*.

On 1939 Einstein expressed to President Roosevelt his fear that Germany might be working to build nuclear weapons. This warning boosted the US nuclear programme. For this reason, Einstein was accused to be the father of the atomic bomb. But the fact is that he kept out of the Manhattan Project. He argued: "Had I known that the Germans would not succeed in producing an atomic bomb, I never would have lifted a finger".

The epoch of world wars ended with the nuclear explosions on Hiroshima and Nagasaki. That event marked the beginning of a new era in which humankind has acquired the power to extinguish its own species and interrupt the continuation of life on earth. Einstein, early in the Nuclear Age, grasped the novelty of the change occurred. He famously said, "The unleashed power of the atom has changed everything save our modes of thinking and we thus drift toward unparalleled catastrophe." Nuclear weapons are a different type of armament. They are not weapons in the traditional sense of the word. In an article published in 1945 he argued: "The release of atomic energy has not created a new problem ... As long as there are sovereign nations possessing great power,

war is inevitable ... What has changed is the destructiveness of war”.

One World or None is the title of a book published in the United States in 1946 collecting contributions by several intellectuals and scientists, including Einstein, whose purpose was to illustrate the dramatic alternative looming on mankind's future. In spite of the efforts by many distinguished scientists – first of all Einstein – to raise awareness of nuclear danger, no progress has been made regarding the plan to abolish nuclear arsenals, except the plan concocted by Gorbachev. It was only partially achieved, but when the latter was removed from power, his plan to eliminate all nuclear weapons by the year 2000 was stopped. However, in spite of the circularity of the nuclear deterrence doctrine, – threatening the extinction of humankind in order to avoid the extinction – so far, no nuclear power has dared to launch the first strike.

Einstein was aware of the limits of the UN, which he compared to the Confederation of the United States, the first form of union between the 13 original republics established after the War of Independence. In an *Open Letter to the General Assembly* he defined the UN as an extremely important institution, provided that it is understood as “a transitional system toward the final goal, which is the establishment of a supra-national authority vested with sufficient legislative and executive powers to keep peace”. He actively advocated a world federal government as an organization capable of preventing an atomic war and ensuring peace. More specifically, he advocated the democratization of the UN: “The moral authority of the UN would be considerably enhanced if the delegates were elected directly by the people”. Moreover, he claimed the subordination of the Security Council, – “especially while that body is paralyzed by the shortcomings of the veto provisions”- to the General Assembly. Taking into account that the Soviet Union was opposed to the idea of world government, Einstein proposed that the other countries should create “a partial world government comprising at least two-thirds of the main industrial and economic areas of the world”. He recommended to leave the organization “wide open to any nonmember – particularly Russia – and prevent it to act as an alliance against the rest of the world”. The core of this organization would have been an Atlantic Union, a project promoted before WWII by Clarence Streit in his book *Union Now*.

This plan was sharply criticized by Philip Morrison and Robert R. Wilson, who remarked that instead of “one world” it promoted “half a world”, i.e. the acceptance of a divided world. The hard reality produced by the bipolar world order and Cold War was the UN paralysis, brought about by the cross-vetoes of the superpowers. Only when the bipolar world order began to decline at the end of the last century, the entente Gorbachev-Reagan opened the prospect of stopping the armament race and reducing mass-destruction weapons. It is a prospect that Gorbachev dared to link to the federalist design to be achieved both at the regional and global levels. But it

vanished soon after the collapse of the communist bloc, when George Bush Jr. decided to pursue the magalomaniac dream of transforming the US into a world empire with the disastrous wars against Afghanistan and Iraq.

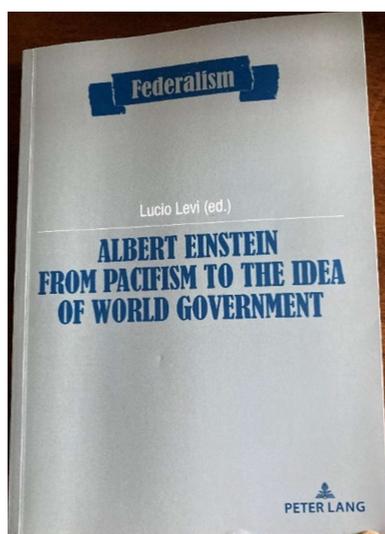
Einstein perceived as a personal drama the fact that his scientific discoveries were used not for the improvement of human condition but for strengthening the destructive potential of war. This is why he multiplied his efforts to disseminate the new thinking to face the risks of the atomic era and to promote initiatives for building a world without war. In 1946, he became chair of the Emergency Committee of the Atomic Scientists, but the start of the Cold War postponed the prospect of world government to a distant future. The scientists movement collapsed and the international control of the atomic energy still remains a task for the future. A similar crisis underwent the movement for world federal government, that was actively endorsed by Einstein. The last document he signed just one week before his death in 1955 is the so-called *Russell-Einstein Manifesto*, that described the terrific power of the H-bomb, tested by the US in 1952 and USSR in 1953, invited the superpowers to stop the armament race and called for a world government.

In conclusion, it is worth quoting this Einstein's sentence, which summarizes the meaning of his political commitment: “the greatest of all causes – good will among men and peace on earth”.

Présentation du livre (Dir. Lucio Levi) *Albert Einstein, du pacifisme à l'idée du gouvernement mondial*

Lucio Levi (Ed.), *Albert Einstein from Pacifism to the Idea of World Government*, coll. "Federalism", éd. Peter Lang, Bruxelles, 2020, 202 p., ISBN 978-2-8076-1295-2

Jean-Francis Billion



Nous profitons de la fiche de lecture de Lucio pour annoncer la parution récente chez Peter Lang, sous sa direction, de l'ouvrage mentionné ci-dessus qui a été présenté au Cercle de lecture Turin le 23 septembre, présentation à laquelle j'ai été convié comme les autres contributeurs.

Giampiero Bordino, "Préface" ; Lucio, "Introduction" et essai "Einstein and federalism" ; quelques

autres chercheurs et / ou militants fédéralistes : Richard Crockatt, "The Birth of the Global Intellectual" ; moi-même, "The First World War and the Manifesto to the Europeans" ; Joseph Preston Baratta, "The Einstein-Freud Letters on the Abolition of War" ; Claudio Giulio Anta (auteur du livre précédemment recensé), "Five Phases of Pacifism" ; Pietro Greco, "Three types of Pacifism" ; et deux témoignages de fédéralistes américains, bien connus de nos lecteurs et présents dans ce numéro de *Fédéchoses*, ayant cotoyé Einstein à la fin de la Seconde Guerre mondiale à Princeton : Rene Wadlow, "A personal Recollection" et Lucy Law Webster, "Albert Einstein in 1948". Le livre comporte également en annexes divers écrits de Einstein sur les questions du pacifisme et du fédéralisme, s'échelonnant du Manifeste aux Européens (mi-octobre 1914) au Manifeste co-signé par Einstein et Bertrand Russell (9 juillet 1955).

Une édition italienne de l'ouvrage est en cours, par le Centre d'études sur le fédéralisme de Turin, et une édition française envisagée dans la collection "Textes fédéralistes" de Presse fédéraliste si possible pour 2021. Je compte du reste profiter de la rencontre de Turin pour m'en entretenir avec les divers autres auteurs présents ; il sera après temps de rechercher le ou les traducteurs nécessaires et de contacter l'Université de Princeton en ce qui concerne les droits d'auteurs pour les textes de Einstein.

¹⁹ Mario Albertini (1919-1997) enseigna la philosophie politique à l'Université de Pavie. Il fut président du MFE et de l'UEF.

²⁰ Guido Montani, *The European Union as Stabilizer of the World Order – The Lessons of the Twenty Years' Crisis*, Séminaire international, Chaire Jean

Pour une gouvernance raisonnable du monde

Antonio Mosconi

Département de Recherche, Robert Triffin International - Bruxelles

Publié initialement sur *The Federalist Debate*, Turin, Year XXXII, n° 3, novembre 2019

Traduit de l'anglais par Michel Herland – Martinique

Il n'est pas nécessaire de présenter le professeur d'économie internationale Guido Montani et son excellent curriculum académique. Les fédéralistes se souviennent surtout qu'il fut l'un des très proches collaborateurs de Mario Albertini¹⁹, ce militant de premier plan de l'intégration européenne, qui opéra la synthèse du fédéralisme radical d'Altiero Spinelli et du constitutionnalisme graduel de Jean Monnet. Après avoir obtenu l'élection directe du Parlement européen et mis l'union monétaire sur les rails, Albertini commença à réfléchir à la place de l'Europe dans le monde. Sa réponse : l'Europe doit apporter la paix. « Unir l'Europe pour unir le monde » devint le slogan du congrès du MFE à Bari en 1980.

Cet aspect de la carrière de Montani explique sans doute pourquoi lui, parmi tant de distingués économistes, éprouva le besoin d'étudier la transition de l'économie internationale à l'économie supranationale, de la politique qui tolère les guerres quand elle ne les prépare pas à celle qui y mettra fin. Le livre de Montani s'entend aussi comme une réponse au rejet des institutions multilatérales par les États-Unis alors que la crise écologique et d'autres urgences globales démontrent l'impuissance des États-nations. Trump voit les États européens membres de l'OTAN comme des ennemis à partir du moment où ils ne contribuent pas équitablement aux dépenses de l'organisation ; il ne respecte pas les règles de l'OMC et refuse de nommer les membres américains de son instance juridique afin d'empêcher des décisions contraires aux intérêts des USA ; il préfère les accords bilatéraux (*divide et impera* !) ; il réduit drastiquement la contribution financière de son pays à l'ONU pour punir l'UNESCO d'avoir accepté certaines résolutions critiques à l'égard de son gouvernement ; il utilise le dollar comme une arme pour sanctionner les États « ennemis » comme l'Iran ; il décide de sortir unilatéralement de traités internationaux comme l'Accord de Paris sur le climat ; il ne se cache pas de vouloir la désintégration de l'Europe ; en résumé il entre en conflit avec tout ce qui constitue le bien commun de l'humanité²⁰.

Le livre est divisé en trois parties. Après une brève présentation de leur contenu, on se focalisera sur la troisième partie, qui traite de la gouvernance globale, la plus intéressante pour le lien qu'elle établit entre la théorie fédéraliste et la pratique dans la difficile transition d'un régime international hégémonique vers un régime coopératif, au moment où un régime multipolaire semble se mettre en place.

La première partie retrace l'histoire de la pensée économique depuis Smith (l'économie politique, i.e. la relation État-marché) jusqu'aux marginalistes Jevons, Walras, Menger, Marshall

Monnet, Département de Sciences politique, Université de Roma Tre, 6 juin 2019.

(l'économie se sépare de la politique – les relations internationales se réduisent aux échanges de marchandises). L'intérêt pour les relations entre les États et les marchés internationaux ne renâtra qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Une nouvelle discipline apparaît alors : l'économie politique internationale (EPI). Il convient désormais de passer de l'EPI à l'économie politique supranationale (EPS). L'étalon dollar, la libération des mouvements de capitaux, les taux de change flexibles ont entraîné la prééminence des marchés des capitaux (à commencer par Wall Street) sur les États ; maintenant il convient de créer des institutions globales capables de reprendre le contrôle des relations internationales.

La deuxième partie étudie les aspects historiques et institutionnels du fédéralisme, d'une part, et du supranationalisme, d'autre part, d'Hamilton à Monnet-Schumann. Au moment du crack de 2008, d'origine américaine, les économistes keynésiens, pour de bonnes raisons, n'ont pas demandé qu'on augmente les dépenses publiques au niveau européen mais au niveau national (« nationalisme méthodologique »). Pourtant, lors de la crise grecque, des trois de la Troïka, c'est la BCE, la seule institution fédérale, qui s'est montrée la plus efficace. Aujourd'hui le problème est devenu global. Comme la Fédération des États américains qui se proposait d'instaurer la paix en son sein, le processus de gouvernance à plusieurs niveaux qui se met en place en Europe doit se fixer la paix mondiale comme but.

La troisième partie passe en revue les principaux défis de notre temps, à commencer par un développement soutenable (ONU 2015) et rappelle que les tentatives de répondre à ces défis par les États et la coopération internationale existante sont totalement inadéquats. Sans un gouvernement mondial qui fixe les règles, elles le seront par le marché, c'est-à-dire par les firmes multinationales (exauçant ainsi Hayek !). Il importe au contraire de restaurer la signification originale de l'économie politique à la Smith. Les « unités de survie » (Elias) actuelles donnent le faux sentiment qu'il suffit de fermer les frontières en cas de coup dur, alors que c'est la survie de l'humanité qui est en jeu, laquelle ne peut être garantie que par un pouvoir global. Le capitalisme contemporain est global ; il doit être régulé au niveau planétaire. Les principaux défauts à corriger étant les inégalités et le chômage, les objectifs d'une gouvernance globale s'énumèrent ainsi :

La création d'un nouveau système monétaire et financier international.

La défense et le renforcement de l'OMC pour maîtriser le commerce international et les déséquilibres globaux. L'harmonisation des politiques financières et technologiques afin de parvenir à la stabilité.

L'harmonisation des relations entre les autorités nationales et supranationales.

Je passe maintenant aux trois premiers de ces objectifs indiqués comme prioritaires par Montani, en examinant en quoi ils peuvent orienter l'action des fédéralistes. Je laisse de côté le quatrième car je considère que le gouvernement mondial n'est pas d'actualité tandis que la défense des institutions existantes (FMI, OMC) et la création de celle qui fait encore défaut (l'environnement) sont prioritaires. Je ne m'intéresserai en particulier pas ici à la transformation de l'OTAN en une agence

de sécurité mondiale pour deux raisons : le sujet a déjà été traité par les fédéralistes²¹ et Montani ne l'aborde pas. Ma conviction est que la sécurité de l'Europe dépend de celle de la Russie. Or la politique suivie sous l'égide des États-Unis inquiète la Russie, ce qui compromet la sécurité de l'Europe. Une présence réellement indépendante de l'Europe au sein de l'Alliance atlantique ferait la différence.

Monnaie et finance

La crise de 2008, la dernière des crises du système de Bretton-Woods, marque la fin de la suprématie du dollar. La dé-dollarisation s'accélère avec la montée en puissance de l'euro et du renminbi, le besoin d'une monnaie internationale plus stable et la lutte victorieuse des Zhou-Xiao-Chuang pour faire entrer le renminbi dans le panier de monnaies composant les DTS. Pourquoi les achats de pétrole de la Chine (devenue le premier importateur mondial de cette marchandise depuis que les États-Unis sont autosuffisants) à l'Arabie Saoudite devraient-ils être payés dans la monnaie d'un État tiers ? Un marché du pétrole en renminbi a déjà été lancé. Les avoirs en renminbi des pays exportateurs de pétrole peuvent être placés en Chine et contribuent à l'internationalisation de cette monnaie. Il faut également compter avec les « guerres » tarifaires et monétaires. La Russie diminue ses réserves en dollar au profit de l'euro, du renminbi et du yen, tendant ainsi à reconstituer un panier proche de celui des DTS. La Chine qui a réduit ses réserves en dollar (tout en restant à la deuxième place derrière le Japon) fait peser sur les États-Unis la menace d'interrompre ses achats de bons du Trésor US (ce qu'elle a déjà fait pendant quelques heures). La poursuite et le renforcement des sanctions contre certains pays y rend de fait le dollar non convertible. Ne plus utiliser le dollar apparaît comme le moyen le plus sûr d'échapper aux sanctions quand on commerce avec ces pays. En outre, le dollar est la monnaie nationale du pays le plus lourdement endetté et qui continue à accroître sa dette de manière exponentielle pour financer les déficits de sa balance des paiements courants (le grand succès de la politique de relance trumpienne selon les Italiens crédules). À l'instar du Royaume-(dés)Uni, un autre ex-empire finance ainsi le maintien d'un haut niveau de vie et sa puissance militaire en vendant des actifs surévalués (voire toxiques).

Bien que l'euro soit la seule monnaie de large circulation à être entièrement convertible, à l'abri des caprices d'une puissance souveraine, elle est soumise au dilemme de Triffin comme le dollar et potentiellement le renminbi. D'autre part, aucune des cinq monnaies qui composent le panier du DTS (USD 41,73%, EUR 30,93%, CNY 10,92%, JPY 8,33%, GBP 8,09%). Il n'y a que deux possibilités réelles, soit utiliser l'or (qui conduira inévitablement à la guerre, soit les DTS qui amènent la coopération (le droit « développé » ou « étendu » d'Albertini).

L'Europe devrait viser au renforcement de l'euro dans sa zone (laquelle peut être élargie) et encourager l'usage des DTS dans les pays dépourvus d'une monnaie de réserve : Afrique (1 Afro = 1 DTS), Russie, Pays du golfe, Asie occidentale, Amérique Latine. Même les pays de l'ASEAN pourraient constituer une zone monétaire appuyée sur les DTS afin d'échapper au dilemme dollar-renminbi.

Pasquale Preziosa et Dario Velo, *La difesa dell'Europa – La nuova difesa europea per le grandi sfide europee*, Carucci Editore, Bari, 2019.

²¹ Domenico Moro, *Verso la difesa europea – L'Europa e il nuovo ordine mondiale*, Il Mulino, Bolgna 2018. Préface de Federica Mogherini, présentation de Vincenzo Camporini.

Le commerce

L'OMC, voulue par l'UE comme une amélioration du GATT, a connu un blocage en 2001 à l'ouverture de la réunion du « Cycle de Doha » à Seattle. Les manifestations altermondialistes mirent en évidence que le nouveau défi se situait au niveau de la convergence des économies émergentes. Les négociations concernaient moins les droits de douane (déjà sensiblement réduits) que les valeurs et les identités.

Maintenant, on se concentre sur l'Accord de facilitation des échanges (TFA en anglais) parce que les chaînes de valeurs réclament des coûts et des obstacles aux frontières minimums. Si le TFA est ratifié, il est censé apporter une réduction de 14,5% du coût des échanges. Nous avons plutôt besoin d'une réforme de l'OMC qui ramène au premier plan les finalités avancées lors de sa création : le commerce international n'est pas un but en soi mais un moyen pour le développement soutenable et équitable. En d'autres termes, les règles adoptées à l'OMC devraient être compatibles avec celles de l'OIT, du PNUD et avec les traités environnementaux, le tout dans le respect des droits humains.

En pratiquant la politique de la chaise vide, les États-Unis empêchent tout progrès et jusqu'au fonctionnement normal du Tribunal de règlement des conflits de l'OMC. Le reste du monde doit s'unir, accepter le risque d'isoler les États-Unis et tout mettre en œuvre pour redonner son sens à l'OMC. Mais laisser les États-Unis à l'écart pour un temps n'apparaîtra légitime que si cette Organisation devient véritablement démocratique. En 2001, la Conférence parlementaire de l'OMC – initiative conjointe de l'Union interparlementaire et du Parlement européen – s'est réunie pour la première fois à Doha, en réponse aux manifestations anti-OMC de Seattle. Elle se réunit désormais annuellement mais souffre des mêmes limitations que le Parlement du Marché commun européen, soit une représentativité au second degré et un pouvoir uniquement consultatif. L'élection directe du « parlement » de l'OMC avec des pouvoirs accrus devrait être à l'agenda des MFE-UEF-WFM.

Développement soutenable

On n'atteindra pas les objectifs relatifs à la pollution, au climat et la biodiversité sans une autorité planétaire et des moyens adéquats. Le coût de limiter la concentration en carbone en-deça de deux fois le niveau pré-industriel ne serait que de 1% du PIB mondial selon Jeffrey Sachs. Ce qui fait donc surtout défaut, c'est une agence de l'ONU (ou une organisation *ad hoc* si les États-Unis ne participent pas) qui fixe des objectifs par pays, contrôle et sanctionne. L'agence en question tirerait ses propres ressources d'une fraction de la taxe carbone, d'une taxe sur les transactions financières (taxe Tobin) et d'un impôt sur les profits consolidés des firmes multinationales. On estime l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux à 8% de la richesse mondiale (7,5 billions USD). Un registre global des transactions financières permettrait de les identifier et donc de les taxer. Pour y parvenir, il faut l'accord des principaux pays du monde – comme ce fut le cas lors de l'Administration Obama – alors qu'aujourd'hui la compétition fiscale entre les États a repris plus forte que jamais.

En conclusion, la paix, valeur cardinale du fédéralisme, est le principal acquis de l'Union Européenne.

Pour une démocratie mondiale participative à divers niveaux

Giampiero Bordino

Professeur d'Histoire contemporaine et analyste politique,
Président du Centre Einstein pour les études internationales –
Turin

Publié initialement sur *The Federalist Debate* – Année XXXII,
n° 3, novembre 2019

Traduit de l'anglais par Michel Herland

Les défis posés par l'absence d'un gouvernement mondial, les crises socio-économique, culturelle, environnementale, culturelle et institutionnelle qui en découlent ainsi que les réponses qu'il est possible de leur apporter sont l'objet principal de ce volume. Orazio Parisotto est un spécialiste des sciences humaines avec une longue expérience des ONG et des institutions européennes.

L'horizon de l'ouvrage est la construction d'un nouvel humanisme impliquant des « opérateurs de paix » sur tous les continents, pour parvenir à une « révolution globale et pacifique comme Ghandi a su la faire en Inde ». Puisque nous sommes tous sur le « même vaisseau de la planète Terre », ou bien nous serons capables de construire une « nouvelle maison commune » en rendant à la politique et aux institutions leur tâche de régler les problèmes qui concernent tous les humains, que ce soit la paix ou l'environnement, ou bien l'humanité sombrera dans le chaos, la barbarie, l'autodestruction. Un tel objectif est-il irréalisable, un rêve ? L'auteur se réfère à un témoin crédible, Nelson Mandela, qui a remporté pour son propre pays un défi qui paraissait impossible : « Qu'est-ce qu'un gagnant sinon un rêveur qui n'a jamais baissé les bras ? »

Comment s'y prendre pour affronter les défis de la mondialisation et construire une nouvelle maison commune ? Le livre de Parisotto regorge d'idées, d'intuitions et de suggestions pratiques. On peut partir de l'enseignement et l'information, deux thèmes auxquels l'auteur accorde à juste titre une grande importance. Comme disait Albert Einstein – souvent cité dans l'ouvrage – « si l'humanité veut survivre, nous avons réellement besoin d'une nouvelle façon de penser ». L'auteur plaide pour un modèle éducatif interculturel et interreligieux fondé sur une éthique commune : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse » étant, selon l'auteur, un principe commun à toutes les religions. Il avance l'idée d'une charte universelle des devoirs fondamentaux qui sous-tendrait cette nouvelle éthique.

Le modèle éducatif proposé est fondé explicitement sur une perception holiste du monde, allant au-delà de la vision mécaniste typique de l'Occident (le livre de Fritjof Capra, *The Tao of Physics*, est cité). Ce modèle comporte trois dimensions interdépendantes : psycho-physique, environnementale et civique. Dans ce contexte, la question de l'information se pose. Celle-ci est menacée actuellement, en particulier par les *fake news* sur internet ; des procédures doivent être instaurées pour garantir la fiabilité de l'information, « un défi essentiel pour notre avenir ».

Le deuxième sujet majeur du livre est environnemental et socio-économique. Le modèle néolibéral qui domine depuis des décennies, basé sur l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles et du travail humain a failli. En 2018, lors du Sommet

de Davos, les leaders mondiaux ont finalement reconnu que les inégalités avaient atteint un niveau insupportable : les 1% les plus riches possèdent autant de richesse que les 99% restants ! À l'origine de ce phénomène se trouve l'impuissance des institutions et des politiques à contrôler les capitaux et les marchés. Ces derniers sont désormais transnationaux tandis que les autorités politiques demeurent nationales. L'économiste Joseph Stiglitz a bien décrit les conséquences de cet état de fait sur la fiscalité dans un passage coté par Parisotto : « Dans une situation où le capital peut se déplacer librement d'un endroit à l'autre, si l'on tente de taxer davantage le capital, celui-ci se déplace immédiatement vers une autre place. Ainsi, alors que les inégalités se sont accrues, en particulier au cours des trois dernières décennies, la capacité de redistribuer les revenus à travers la taxation du capital a-t-elle été grandement réduite ». Plus largement, au-delà du problème grandissant des inégalités, l'impuissance des politiques et des institutions est évidente au regard de l'urgence environnementale. La pénurie d'eau, la pollution des sols et de l'air, la démographie, et même certaines technologies nouvelles (voir les manipulations génétiques) sont autant de menaces qui pèsent sur la terre et ses habitants. On n'y fera face qu'en réformant radicalement l'architecture de la gouvernabilité mondiale, c'est-à-dire en dépassant la souveraineté nationale pour instaurer une véritable souveraineté mondiale. À défaut, la perspective d'autodestruction peut devenir rapidement réalité.

La voie à suivre, qui peut prendre pour guide la pensée fédéraliste, consiste dans la construction d'institutions supranationales au niveau continental et au niveau mondial. Ce n'est pas fortuit si l'auteur s'intéresse particulièrement à la réforme de l'ONU et défend le projet d'une autorité globale « pour le III^e millénaire » ainsi que l'idée d'une taxe Tobin globale pour la financer. L'auteur consacre une large place à la politique d'unification de l'Europe, laquelle « bien qu'inachevée, représente la plus grande initiative d'unification pacifique d'un continent jamais entreprise jusqu'ici ».

Par essence, une dimension essentielle du nouvel humanisme proposé par l'auteur est la démocratie participative à plusieurs niveaux. Soit six niveaux complémentaires et interdépendants : familial, municipal, régional, national, continental, mondial. Comme l'écrivait Arnold Toynbee, le grand historien des civilisations, dans son livre posthume, *Mankind and Mother Earth : A Narrative History of the World* (1976) cité par Parisotto : « Les États-Nations actuels ne sont pas capables de préserver la paix, ni de protéger la biosphère de la pollution d'origine humaine, ni préserver les ressources non-renouvelables. L'anarchie politique internationale ne saurait durer plus longtemps ».

²² NdT : La disparition de Majorane est le titre d'un essai de Leonardo Sciascia, consacré à la disparition du physicien Ettore Majorana survenue en 1938.

²³ NdT : Giovanni Verga (1840-1921), romancier, chef de file du mouvement naturaliste en Italie.

À l'encontre du vent, Un roman sur le Manifeste de Ventotene

Mario Leone

Article publié initialement dans *L'Unità Europea*, publication du MFE, section italienne de l'UEF et du WFM
Traduit de l'italien par Alexandre Marin – Bruxelles

Cette histoire accompagne l'auteur depuis quatorze ans, Wu Ming 1, aujourd'hui, dans *La machine du vent* (éd. Einaudi 2019). En 2005, l'idée de situer un roman à Ventotene lui est inspirée par un nombre important d'histoires, depuis *l'Odyssée* jusqu'à la *disparition de Majorana*²², et par son arrivée sur cette île qui joua un rôle d'exil politique dans les années 1930 d'une part et d'autre part celui d'une mystérieuse machine à remonter le temps, perdue dans une phase d'essai.

Ce livre devrait se lire à partir de la fin, à partir des réflexions que l'auteur insère dans les « titres en queue ». Ce travail se distingue par deux particularités : la première est représentée par un cercle d'histoires et de personnages qui ont constitué l'exil qu'a été Ventotene au cours de la Seconde Guerre mondiale, où Mussolini (qu'ils appellent « pâtes et haricots ») assignait à résidence ses opposants ; la seconde particularité, c'est l'aspect fantastique, où l'on fait l'effort de comprendre la vision du confiné, ou plutôt d'un confiné, appelé Erminio Squarzanti, selon une optique chère à Giovanni Verga²³.

De façon ordonnée. « Le lieu où se passe mon roman se distingue par bien des aspects du lieu décrit par les documents ». Entre les personnages « inventés » et les scènes qui n'ont jamais existé dans la réalité, les rapports forcés entre les exilés, ce travail remue le lecteur. L'auteur s'excuse auprès des connaisseurs de ce moment historique, de ceux familiers avec les personnages historiques. Ces excuses ne sont présentées qu'à la fin du livre (pp. 332-333). Mais elles auraient dû être l'avant-propos pour une lecture saine, linéaire et plus attentive.

L'auteur se sert d'Erminio Squarzanti, jeune étudiant socialiste pour mettre l'accent sur sa vision critique de l'exil, avec une attention spéciale portée sur les exilés de premier plan tels que Pertini et Spinelli, Rossi et Colorni, Scoccimaro et Terracini. Squarzanti est présenté comme la véritable étincelle de l'analyse politique ; au début sur la pointe des pieds, mais progressivement père d'une opposition dont la matrice intellectuelle est sortie des fourneaux de cette « université de l'antifascisme » et s'est imprimée dans des papiers enduits d'encre : le *Manifeste pour une Europe libre et unie*²⁴.

Attardons-nous sur les relations que construit l'auteur autour de la naissance du Manifeste. Squarzanti s'insère dans les discours entre les auteurs, où, avec une naïveté certaine, il se place en position d'écoute (p. 102), pour répondre : « pour qu'une cité s'effondre, quelle qu'elle soit, un siège est inutile... il suffit de l'abandonner à son insuffisance, à son état de dépendance ». Ce discours, les trois fondateurs du mouvement fédéraliste s'y confrontaient déjà parce que – selon Spinelli – « ce ne sont pas seulement les villes, mais aussi les États-nations qui ressemblent à Ventotene » – ou que selon Colorni – « abatte les fascismes

²⁴ NdE : Altiero Spinelli (avec Ernesto Rossi), *Le Manifeste de Ventotene* (et autres textes – 1941-1947), Lyon, Presse fédéraliste, 2016, 348 p.

ne suffit pas. Libérer les nations occupées par les Allemands ne suffit pas. Si nous voulons en finir avec la guerre, il faut outrepasser le cadre des États-nations ». Pour Squarzanti cependant, la rencontre déterminante se produit avec un autre personnage fictif, Giacomo Pontecorboli, un *giellista*. Petit à petit, ce dernier l'introduit à une idée mystérieuse issue de « la machine à remonter le temps », le célèbre roman de Herbert George Wells. D'ores et déjà, le temps, montré à Ventotene par l'horloge de la piazza Castello, dispose de son propre fonctionnement dans un champ gravitationnel abstrus, comme hors du temps ou, autrement dit, dans un temps accéléré, celui de Ventotene. Parce que c'est dans ce temps – presque irréel – que se fait l'analyse de ceux qui élaboraient le dépassement du réel en cet hiver 1941, à savoir Rossi, Spinelli et Colorni.

Squarzanti est de ceux qui ne sont guère convaincus par le texte du Manifeste qui circule et requière l'adhésion des exilés. Et ses idées (fictives) s'insèrent en des dialogues philosophiques (authentiques) de Septime Sèvre (Spinelli), Commode (Colorni), et Ritroso (Rossi) – avec une contre-lecture animée fictivement par Fundo et par Pertini qui ne signera pas le texte grâce à Squarzanti²⁵ – prennent forme dans la nuit avec la signature du pseudonyme « Acribio ». Il accuse le Manifeste de considérer les masses comme des sujets passifs et dépourvus de conscience et de se méfier des classes populaires. Il reproche au texte d'affirmer que seul « une avant-garde d'illuminés » définit un parti révolutionnaire, seul capable de diriger en amont l'action, à même de passer à travers l'illusion démocratique, pour atteindre l'objectif d'une fédération européenne ; objectif interrompu par le fascisme, qui semble presque un accident de parcours dans le processus illuministe (pages 270-273).

La lecture que Squarzanti fait du Manifeste est, pour l'auteur, partielle et biaisée. Il suffit de lire un passage du véritable manifeste pour s'en convaincre : « Le lent processus par lequel d'énormes masses d'hommes se laissent modeler passivement par le nouveau régime, s'y conformaient et contribuaient ainsi à le consolider, s'est arrêté ; on assiste même à l'amorce du processus inverse. Dans cette immense vague qui se soulève lentement, toutes les forces progressistes se retrouvent, ainsi que les parties les plus éclairées des classes ouvrières qui ne s'étaient laissées détourner ni par la terreur ni par les flatteries de leur aspiration à une forme de vie plus élevée, les éléments les plus conscients des milieux intellectuels, offensés par la dégradation imposée à l'intelligence, les chefs d'entreprises qui, se sentant capables de nouvelles initiatives, voudraient se libérer des carcans bureaucratiques et des autarcies nationales qui entravent leurs mouvements, tous ceux enfin qui, par un sens inné de dignité, ne savent pas plier l'échine dans l'humiliation de la servitude. C'est

à toutes ces forces qu'est confiée aujourd'hui la sauvegarde de notre civilisation »²⁶.

Squarzanti se trompe également quand il comprend que, selon le Manifeste, le fascisme serait un « accident ». Pour se détromper, il suffit là aussi de lire le texte un peu attentivement : « La défaite de l'Allemagne n'entraînera cependant pas automatiquement la réorganisation de l'Europe suivant notre idéal de civilisation. Durant la brève et intense période de crise (...), les classes qui étaient le plus privilégiées par les anciens systèmes nationaux chercheront, sournoisement ou par la violence, à contrer la vague des sentiments et des passions internationalistes et s'adonneront ostensiblement à la reconstitution des anciens organismes d'État »²⁷. Squarzanti est encore dans l'erreur quand il présuppose l'absence d'un vrai « patriotisme européen » dans les lignes du Manifeste. Caramba, encore raté ! Ici aussi, une lecture un tout petit peu rigoureuse rappelle que : « Le point sur lequel ils chercheront à s'appuyer sera la restauration de l'État national. Ils pourront ainsi avoir prise sur le sentiment populaire le plus répandu, le plus touché par les récents événements et le plus facilement utilisable à des fins réactionnaires : le sentiment patriotique. (...) Le problème qu'il faut tout d'abord résoudre, faute de quoi tout autre progrès n'est qu'apparence, c'est celui de l'abolition définitive de la division de l'Europe en États nationaux souverains »²⁸.

Ce dépassement constitue la base du projet fédératif, et ouvre, avec la consécration de la patrie Europe, la voie vers les États-Unis d'Europe – absente de la vision très internationaliste et peu institutionnelle de Squarzanti – comme interlocuteur pour équilibrer les rapports internationaux : « La Fédération européenne est l'unique garantie concevable que les rapports avec les peuples asiatiques et américains puissent se dérouler sur une base de coopération pacifique, dans l'attente d'un avenir plus lointain qui verrait la possibilité de l'unité politique de tout le genre humain »²⁹. En effet, cher Squarzanti, seuls les Américains et les Asiatiques sont nommés par le Manifeste parce que ce dernier n'avait pas identifié d'autres peuples capables de déclencher une troisième guerre mondiale.

Alors qu'en un coup d'œil, Squarzanti reconnaît la plume de « l'ex-communiste » (Spinelli) et du libéral Ritroso, il ne reconnaît pas celle de Commode. Erreur car, non seulement Colorni a signé le Manifeste avec conviction, mais en plus il s'est occupé de son impression et de sa diffusion. Et vu que l'auteur aime faire usage d'outils d'analyse historique, Colorni a écrit la préface à l'édition de 1944, et a joué un rôle dans la rédaction du Manifeste à tout point de vue, et même Spinelli a reconnu que : « *ma façon de penser ne serait pas ce qu'elle est si je n'avais pas eu ces deux ans (...) de dialogue quasi-quotidiens avec lui* ».

²⁵ NdA : sur le refus de Pertini de signer le Manifeste, il a témoigné lui-même en tant que Président de la République. Le 7 octobre 1982, Pertini reçut les parlementaires italiens, et, dans son discours, il dit « je ferai une confession en public à l'instar de certains personnages de Dostoïevski. Tu te souviendras (dit-il, s'adressant à Spinelli) que quand tu as écrit le Manifeste de Ventotene, j'y avais adhéré avant de me rétracter. Des polémiques entre nous s'en sont suivies, au cours desquelles, je t'ai fait part de la véritable raison de mon retrait. J'étais entièrement d'accord avec toi, mais quand, à Paris, mes camarades ont su que j'avais signé le Manifeste, ils manifestèrent

leur désaccord avec mon geste qui compliquait les relations du Parti socialiste italien avec les autres formations politiques. Et moi, pour rester fidèle au parti, j'ai obéi. Aujourd'hui, je ne recommencerais pas. Tu me comprends parce que toi aussi, tu as su désobéir. Mais moi je n'ai pas su, et j'ai eu tort (...) » (ce discours est tiré du *Diario Europeo* de Spinelli).

²⁶ A. Spinelli, *Le Manifeste...*, *op. cit.*, pp. 40-41.

²⁷ *Ibid.*, p. 41.

²⁸ *Ibid.*, pp. 47-48.

²⁹ *Ibid.*, pp. 50-51

Les parutions récentes

Présentation du livre de Schwartzberg, *Transformer le système des Nations Unies*

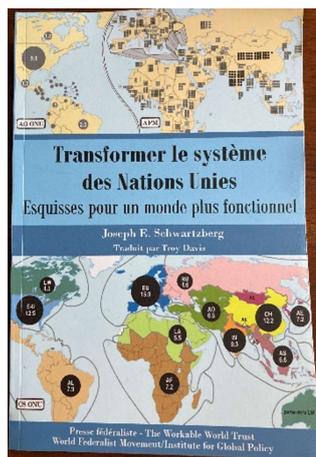
Ibrahim Gambari,

Ancien Ministre des affaires étrangères, Nigeria

Lloyd Axworthy,

Ancien Ministre des affaires étrangères, Canada

Traduit de l'anglais par Jean-François Billion – Lyon



Depuis leur fondation, les Nations Unies ont enregistré beaucoup de résultats remarquables. Toutefois, leur structure et leurs ressources actuelles sont loin d'être adaptées pour affronter de manière efficace les sérieux défis auxquels le monde devra faire face dans les prochaines décennies : changement climatique, dégradation de l'environnement, crises économiques, atrocités de masse, et menace de guerre.

Des réformes et une revitalisation du système sont essentielles et réalisables.

À ce sujet, nous vous écrivons pour attirer votre attention sur un livre remarquable, *Transformer le système des Nations Unies*.

Esquisses pour un monde plus fonctionnel, décrit par l'ancien Secrétaire général de l'ONU M. Boutros Boutros-Ghali comme "un travail de référence essentiel pour tous ceux qui sont concernés par l'avenir des Nations Unies". Ce travail séminal est le résultat de décennies de recherches par Joseph E. Schwartzberg, célèbre et émérite Professeur international de l'Université du Minnesota. L'aboutissement est un argumentaire puissant et très lisible pour des transformations au sein des Nations Unies. Une accentuation de bon sens est mise tout au long de l'ouvrage sur un système de gouvernance globale *applicable* plutôt qu'*utopique*, et met en avant des propositions abordables et réalisables qui mèneraient à un système plus démocratique, fort et juste.

Nous vivons dans une époque périlleuse et stimulante, et nous devons générer maintenant la volonté politique qu'appelle notre situation présente. Nous croyons que le travail du Professeur Schwartzberg peut contribuer grandement à un tel effort. Nous espérons et pensons que vous trouverez l'ouvrage remarquablement innovant du Professeur Schwartzberg intéressant. [...]

Recension et critique de *Transformer le système des Nations Unies* de Joseph E. Swartzberg

Pierre Jouvenat

Membre du Comité directeur de l'UEF-France

« À problèmes mondiaux, solutions mondiales ». C'est par cette maxime, supposée évidente, que débute l'ouvrage de Joseph E. Schwartzberg, né à New York en 1928 puis devenu grand voyageur, dont les spécialités universitaires étaient la géographie, la géographie politique et l'histoire de la cartographie. Militant de toujours pour la paix et la justice, ses recherches l'ont amené à s'intéresser au système onusien et à publier de nombreux livres et articles sur la gouvernance mondiale. Il nous a quitté en septembre 2018. Cet ouvrage posthume est la version française de l'édition originale anglaise publiée par la United Nations University Press (Tokyo, 2013), puis traduite en sept langues. Joseph Schwartzberg ayant découvert en 1950 le Mouvement fédéraliste mondial, il devint convaincu qu'une fédération mondiale démocratique, avec une séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire, ainsi qu'un système de contrôles et contre-pouvoirs, serait le meilleur antidote possible aux tentations guerrières et le mode de gouvernance le plus efficace pour faire face aux nouveaux défis mondiaux. Cette vision fédéraliste est sous-jacente dans toutes les propositions de réformes ponctuelles contenues dans ce livre et elle est centrale dans la construction de la nouvelle architecture de gouvernance mondiale proposée

en fin d'ouvrage. Pour autant, l'approche de Joseph Schwartzberg est éminemment pragmatique. Son ouvrage est un recueil de propositions concrètes qui sont autant d'étapes vers l'objectif de très long terme. Un essai de plus, pourra-t-on dire, vu le très grand nombre de rapports établis sur le sujet, y compris ceux commandités en interne, mais Joseph Schwartzberg témoigne ici d'une remarquable universalité de vue faisant appel à plusieurs disciplines.

La plupart des recommandations de ce livre découlent du principal constat de l'auteur : la fiction juridique que tous les États sont des souverains égaux, fiction dont l'origine remonte au Traité de Westphalie de 1648, d'où est ancré le principe « un pays-une voix » qui prévaut à l'Assemblée générale de l'ONU et dans la plupart des autres agences du système. Une fiction qui explique que les décisions restent sans effet. De nouveaux forums, plus représentatifs des grandes puissances, se sont ainsi naturellement imposés, tels que le G-8 et le G-20, à côté des initiatives unilatérales et des coalitions *ad hoc* pour atteindre des objectifs géopolitiques particuliers. D'autres constats liés aux énormes changements que le monde a connus depuis la fondation de l'ONU en 1945 inspirent

L'ouvrage : l'effondrement de l'Union soviétique ; l'ascension économique foudroyante de la Chine, de l'Inde et d'autres pays émergents ; la décolonisation et la profusion concomitante de nations indépendantes ; la prolifération d'institutions régionales ; les nouvelles thématiques de préservation de l'environnement, de développement numérique, etc. La charte de l'ONU, dont l'accent principal porte sur la sécurité nationale, est devenue obsolète. De plus, l'ONU demeure exclusivement une organisation d'États. Or, les acteurs non-étatiques ont gagné en importance : les ONG bien sûr, mais surtout la globalisation a fait des grandes entreprises multinationales des forces extrêmement puissantes. Dans ce contexte, le système onusien n'a apporté qu'une timide réponse aux nouveaux défis, avec une propension pour le morcellement de nouvelles agences, mal financées et ne disposant pas des personnels nécessaires.

L'auteur ne revendique aucun éclairage théorique particulier, mais plutôt une orientation empirique basée sur une longue expérience de vie et une fine connaissance du système des Nations Unies. L'ouvrage est spécifique et très détaillé dans ses propositions, dans le but de « démontrer qu'il est possible de présenter une architecture gouvernementale cohérente et

La plupart des recommandations de ce livre découlent du principal constat de l'auteur : la fiction juridique que tous les États sont des souverains égaux, fiction dont l'origine remonte au Traité de Westphalie de 1648, d'où est ancré le principe « un pays-une voix » qui prévaut à l'Assemblée générale de l'ONU et dans la plupart des autres agences du système.

bien articulée ». Le tout étant très structuré, le lecteur pourra choisir soit d'en méditer tous les détails, soit de s'en tenir à l'essentiel, sans pour autant perdre le fil de l'analyse. Plus librement, après les indispensables préfaces et l'Introduction qui préfigurent la substance de l'ouvrage, on pourra avantageusement prendre d'abord connaissance des deux derniers chapitres qui présentent la possible nouvelle architecture globale ainsi que les moyens d'y parvenir. On saisira ainsi la vision globale de l'auteur, ce qui permettra ensuite de mieux appréhender les chapitres thématiques dans l'ordre ou le désordre selon l'intérêt de chacun. Nous gageons que la plupart des lecteurs se surprendront à lire la totalité de l'ouvrage, aiguisés par la pertinence de l'analyse et des propositions.

Il n'en reste pas moins vrai que chacun des chapitres pourrait donner lieu à une réforme ponctuelle. Ainsi en est-il de l'Assemblée générale, symbole de la présomption d'égalité des États, en totale contradiction avec leurs comportements, une dichotomie qui compromet sérieusement la crédibilité, la légitimité et donc l'utilité de cet organe (et du système tout entier). L'orientation politique de l'AG a connu des changements importants au cours des ans, avec un processus décisionnel de plus en plus polarisé, tout d'abord entre Est et Ouest, puis entre Nord et Sud. Par ailleurs, pourquoi pénaliserait-on les intégrations régionales volontaires et réussies (réduction à une seule voix, exemple de l'Union européenne) tout en récompensant des fragmentations résultant d'un échec politique (multiplication des voix pour la région, exemple de la Yougoslavie) ? L'auteur en conclut que si l'on veut porter l'espoir de décisions devenues contraignantes il faut introduire un système de pondération des voix prenant en compte le poids réel de chacun des

membres. Dans une perspective fédéraliste, on pourrait s'étonner de l'idée de pondérer les voix dans l'instance représentant les États, la proportionnalité étant plutôt l'apanage de la chambre représentant les peuples. Ceci d'autant plus que l'auteur reprend à son compte la proposition de créer une nouvelle Assemblée parlementaire des Nations Unies (l'APNU, une initiative dont *Fédéchoses* s'est fait souvent le porte-parole), envisageant ainsi à terme un système législatif bicaméral. Mais il faut bien admettre qu'à l'échelle de la planète les disparités sont énormes : alors que dans la fédération américaine le ratio entre les populations du Wyoming et de la Californie n'est que de 1/66, celui comparant Nauru à la Chine est de 1/150 000, et le ratio entre le PNB de Tuvalu et celui des États-Unis est de 1/560 000 ! C'est pourquoi l'auteur recommande de pondérer les voix compte tenu non seulement des populations, mais aussi des PNB et des contributions au budget de l'organisation. Il va très loin dans sa démonstration en explicitant les nombreux avantages et prolongements d'une telle méthode. Concernant l'APNU, fidèle à son approche pragmatique, il propose de faire évoluer son mode de représentation en trois étapes, la première donnant quelque avantage aux pays riches afin de les inciter à participer à cette initiative, avant d'évoluer vers une représentation proportionnelle aboutie.

De même, la réforme du Conseil de sécurité, considéré isolément, a fait l'objet de dizaines de rapports émanant de sources diverses. Une réforme jugée urgente en raison du rôle prédominant de cet organe, alors qu'il est unanimement reconnu comme étant anachronique et non représentatif. Ici, l'auteur formule ses propositions dans la perspective de le transformer ultérieurement en Conseil exécutif de l'organisation mondiale. Il s'inspire donc de la vision fédéraliste selon laquelle le fédéralisme se décline du local au mondial, des fédérations régionales d'États constituant autant d'étapes vers le fédéralisme mondial. Ainsi, les membres de ce nouveau conseil devraient être démocratiquement élus au sein de régions du monde, pour constituer un exécutif pluriel (en lieu et place d'un président ou premier ministre) fonctionnant de manière collégiale selon le modèle du gouvernement fédéral helvétique. Pour l'immédiat s'appliquant à l'actuel Conseil de sécurité, l'auteur propose qu'il soit composé de 12 membres représentant autant de régions qu'il définit précisément en tenant compte des organisations régionales existantes. Concernant l'épineuse question du statut de membre permanent disposant d'un droit de veto, et afin de rendre plausible l'acte audacieux que représenterait son abandon, l'auteur suggère des mécanismes de compensation et des mesures transitoires.

La dimension régionale se retrouve partiellement dans les propositions de réforme du Conseil économique et social (dont les compétences devraient être étendues à la supervision environnementale), avec un système hybride de votes pondérés différenciellement selon que les sièges sont attribués à des grands pays ou à des représentants des petits pays élus sur des listes régionales, ceci par l'application de formules mathématiques objectives et selon un processus en plusieurs étapes. Le nouveau Conseil économique, social et environnemental superviserait toutes les agences spécialisées, à l'exception de celles relevant de la sécurité, mais y compris les institutions de Bretton Woods qui devraient très

logiquement intégrer le nouveau système, avec une Banque mondiale frappant monnaie. Tout cela est explicité de manière détaillée et convaincante.

L'auteur accordant une importance particulière à la notion d'inclusivité, gage de légitimité de tout projet de réforme, il formule nombre de propositions pour tirer le meilleur parti des acteurs de la société civile, en particulier les ONG, aujourd'hui que très partiellement entendues en raison de leur grand nombre. Pour maximaliser leurs énergies, il est proposé de les regrouper dans un ensemble de « conseils de coordination de la société civile » thématiques, élus et représentatifs. Ici encore, il ne s'agit pas de vagues idées mais d'hypothèses concrètes de possibles modes de fonctionnement. Ces conseils figurent en bonne place à la périphérie des trois cercles composant la nouvelle architecture de gouvernance mondiale. Ce chapitre du livre traite aussi des délicates relations avec le secteur commercial privé.

Notre recension ne se veut pas exhaustive. Nous laissons au lecteur la surprise et le plaisir de découvrir toutes les richesses de l'ouvrage. Mentionnons seulement, en vrac, les autres thématiques abordées : la protection des droits humains, le système judiciaire, la rationalisation du tissu d'agences, commissions et fonds spécialisés, l'amélioration des ressources humaines, le maintien et la construction de la paix (deux notions distinctes), et bien sûr le problème du financement, dont l'insatisfaisante dépendance vis-à-vis des contributions volontaires. Enfin, une large place est accordée à la problématique de la durabilité et du patrimoine commun de l'humanité (examinée sous le prisme de la souveraineté),

devenue centrale et universelle, et qui a elle seule nécessite la réforme d'un système dont le contexte dominant jusqu'ici était limité aux perspectives contradictoires Nord-Sud.

Ce livre est écrit dans un style clair et direct. Il est très agréable à lire. Sur le fond, il n'a rien d'utopique. Le dernier

Il n'en reste pas moins vrai que chacun des chapitres pourrait donner lieu à une réforme ponctuelle.

chapitre : *Comment y arriver ?* (20 pages denses) en témoigne. L'analyse et les propositions, qui nous paraissent tomber sous le sens, sont abondamment documentées (40 pages de notes). Et tout en admettant que le bilan des précédentes tentatives de réforme du système onusien « donne peu de causes d'optimisme », tant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité s'attachent à défendre leurs privilèges injustes et anachroniques, Joseph Schwartzberg parie en particulier sur un engagement politique créatif de la part de la société civile mondiale. Il y voit un gage d'espoir pour une gouvernance mondiale démocratique et fédérale, fonctionnant simultanément à plusieurs niveaux, selon le principe de subsidiarité, et intégrant tous les acteurs concernés : États, organisations régionales intergouvernementales ou fédérations d'États, représentants des citoyens à l'APNU et représentants de la société civile réunis au sein de conseils de coordination.

Cet ouvrage mérite les nombreuses déclarations de soutien, allant de Boutros Boutros-Ghali aux nombreux professeurs d'université qui l'utilisent dans leur enseignement.

Prochaine publication de Presse fédéraliste

Résistance et conscience européenne

Henri Frenay, de gaule et les communistes (1940-1947)

Les europhobes d'aujourd'hui alimentent leur rejet de la construction européenne par une relecture fautive et intempestive de l'histoire. À la recherche des « sources impures » de l'Europe d'après-guerre, ils visent à porter atteinte à l'honorabilité des pionniers de cette histoire mais aussi à la sincérité et à l'importance des buts que l'Europe était censée poursuivre, après la tragédie du nazisme et de la guerre qui l'avait couverte de ruines et de honte. Une nouvelle forme de « dé-connaissance » est à l'œuvre contre laquelle ce livre entend réagir.

Il s'agit de réfuter un des points d'attaque majeurs des anti-européens qui considèrent comme « un mensonge » l'idée que l'Europe serait « sortie tout armée du cerveau de la Résistance ». La mise en lumière de l'itinéraire d'Henri Frenay, fondateur du plus important mouvement de la Résistance française, Combat, ministre du général de Gaulle à la Libération, devenu un des leaders de l'Union européenne des fédéralistes, permet de retrouver une des sources du désir d'Europe de ceux qui ont risqué le pire pour notre liberté. Frenay est l'exemple emblématique d'un patriote engagé qui a réussi à s'élever « au-dessus des malheurs et des haines » et à regarder « au-delà de la guerre et au-delà des frontières » pour penser l'avenir d'une Europe européenne.

Mais ce choix fut un nouveau combat, parfois violent. Il rencontra des forces contraires, parfois également issues de la Résistance, hostiles à ce projet de dépassement de la culture souverainiste qui heurtait la puissance du sentiment national.

Robert Belot est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lyon-Saint-Étienne où il dirige le Département des Patrimoines culturels. Coordinateur académique de l'Erasmus Mundus Joint Master Degree DYCLAM+, il anime également le master Histoire, Patrimoine & Civilisation. Membre de l'UMRCNRS EVS n°5060, il est titulaire de la Chaire européenne Jean Monnet EUPOPA. Il a coordonné le Partenariat Stratégique Européen (ERASMUS+) Projet Patrimoine Européen pour un Avenir Culturel Ensemble (ProPeace) impliquant 9 pays, de 2017 à 2019.

Sa recherche porte sur l'histoire de l'Europe (XIXe-XXe siècles) et la construction socio-politique de la mémoire et du patrimoine. Il a consacré son habilitation à diriger les recherches (Sciences Po Paris) sur l'itinéraire politique d'Henri Frenay, qui ont été publiées aux éditions du Seuil (« L'Univers Historique ») sous le titre : Henri Frenay, de la Résistance à l'Europe.

S'abonner aux revues éditées par Presse fédéraliste

Nom

Prénom

Adresse

Mail

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro € 5

Abonnement couplé avec la revue *Carnet d'Europe – Lettre d'actualité européenne* : le devoir d'informer : € 40

Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FÉDÉRALISTE

Maison des Européens - 7 rue Amédée-Bonnet - 69006 - Lyon - France C.C.P. 2490 82 P LYON

FÉDÉCHOSES - Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-François Richard

Rédacteur en chef : Jean-François Billion

Comité de rédaction : Bernard Barthalay - Florent Banfi - Ronan Blaise - Ulrich Bohner - Bruno Boissière - Maurice Braud - Fabien Cazenave - Didier Colmont - Domenec Devesa - Chloé Fabre - Sandra Fernandes - Ivana Graziani - Michel Herland - Valéry-Xavier Lentz - Marion Larché - Lucio Levi - Alexandre Marin - Catherine Montfort - David Soldini

Édition et mise en page : Chloé Fabre

Attachée de presse : Sandra Fernandes

Responsable site www.pressefederaliste.eu : Valéry-Xavier Lentz

Impression Messidor l'Interface – 69200 Vénissieux